



Rapport d'activité

2021

SOMMAIRE

4	ÉDITOS
8	PRÉSENTATION DU MOUVEMENT SOLIHA
10	METTRE EN PERSPECTIVE L'ACTION SOLIHA EN 2021
12	Les chiffres clés
14	Panorama
22	LES FAITS MARQUANTS
23	Accueillir les déplacés ukrainiens
24	Représenter le Mouvement
26	Alimenter les débats
30	Contribuer aux réformes
39	Animer la commission Outre-mer du CNH
41	APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT À CEUX QUI EN ONT BESOIN
42	Réhabilitation : un logement confortable, abordable et accessible pour tous
43	Adapter l'habitat aux besoins des personnes
46	Réussir la transition écologique solidaire
51	Lutter contre l'habitat insalubre
53	Accompagner les copropriétés
56	Animer les projets de territoire
58	Logement d'abord : soutenir l'accès à l'habitat des plus fragiles
59	Produire du logement très social
62	Loger les familles modestes dans des logements confortables et abordables
65	Accompagner les ménages fragiles dans leur parcours logement
68	ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU
69	Mettre en œuvre « CAP 2025 ! »
73	Mobiliser les ressources humaines
73	La formation
74	La convention collective SOLIHA
74	Le bénévolat
76	La marque employeur
77	Sécuriser et qualifier le réseau
77	L'accompagnement financier
78	Le conseil juridique
79	La certification Qualicert SGS
80	La transition numérique
81	Communiquer, valoriser l'action SOLIHA
86	La ligue nationale contre le taudis
88	ANNEXES
89	Composition du CA
90	Organigramme de la Fédération SOLIHA
94	Annuaire du Mouvement



SOLIiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Édito

Édito de Hélène Pélissard,
Présidente

2021 s'est écoulé dans un contexte toujours compliqué par les soubresauts de la Covid, mais le Mouvement SOLIHA n'en a pas moins poursuivi ses services vers les publics fragiles, les collectivités locales et ses partenaires.



FAIRE AVEC LA COVID

Cette résilience exceptionnelle est à souligner une nouvelle fois. La pandémie n'a pas empêché la plupart de nos structures de poursuivre leur développement apportant encore plus de solutions logement à ceux qui en ont besoin. La pandémie ne nous a pas non plus empêché de nous transformer pour mieux nous adapter à des politiques de l'habitat en changement permanent.

Tout cela a entraîné la poursuite des réunions en distanciel et, durant certaines périodes, une désorganisation de nos équipes. Nul doute, cela a freiné ce qui fait le sel de notre projet, les rencontres, les échanges, la convivialité. En 2021, nous n'avons pu organiser que deux manifestations en présentiel, notre belle rencontre nationale à Marseille, le 14 octobre dernier, avec pour thème le « Logement d'abord » et un Conseil d'administration fédéral, celui du 18 novembre.

TRANSFORMER NOTRE PROJET

Pour autant, nous n'avons pas chômé en lançant la quasi-totalité des chantiers annoncés par le cadre stratégique « CAP 2025 / » De fait, la Fédération a investi près de 600 000 € ces trois dernières années pour soutenir des projets de transformation sur le plan national ou local. Parmi les chantiers en cours, cinq me semblent essentiels :

1. L'étude relative à la Maîtrise d'ouvrage d'insertion. La première phase de l'étude a permis d'identifier les clefs de réussite de cette activité essentielle. Avec la deuxième phase, nous entrons dans un processus de transformation afin d'être en mesure d'apporter plus de solutions de logements à bas coût à nos publics. Il est notamment question de créer une foncière nationale.

2. Un vaste chantier de digitalisation va être lancé. Il vise nos logiciels métiers et la mise en place d'un système d'information national. Il convient en effet de moderniser radicalement nos outils pour que nos équipes travaillent dans des conditions optimales.

3. La mission relative à l'optimisation de l'accueil téléphonique. La première phase de l'étude a permis de faire un état des lieux et de proposer des scénarii. La deuxième phase va permettre de proposer des outils à l'ensemble de nos structures pour améliorer ce point essentiel d'entrée dans nos structures. Il s'agit de proposer à nos bénéficiaires, dans les meilleurs délais, une solution en lien avec leurs attentes et dans le même temps d'améliorer le taux de transformation des appels reçus.

4. Sur un plan local, certains projets stratégiques régionaux ont fortement avancé. L'exemple de la Bretagne est le plus emblématique avec la fusion des associations SOLIHA généralistes. Mais aussi, le souci immédiat de la gouvernance bretonne de se doter d'une équipe de management structurée et performante. Un consultant accompagne cette phase d'organisation essentielle pour réussir la fusion. Et puis, je note qu'une réflexion est également engagée pour articuler les actions avec les deux SOLIHA AIS bretons et le SOLIHA BLI.

5. Enfin, vous le savez, j'attache une grande importance à la relance de la Ligue nationale contre le taudis. En 2021, nous pouvons dire qu'elle a vraiment redémarré, jouant tout son rôle, notamment pour permettre de lancer les premiers chantiers BBC solidaires en mobilisant les fonds nécessaires pour l'accompagnement renforcé des ménages et boucler le reste à charge des chantiers. C'est une très belle première étape.

S

ÊTRE RECONNU

L'engagement de notre Mouvement dans l'accompagnement des ménages pour réussir leur projet de rénovation de l'habitat ou accéder à un logement locatif abordable est aujourd'hui largement reconnu. En témoignent les articles de presse émanant, de plus en plus, de la presse généraliste comme les sollicitations très nombreuses des cabinets ministériels, parlementaires dans le cadre de missions ou encore des différentes instances de l'État. Il y a, là, un vrai motif de satisfaction. SOLIHA est inscrit dans le paysage de l'habitat selon sa raison d'être : « apporter des solutions habitat à ceux qui en ont le plus besoin ».

SE MOBILISER

Je voudrais enfin avoir une attention particulière vers toutes les associations SOLIHA qui se sont mobilisées en urgence pour accueillir les déplacés ukrainiens, prenant en charge leur quotidien avec bienveillance, leur trouvant un logement ou encore facilitant la scolarisation de leurs enfants. Il y a, dans ce recours aux équipes SOLIHA par les services de l'État, la reconnaissance de notre forte utilité sociale.

Merci à vous tous, administrateurs, salariés, partenaires, pour le travail accompli chaque jour aux côtés de nos concitoyens en situation de fragilité.

Édito de Michel Pelenc,
Directeur général

Les équipes SOLIHA sont restées remarquablement mobilisées en 2021 malgré un contexte pandémique toujours délicat.

Des équipes ont été bousculées. Mais avec les bonnes volontés, nos organismes sont restés à disposition des habitants, des collectivités territoriales et de leurs partenaires. Les résultats d'activités de la plupart de nos structures soulignent cette dynamique. C'est que les besoins sociaux perdurent, c'est que les collectivités territoriales veulent transformer leurs bourgs ou revitaliser leurs copropriétés.

La quasi-totalité des réunions nationales ont été organisées en distanciel. Elles se sont professionnalisées avec des webinaires ou des sessions de formation revues en profondeur pour s'adapter à un format digitalisé, idem pour les réunions de directeurs, découpées par thématiques (réhabilitation, logement d'abord, communication et développement) pour une durée mieux adaptée au format.

MODERNISER NOTRE PROJET

L'activité de l'équipe fédérale a été très soutenue et organisée en mode projet :

- 1 000 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 1 salarié SOLIHA sur 3, et la Fédération, organisme de formation, a été certifiée Qualiopi, clef indispensable pour poursuivre cette activité stratégique ;
- Quasiment tous les outils de communication, après le coup de jeune passé sur la charte graphique, ont été mis au goût du jour, à commencer par notre site amiral SOLIHA.fr, puis, tous nos sites métiers : SOLIHA Immo, SOLIHA Adapt, SOLIHA Copro, reste SOLIHA Rénov qui est en cours de refonte. Enfin, notre intranet collaboratif, SOLIHA Mouv, vient à son tour d'être modernisé pour plus de simplicité et d'interactivité.
- Côté ressources humaines, un chantier important a été ouvert relatif à notre marque employeur. Dans une période où le recrutement des salariés devient plus complexe, il s'agit de mettre en avant la marque SOLIHA et les emplois que SOLIHA propose. En cela, les valeurs que nous portons, l'utilité sociale de notre projet, sont très attractifs, les salariés souhaitant de plus en plus donner du sens à leur travail.
- Parallèlement, les travaux visant à faire confluer les conventions collectives PACT ARIM et FSJT pour créer la « convention collective

habitat et logement accompagnés » se poursuivent. Cela suppose un investissement en temps considérable et une vision clairvoyante de l'avenir de notre Mouvement.

- Le travail du pôle développement et innovation n'a pas été moindre avec un suivi financier de l'ensemble de nos organismes et un accompagnement de tous les projets de transformation des associations SOLIHA qui en ont fait la demande. A noter, le lancement du « Club des associations SOLIHA de plus de cinquante salariés » pour créer des synergies entre pairs rencontrant des problématiques similaires : organisation, pilotage et animation des ressources humaines, règlement intérieur, participation des salariés aux résultats, rapport de gestion, local de restauration, etc.

CONTRIBUER ACTIVEMENT AUX RÉFORMES

Pour leur part, les pôles métiers de l'équipe fédérale, ont été accaparés par les réformes en cours :

- L'équipe a été étroitement associée à la mission Sichel, pierre angulaire des réformes en cours relatives à la rénovation énergétique. A la suite, elle a été en lien régulier avec le cabinet logement pour préparer la réforme Mon Accompagnateur Rénov' insistant autant que possible sur les notions de neutralité et de tiers de confiance. Compte tenu des changements s'annonçant,

la Fédération a bâti un plan d'actions avec formation, outils et argumentaires ad hoc.

- Il en a été de même avec l'émergence du dispositif Loc'Avantages. L'équipe a échangé en continu avec le cabinet Logement. Elle a essentiellement obtenu la généralisation de la prime d'intermédiation locative à l'ensemble du territoire et sa majoration. Elle s'est engagée par ailleurs à faire un suivi de sa mise en œuvre pour l'évaluer et si nécessaire proposer des modifications dès la rentrée prochaine. Là encore, formation, outils et argumentaire sont au rendez-vous.
- Lors de ces réformes, nous avons mobilisé de nombreux experts du réseau SOLIHA. Ils n'ont pas compté leur temps. Qu'ils sachent ici que nous les remercions chaleureusement de leurs contributions.

De façon plus générale, l'équipe fédérale est fortement sollicitée par les pouvoirs publics pour donner son point de vue, faire des propositions. La Fédération est par ailleurs à l'initiative de projets solidaires comme « BBC Solidaire » ou encore « Éradiquer les bidonvilles en Outre-mer », enfin, le Conseil national de l'habitat lui a confié le pilotage de la commission Outre-mer.

Ainsi se prépare chaque jour, le réseau SOLIHA de demain.



LA PRÉSENTATION DU MOUVEMENT



Inscrit dans l'économie sociale et solidaire, SOLIHA est le premier acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale

- Il favorise **l'accès et le maintien dans l'habitat** des **personnes défavorisées, fragiles et vulnérables**.
- Il agit également **auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions**, pour apporter **des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires**.

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat

- **Les associations SOLIHA sont agréées « Services sociaux d'intérêt général »** par l'État pour leurs activités en faveur des personnes défavorisées. Ces agréments ouvrent droit à bénéficier d'aides publiques et à contractualiser avec les décideurs publics.
- SOLIHA est également le **1^{er} réseau associatif à avoir engagé une démarche qualité des services**. La certification Qualicert-SGS concerne 10 engagements à destination des collectivités locales et 10 engagements pour leurs services aux particuliers.

**SOLIHA déploie
ses métiers
sur l'ensemble
du territoire
national**

RÉHABILITATION

- LA RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE
AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES
COPROPRIÉTAIRES
- LA CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

LOGEMENT D'ABORD

- LA PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION
- L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
- LA GESTION LOCATIVE SOCIALE

Le Mouvement SOLIHA



3 570

SALARIÉS



2 003

ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES



302

MILLIONS D'€ DE
CHIFFRE D'AFFAIRE



135

STRUCTURES PRÉSENTES EN
MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

79 SOLIHA généralistes
+ **37** antennes locales

SOLIHA AGENCE
IMMOBILIERE SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

21 agences immobilières
sociales SOLIHA
+ **11** antennes locales

SOLIHA BÂTISSEUR
DE LOGEMENT
D'INSERTION
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

12 SOLIHA Bâtitisseurs de
logements l'insertion

135
ORGANISMES

- 19** structures d'hébergement
- 17** hôtels sociaux
- 33** pensions de famille
- 35** résidences sociales
- 4** structures asile et réfugiés

10 structures
associées



La Ligue nationale
contre le taudis

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

La Fédération nationale

UNION TERRITORIALE
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TERRITOIRE

11 Unions
territoriales SOLIHA





METTRE EN PERSPECTIVE L'ACTION SOLIHA EN 2021

Les chiffres clés 2021
Panorama 2021

LES CHIFFRES CLÉS 2021

RÉHABILITATION

RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

28 000

ménages sensibilisés
aux éco-gestes et à
l'adaptation du logement



76 000

ménages accompagnés

dont

38 800 : rénovation énergétique

30 700 : amélioration de l'habitat

dont

17 400 : adaptation du logement
aux seniors et personnes en situation
de handicap

6 500 traitement de l'habitat indigne

dont

3 900 : diagnostics décence

MAÎTRISE D'ŒUVRE

1 860

logements
sociaux en
maîtrise d'œuvre

dont

1 740 : logements améliorés

120 : logements construits

TRAITEMENT DES COPROPRIÉTÉS

800

copropriétés accompagnées

soit

41 000 logements

CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

2 100

contrats habitat avec des
collectivités locales ou des
partenaires

800

conventions suite à une initiative
associative

140

études d'urbanisme

740

études et programmes Anah

LOGEMENT D'ABORD

GESTION LOCATIVE SOCIALE

35 340

logements sociaux gérés

dont

21 300

logements en
intermédiation locative



10 300

logements dont
SOLIHA est propriétaire

3 740

places en structures collectives
gérées

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

48 000

ménages ayant bénéficié d'un
accompagnement social

PARC SOCIAL SOLIHA

12 010

logements et places en
structures collectives en
propriété

dont

10 840

logements

1 170

places en structures collectives

345

logements produits en 2021

510

logements en
programmation

PANORAMA 2021

JANVIER

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEP-

TEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Contribution SOLIHA à la mission parlementaire Demoulin sur la prévention des expulsions



Le Député Nicolas Demoulin a été missionné le **14 septembre 2020** par le Premier ministre pour travailler sur la prévention des expulsions. Il a publié fin janvier 2021 son rapport visant à « *Prévenir les expulsions locatives tout en protégeant les propriétaires et anticiper les conséquences de la crise sanitaire* ». La Fédération SOLIHA, auditionnée en novembre 2021, y a contribué en rappelant des principes essentiels et en formulant 3 propositions :

- Renforcer les moyens de détection précoce de l'impayé et mobiliser plus aisément l'accompagnement social ;
- Multiplier et sécuriser le panel de solution afin de répondre aux situations différentes ;
- Cordonner les acteurs, dans une optique agile, en s'adaptant à la temporalité de l'expulsion.

➔ <https://bit.ly/3vYp6FC>

Rapport du CNH pour améliorer la mixité sociale dans le logement social

La ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, a confié une mission au député Michael Nogal, président du Conseil national de l'Habitat (CNH) avec l'objectif de proposer des pistes d'amélioration dans l'attribution des logements sociaux afin de renforcer de la mixité sociale dans les territoires. Les membres du CNH, dont la Fédération SOLIHA, ont soumis une contribution. Sur ces bases le rapport formule 14 propositions déclinées en 4 axes.

➔ <https://bit.ly/3yHMIQX>

Réunion de travail avec Emmanuelle Wargon et Emmanuel Constantin le 8 janvier 2021

Une réunion de travail avec Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement, Emmanuel Constantin, Conseiller rénovation énergétique, Hélène Pélissard, Présidente de la Fédération SOLIHA et Michel Pelenc, Directeur général a eu lieu le **8 janvier** 2021. Cette réunion avec pour sujets les grandes orientations en préparation en matière de rénovation énergétique ; notamment l'écrêtement des aides, l'accompagnement des ménages, le volet énergétique du PIV.



FÉVRIER



Visite d'Emmanuelle Wargon à Dunkerque pour promouvoir l'intermédiation locative

La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) a été retenue dans le cadre du 2^e Appel à manifestation d'intérêt de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord. A cette occasion, la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, s'est rendue à Dunkerque le **4 février**. Cette visite a été l'occasion de mettre en avant l'intermédiation locative, solution pour répondre aux besoins sociaux

grandissants de logements induits par la crise sanitaire. Cette politique a été illustrée par les actions conduites par SOLIHA Flandres, captant du logement privé pour le mettre à disposition de ménages fragiles, dans le cadre d'un dispositif de location/sous-location.

➔ <https://bit.ly/3FDOK5R>

SOLIHA cosignataire d'une lettre à destination du ministère de la Transition écologique sur la réforme du DPE

Un courrier a été adressé à Barbara Pompili et Emmanuelle Wargon le **5 février** 2021 au sujet de la future réforme du DPE et les inquiétudes sur la possible redéfinition des seuils de performance énergétique. Cosigné par la FAP, le CLER et SOLIHA ce courrier avait pour but d'insister, de nouveau avant la fin des arbitrages, sur l'importance d'exprimer les barèmes de consommations énergétiques des logements en énergie primaire.

Accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales : les 10 propositions SOLIHA

La crise sanitaire sans précédent entraîne une crise sociale à laquelle il va falloir répondre pour loger les personnes dont les revenus ont diminué ou qui ont perdu leur emploi. Pour SOLIHA, la politique la plus efficace est bien de mobiliser le parc privé à des fins sociales, notamment, parce que ce parc est immédiatement disponible et que le turn-over HLM a fortement chuté. En ce sens, SOLIHA propose, dans une note remise à la ministre du Logement Emmanuelle Wargon le **4 février**, 10 mesures à prendre pour renforcer cette mobilisation.

➔ <https://bit.ly/38azLnT>



JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

MARS

Signature d'une tribune dans Le Monde

Le Monde

Le **3 mars**, l'initiative Stop exclusion énergétique, la FAP, l'initiative Rénovons, Solinergy, le Secours catholique et SOLIHA ont signé une tribune pour alerter le gouvernement : « *Les derniers arbitrages sur le dispositif de la 5^e période des CEE font peser un risque considérable sur les familles très modestes qui pourraient voir réduites à peau de chagrin les aides à la rénovation énergétique qui leur sont dédiées. Alors que le gouvernement doit se prononcer dans les prochains jours, sur les textes instaurant cette nouvelle étape du dispositif, plusieurs organisations demandent instamment au gouvernement de revoir sa copie. Le gouvernement ne pourra pas dire qu'il ne savait pas !* »

➔ <https://bit.ly/3Fuf5Dq>



Démocratiser le BBC

SOLIHA met en œuvre son programme « BBC SOLIDAIRE » : 100 % rénové, 100 % financé, 100 % accompagné.

Les débats relatifs au projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » démarré à l'Assemblée nationale, les travaux de la Task Force « mission rénovation énergétique des logements privés » préconisent des travaux de rénovation globale. Ceci afin d'aller dans les meilleurs délais vers une éradication des 4,8 millions de passoires thermiques et un parc de logements totalement décarboné. Dans ce contexte, SOLIHA, Solidaires pour l'habitat ouvre la voie en lançant le 15 mars le projet « BBC SOLIDAIRE ».

➔ <https://bit.ly/37uMgdm>

Rapport Sichel SOLIHA salue les avancées tout en soulignant des points de vigilance

Dans un communiqué du **18 mars**, la Fédération SOLIHA se félicite de la mission Sichel « Rénovation énergétique des logements privés ». Cette mission, conduite en un temps record avec de nombreux acteurs dont la Fédération SOLIHA, propose d'enclencher une véritable dynamique de rénovation des logements, notamment, des 4,8 millions de passoires thermiques. Elle reconnaît l'impératif d'un accompagnement sécurisant des ménages et insiste sur la nécessité de dégager des moyens de financement considérables. La Fédération souligne aussi trois points de vigilance : l'accompagnement des ménages requiert impérativement la neutralité ; le financement des travaux suppose un engagement à haut niveau de l'État, notamment, auprès des ménages modestes et très modestes, pour que leur reste à charge soit soutenable ; la boîte à outils pour traiter les 1,7 millions de passoires énergétiques du parc locatif privé doit être revue en profondeur.

➔ <https://bit.ly/3kWHrww>



COPIL du Plan logement Outre-mer 2019 – 2022

Le **18 mars** s'est tenu le COPIL du PLOM (Plan logement Outre-mer). Animé par le Ministère des Outre-mer et le ministère du Logement, il réunissait les 13 signataires du PLOM, dont SOLIHA. Il a permis de faire le point sur les avancées des 4 axes du PLOM : mieux connaître et mieux planifier pour construire ; adapter l'offre aux besoins du territoire ; maîtriser les coûts de construction et de réhabilitation ; accompagner les collectivités en matière de foncier et d'aménagement. SOLIHA a informé du déploiement du programme Zeste dans l'ensemble des DROM et du projet de la foncière Antilles Guyane. Il a rappelé que la boîte à outils n'était toujours pas déclinée de façon satisfaisante, notamment le conventionnement sans travaux, la prime d'intermédiation locatives, les bidonvilles, etc. Enfin, il a souligné que les questions de vacance, d'habitat indigne et de traitement des centres villes étaient cruciales.

➔ <https://bit.ly/3KTWYkY>

AVRIL

SOLIHA et SONERGIA lancent le programme ZESTE



Ce programme lancé le **12 avril** a pour objectif de réduire les consommations énergétiques des ménages dans les départements et régions d'Outre-mer. Il a été retenu par le ministère de la transition énergétique et solidaire dans le cadre du dernier appel à programme CEE publié en mai 2019. Ce programme vise à sensibiliser 25 000 ménages à la réduction de la consommation d'énergie au travers d'actions ciblées. Il propose des ateliers collectifs et des visites éco-gestes individuelles, ainsi que des actions spécifiquement adaptées aux besoins des territoires. Zeste représente un budget de 7 millions d'€ dédié à l'efficacité énergétique dans les DROM sur 3 ans.

L'accompagnement des ménages : répondre aux enjeux du big bang de la rénovation énergétique

Dans son communiqué de presse, daté du **6 avril**, la Fédération SOLIHA souligne que seul un accompagnement bienveillant, à chaque étape du projet, permet de définir les travaux adaptés aux enjeux de performance énergétique et aux besoins des ménages, et notamment des plus précaires. Si SOLIHA soutient cette généralisation, il rappelle aussi que l'accompagnement des ménages requiert impérativement la neutralité. Ce rôle de tiers de confiance ne saurait être biaisé par des logiques de commercialisation de matériaux ou d'équipement. Cet accompagnement nécessite également un savoir-faire technico-social et financier important, et ces compétences font d'ailleurs l'objet d'un agrément spécial, délivré par l'État. C'est pourquoi, SOLIHA sera très attentif à l'élaboration du cahier des charges de « Mon Accompagnateur Rénov' ».



Retours sur la réunion avec Emmanuel Constantin

Le **13 avril** 2021 la Fédération a eu un échange avec Emmanuel Constantin, conseiller rénovation énergétique et construction du cabinet Wargon afin de faire un point global sur les différents travaux en cours et d'identifier à cette date les intentions soutenues par le gouvernement.

MAI

La Fédération auditionnée par la mission interministérielle sur « la simplification des aides nationales sur l'autonomie »

Après avoir effectué quelques visites "terrain" comme dans le Rhône pour présenter le mode opératoire des associations SOLIHA dans le domaine de l'adaptation de l'habitat, la mission a auditionné, le **4 mai**, la Fédération SOLIHA, principal acteur dans le domaine de l'adaptation (30 700 projets d'adaptation en 2021).



Publication de la recherche actions sur la place du logement d'insertion dans les SIAO

Les Acteurs du logement d'insertion (Fapil+Soliha+Unafo) publient le bilan de la recherche action menée depuis 2 ans, avec l'Agence nouvelle des solidarités actives. L'objectif était d'étudier et d'améliorer la place du logement d'insertion dans les SIAO dans 3 territoires. Face à l'hétérogénéité des

situations, les Acteurs du logement d'insertion formulent plusieurs propositions pour renforcer les liens entre les SIAO et le logement d'insertion afin de soutenir, dans le cadre de la politique du logement d'abord, l'accès au logement des personnes en difficulté.

➔ <https://bit.ly/3M07uis>

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

JUIN



Parc privé locatif : il est urgent d'agir !

Le parc locatif privé joue un rôle social majeur. Il est à la croisée de plusieurs enjeux stratégiques mais reste aujourd'hui l'angle mort de la politique de l'habitat. Face à ces constats, il est urgent d'agir ! SOLIHA formule plusieurs propositions dans un document largement partagé avec les acteurs institutionnels et les partenaires.

➔ <https://bit.ly/3KUKwrr>

Partenariat renouvelé entre Solifap et SOLIHA

Le **1^{er} juin 2021**, Solifap et la Fédération SOLIHA ont renouvelé leur partenariat pour 5 années afin de renforcer leurs actions dans le domaine de la lutte contre le mal logement. Ce partenariat porte notamment sur :

- Une mobilisation plus forte en faveur de l'accès des publics précaires à un logement digne et pérenne ;
- La production de nouveaux logements très sociaux via l'activité de maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) ;
- La lutte contre la précarité énergétique grâce à la rénovation énergétique des logements.

JUILLET

Publication du document « Accompagnement social SOLIHA »

Alors que la crise sanitaire et sociale a renforcé la précarité et les inégalités, le Mouvement SOLIHA réaffirme, dans le document « l'accompagnement social SOLIHA, une mission, un métier en mouvement », l'engagement et les principes d'actions portés par les travailleurs sociaux. Il souligne également le rôle indispensable de l'accompagnement social dans les politiques du logement. Il a été rédigé par les équipes sociales SOLIHA qui représentent près de 500 personnes et 15 % de l'effectif salarié du Mouvement.

➔ <https://bit.ly/3PmXpOL>



PANORAMA 2021

- JANVIER
- FÉVRIER
- MARS
- AVRIL
- MAI
- JUIN
- JUILLET
- AOÛT**
- SEPTEMBRE
- OCTOBRE
- NOVEMBRE
- DÉCEMBRE

Création de SOLIHA Bretagne

Le **29 juin**, les administrateurs des trois associations SOLIHA Morbihan, SOLIHA Côtes d'Armor - Ille-et-Vilaine et SOLIHA Finistère, se sont réunis en assemblées générales. Ils ont voté à l'unanimité leur fusion, créant ainsi SOLIHA Bretagne, Solidaires pour l'habitat. Cette création vise à développer les solutions apportées aux ménages bretons en accompagnement des politiques publiques, à renforcer les expertises et les performances, à favoriser l'innovation en réponse à de nouveaux besoins. Elle s'inscrit dans le cadre stratégique SOLIHA « CAP 2025 ! »

Lancement de la commission Outre-mer du CNH

Cette nouvelle commission, créée le **6 juillet**, a pour objectif « d'examiner toute question pertinente relative à la politique du logement en Outre-mer ». Elle est composée de 26 membres (professionnels du secteur, représentants de locataires et élus) issus de l'hexagone et d'Outre-mer. Sa présidence a été confiée à Michel Pelenc, Directeur général de la Fédération SOLIHA, qui prévoit « une phase de diagnostic avant de déterminer des priorités et chercher des solutions aux problématiques spécifiques aux territoires ultramarins, via des auditions et des ateliers, d'ici un an. »



➔ <https://bit.ly/3vZONYb>

AOÛT

Relance du partenariat avec la Compagnie Folia

Ce partenariat avec SOLIHA, qui remonte à 2014, a pour objectif de prévenir les chutes touchant les seniors à domicile grâce à des actions de communication et de sensibilisation. La compagnie Folia propose la représentation d'une pièce de théâtre « Madame Reinette » pour les personnes âgées et leurs aidants. À l'issue des représentations, les équipes SOLIHA proposent un échange-débat avec le public et distribuent de la documentation. Cette démarche partenariale, à la fois pédagogique et ludique sur la prévention des chutes à domicile a pu être relancée en juillet après le confinement.

➔ <http://www.compagnie-folia.fr/>

SEPTEMBRE

La Fédération participe au colloque de l'USHOM au sénat

L'Union sociale pour l'habitat Outre-mer organisait, le **27 septembre**, au Sénat, un colloque intitulé : « Le logement social ultramarin au centre des enjeux économiques, sociaux et du changement climatique ». Michel Pelenc, Directeur général de la Fédération est intervenu dans une des tables rondes sur l'action SOLIHA sur l'habitat dans les territoires ultramarins. Il a également présenté la mission en cours de la commission Outre-mer du CNH qui a été confiée à la Fédération. Trois points ont notamment été mis en exergue : le pilotage des politiques de l'habitat en Outre-mer en tenant compte de la diversité des situations, l'expression des ultramarins, la coordination des acteurs ; la pertinence de la boîte à outils afin de poser la question de l'habitat de façon globale en recherchant une meilleure adéquation des outils aux besoins, apportant des solutions aux freins identifiés pour en finir avec les décalages ; la mise en œuvre de cette boîte à outils sur les volets ingénierie et moyens financiers.

Stratégie nationale Roms : contribution SOLIHA sur le volet Gens du voyage

SOLIHA intervient depuis plusieurs décennies auprès des Gens du voyage tant sur les volets logement qu'accompagnement social. Sur la base des centaines d'actions dédiées aux « voyageurs », SOLIHA a formulé une contribution, intégrant sept propositions, dans le cadre de la consultation européenne de la stratégie Roms.



OCTOBRE

La Fédération SOLIHA déménage !

Après plus de 35 ans, la Fédération SOLIHA quitte les bureaux du 27 rue de la Rochefoucauld, dans le 9^{ème} arrondissement de Paris. Le nouveau siège de la Fédération est au 10 rue du Plâtre dans le 4^{ème} arrondissement, à 200 mètres de la mairie de Paris. L'immeuble, entièrement rénové, permet, via une cage d'escalier centrale, la distribution des différents pôles de l'équipe fédérale, composée de 20 salariés.

Lancement de la campagne nationale SOLIHA les Clés de la Solidarité

Cette campagne, organisée du **11 au 17 octobre** sur tous les territoires, avait pour objectif de promouvoir les multiples solutions habitat proposées, dans le cadre du Logement d'abord, par SOLIHA aux publics les plus modestes et fragiles. Près d'une centaine de manifestations ont eu lieu dans les territoires, associant élus, services des collectivités locales, propriétaires bailleurs solidaires, résidents de pensions de famille, etc.

➔ <https://bit.ly/3ytiaSG>



Rencontre nationale sur le Logement d'abord du 14 octobre à Marseille

Le **14 octobre** 2021, la Fédération SOLIHA et SOLIHA Provence ont organisé une journée nationale à Marseille portant sur le Logement d'abord. Son objectif était de réunir acteurs nationaux et locaux pour dresser un premier bilan du plan quinquennal pour le Logement d'abord (2018-2022), dans lequel le Mouvement SOLIHA est pleinement engagé, aux côtés des collectivités locales, des services de l'État et des autres acteurs associatifs. Cette journée a également été l'occasion de présenter de façon très concrète, à travers des visites de terrain, les solutions habitat pérennes et innovantes, adaptées aux publics fragiles et aux territoires.

➔ <https://bit.ly/37uT4Yu>

Dans la Tribune datée du 20/10/22, SOLIHA et SOMERGIA signent une tribune

Elle a pour titre « Faire de la rénovation énergétique globale un enjeu de la prochaine présidentielle » : « A 7 mois de l'élection présidentielle, les candidats doivent se saisir de l'urgence climatique et accorder à la rénovation des bâtiments une place plus ambitieuse dans les politiques publiques pour la transition énergétique. Il est temps d'accompagner l'ensemble du territoire français vers la sobriété énergétique. »

➔ <https://bit.ly/3PaKuiz>

NOVEMBRE

Participation SOLIHA au 4^e colloque nationale de l'ONPE



La Fédération SOLIHA, membre de l'Observatoire nationale de la précarité énergétique, a contribué à la préparation et à l'animation de ce colloque organisé à l'occasion de ses 10 ans. Il s'agissait de dresser un bilan des divers instruments mobilisés pour freiner la précarité énergétique et encourager la rénovation du parc afin de dessiner les contours d'une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique. Au-delà des plénières, plusieurs ateliers ont été organisés dont celui animé par la Fédération sur le thème « *Quelle ingénierie financière et quel accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique ?* »

➔ <https://bit.ly/3wc76qi>



Contribution SOLIHA à la 1^{ère} journée nationale de la précarité énergétique

20 organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique, dont la Fédération SOLIHA, sont à l'origine d'une journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique. La première édition, coordonnée par la Fondation Abbé Pierre, a eu lieu le **10 novembre** 2021. Plusieurs actions locales ont été organisées par les associations SOLIHA dans ce cadre.

➔ <https://bit.ly/3L0dTbS>

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



SOLIHA aux États généraux de l'habitat

Les États généraux de l'habitat, dans le cadre de Petites villes de demain ont été organisés le **25 et 26 novembre** dernier à Paris à l'initiative des Parcs naturels régionaux de France. SOLIHA était partenaire de cette manifestation. La Fédération SOLIHA, est intervenue en ouverture en mettant l'accent sur quatre points : un contexte favorable au développement du dispositif Petites villes de demain avec le regain démographique des zones rurales, notamment du fait de la crise sanitaire ; le rôle moteur de l'habitat point d'appui pour une stratégie de développement global ; le rôle de SOLIHA, le partenaire de proximité des collectivités locales et des ménages modestes ; l'innovation SOLIHA au service des territoires.

➔ <https://bit.ly/3wg28bZ>

FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER

DÉCEMBRE

1^{ère} Agence immobilière sociale SOLIHA certifiée !

L'AIS de la Vienne est la première association certifiée Qualicert (SGS). Le référentiel SOLIHA qui comprend 20 engagements avait été adapté en 2020 aux spécificités des Agences immobilières sociales SOLIHA. Cette démarche de certification des AIS SOLIHA est une première dans le secteur. Elle permet d'homogénéiser les pratiques professionnelles et les modes d'intervention dans le domaine de la gestion locative et de répondre aux attendus réglementaires liés à la profession de gestionnaire.

Plusieurs autres AIS ont déjà engagé cette démarche qualité et devraient être certifiées en 2022. Pour rappel, le Mouvement SOLIHA avait engagé sa démarche qualité en 2009 auprès des associations SOLIHA généralistes.

Certification QUALIOPi

L'organisme de formation de la Fédération SOLIHA accompagne, depuis près de 50 ans, le développement des compétences des salariés du Mouvement. En décembre dernier, il a été certifié Qualiopi, nouveau référentiel qualité des organismes de formation mis en place par le ministère du travail en 2019. Cette certification garantit « la qualité des processus mis en œuvre pour les actions concourant au développement des compétences, et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers ». Elle reconnaît aussi le professionnalisme des formateurs et la qualité des formations délivrées.

JANVIER



Le projet SOLIHA BBC Solidaire récompensé !

Ce projet a été récompensé, le **7 décembre** 2021, lors de la cérémonie de remise des prix de l'appel à projets 2021 du Fonds de dotation Qualitel. Inscrit dans une démarche innovante, « BBC Solidaire » doit permettre aux ménages les plus modestes de transformer leur logement énergivore en un habitat basse consommation avec la poursuite d'un triple objectif :

1. Des travaux 100 % rénovés (atteinte du niveau BBC rénovation),
2. 100 % accompagnés (accompagnement technique, administratif, social et financier des ménages),
3. 100 % financés (des restes à charge finaux à 0 €).

➔ <https://bit.ly/3vWi98b>

SOLIHA est « Mon Accompagnateur Rénov' » depuis le 1^{er} janvier 2022

Réseau associatif neutre et tiers de confiance, SOLIHA s'inscrit pleinement dans le nouveau dispositif France Rénov', lancé **début 2022**, qui doit permettre au parc de logement français d'atteindre la neutralité carbone. Il devient un des tout premiers Accompagnateur Rénov'. Toutefois, afin de garantir le succès de ce nouveau dispositif pour aller vers la neutralité carbone, SOLIHA alerte sur les trois conditions de succès : un accompagnement impérativement neutre ; le financement des travaux des ménages les plus modestes doit être à la hauteur des ambitions ; un engagement des banques à distribuer l'Eco-PTZ ou le Prêt avance rénovation.

➔ <https://bit.ly/3wlahMB>



Crise des métiers de l'humain : les associations se mobilisent

À l'approche de la conférence sociale annoncée par le Premier ministre le 18 février, les associations de solidarité, dont SOLIHA, se sont mobilisées et ont demandé au gouvernement de revaloriser tous les métiers du social et du médico-social à hauteur des 183 euros accordés au secteur sanitaire. **Du 24 au 28 janvier**, des actions se sont déployées sur l'ensemble du territoire pour signifier l'urgence et l'importance de reconnaître ces métiers de l'humain : [Tribune dans le Monde](#), lettres ouvertes, pétition, motions, courriers aux pouvoirs publics et aux élus, campagne de communication sur les réseaux sociaux.

➔ <https://bit.ly/3MZRdJS>

FÉVRIER



Projet de décret 'Mon Accompagnateur Rénov' : courrier inter-associatif d'interpellation à la ministre Wargon

Un courrier a été envoyé le **21 février** à Emmanuelle Wargon. Signé par 7 organismes - SOLIHA, l'Uniposs, Unaf, la Fapil, la Fondation Abbé Pierre, Habitat et Humanisme et l'Unhaj-

il interpelle la ministre sur les risques liés au projet de décret 'Mon Accompagnateur Rénov'. Pour eux, les chantiers des ménages très modestes doivent être sécurisés à chaque étape, selon leur besoin, leur habitat, leur moyen. Cela requiert un accompagnement par un tiers de confiance. Ils demandent que les publics des 4 premiers déciles soient exclusivement accompagnés par des acteurs associatifs neutres et désintéressés et que qu'ils puissent constituer, dès que nécessaire, des groupements pour mieux répondre à l'ensemble des missions attendues par les ménages.

➔ <https://bit.ly/3N6SEqC>

MARS

Déplacés ukrainiens : SOLIHA se mobilise pour les accueillir

Face à l'arrivée des déplacés ukrainiens, le Mouvement mobilise son réseau d'Agences immobilières sociales et ses associations présentes dans tous les territoires pour l'accueil et l'accompagnement social de ces ménages. Plusieurs associations, tels SOLIHA Provence, [SOLIHA Méditerranée](#), SOLIHA Lot, SOLIHA Aveyron, sont entrés en contact avec DDETS pour loger via un dispositif d'intermédiation locative en location/sous location et/ou accompagner ces personnes. En Mars, près de 200 places ont été proposées aux préfetures en charge de la coordination locale des acteurs.

➔ <https://bit.ly/3ypCeFu>



SOLIHA interpelle les candidats à l'élection présidentielle

Dans le cadre de l'élection présidentielle, SOLIHA a interpellé les candidats pour « Un logement abordable, économe en énergie et adapté pour tous ». Le Mouvement formule 4 propositions phares déclinées en 30 actions :

- 1/ Un logement à loyer abordable pour tous ;
- 2/ Un logement économe en énergie pour tous ;
- 3/ Un logement adapté pour tous ;
- 4/ Un logement pour tous en Outre-mer.

➔ <https://bit.ly/3l2q51b>

Modernisation de SOLIHA Mouv, l'intranet collaboratif du Mouvement

SOLIHA Mouv, l'intranet collaboratif du Mouvement SOLIHA a été lancé en mars 2016. Cet outil compte près de 2 600 utilisateurs, salariés et administrateurs. Au-delà des actualités nationales et de la valorisation des actions locales, SOLIHA Mouv propose près de 70 espaces collaboratifs thématiques. Il était temps de lui donner un petit coup de jeune, de retravailler l'ergonomie de l'outil et d'intégrer de nouvelles fonctionnalités. C'est chose faite ! La nouvelle version a été lancée le **28 mars**.

Lancement de la campagne SOLIHA Obs !

Chaque année, comme le prévoit le contrat d'adhésion du Mouvement SOLIHA, la Fédération demande à ses adhérents de renseigner le questionnaire d'activité SOLIHA OBS, l'observatoire du Mouvement SOLIHA. La consolidation des données collectées permet de valoriser l'ensemble des activités du Mouvement par métier et les données RH, au niveau régional et national, afin d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. Ces chiffres sont également communiqués chaque année en juin, lors de l'Assemblée générale de la Fédération.

AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
MARS

LES FAITS MARQUANTS

- Accueillir les déplacés ukrainiens
- Représenter le Mouvement
- Alimenter les débats
- Contribuer aux réformes
- Animer la commission Outre-mer du CNH



ACCUEILLIR LES DÉPLACÉS UKRAINIENS

Les réunions relatives à l'accueil des déplacés ukrainiens s'enchaînent avec la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement et les Ministres du Logement, Emmanuelle Wargon, et de l'Intérieur, Marlène Schiappa. Des points réguliers sont programmés avec les réseaux associatifs (France Terre d'Asile, France Horizon, Emmaüs, Aurore, Le groupe SOS, Singa, SOLIHA, etc.).

100 000 à 200 000 Ukrainiens sont attendus. Il s'agit essentiellement de mères avec enfants et dans une proportion moindre, de personnes âgées et de mineurs isolés.

Trois niveaux d'accueil sont prévus :

1. Les SAS : les personnes y restent 2 à 3 jours pour faire le point sur leur santé, leur statut, etc. Celles-ci doivent ensuite gagner les secteurs géographiques les moins tendus.
2. Des hébergements ad hoc : il est question de séjours de l'ordre de 3 mois, il peut s'agir d'hôtels, de villages de vacances, de campings ou de bâtiments intercalaires.
3. Des solutions « dites » semi-durables avec l'hébergement citoyen et

l'intermédiation locative, toutes deux appuyées par des solutions d'accompagnement.

Concernant les solutions dites « semi-durables », la recherche de logements « bon marché » est privilégiée. Il est question de logements gratuits (résidences secondaires, logements communaux), où dont le montant de loyer (parcs public ou privé) est quasi égal à l'APL. Dans ces derniers cas, on s'inscrit uniquement dans un dispositif de location sous-location. Concernant la mobilisation du parc privé, c'est le parc structurellement vacant qui est ciblé. Par ailleurs, il ne peut pas s'agir de logements conventionnés Anah. De façon exceptionnelle, l'État prévoit tout de même d'ajouter jusqu'à 200 €. De façon générale, il faut éviter la concurrence entre les publics.

Concernant les coûts, SOLIHA a rappelé qu'il était possible de tirer les leçons du programme Fonds asile migration et intégration où 5 000 € par personne, voire plus, sont alloués. Les questions de captation, gestion locative adaptée, accompagnement, ameublement, loyer + charges, interprétariat, alimentation et santé, doivent être prises en compte.

Rappelons que pour le moment, il n'est question que de 2 200 € par personne/an pour l'accompagnement dans le cadre de l'IML (y compris dans le parc social public) et de 2 000 € à 2 800 €/an pour l'accompagnement d'une famille hébergée.

Plusieurs associations SOLIHA se sont fortement mobilisées. SOLIHA Méditerranée a été retenu dans l'Aude comme opérateur associatif référent. A ce titre, il a la charge de vérifier la pertinence de l'hébergement citoyen proposé, de faire le lien entre les hôtes et les familles déplacées, d'assurer le suivi de la cohabitation et l'accompagnement social. SOLIHA Aveyron a été choisi pour accompagner l'intégration des ménages dans le département. Pour sa part, SOLIHA Provence a d'ores et déjà accueilli plus de 220 Ukrainiens, notamment via la mobilisation d'une de ses résidences sociales. Les échanges ont été facilités par une salariée ukrainophone de SOLIHA Provence. Enfin, plusieurs associations SOLIHA ont mis à disposition leurs logements auprès des services de l'État, citons SOLIHA Lot, SOLIHA Pyrénées Béarn-Bigorre, SOLIHA AIS Haute-Saône, SOLIHA AIS Normandie, etc.

REPRÉSENTER LE MOUVEMENT

La Fédération SOLIHA participe à de nombreuses instances nationales, notamment, Conseils d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (4 par an), réunions du Fonds national d'aide à la pierre (4 à 5 par an), Comité des aides

de la caisse de garantie du logement locatif social (4 à 6 par an) et au Conseil national de l'habitat (8 à 10 par an).

Ce rôle demande préparation et permet à la Fédération de faire entendre la

voix du Mouvement SOLIHA, de faire remonter les besoins des publics qu'il accompagne.

Instances	Représentants SOLIHA
Agence nationale de l'habitat	Christian Nicol, <i>titulaire</i> , Hélène Pélissard, <i>suppléante</i>
Conseil national de l'habitat	Christian Nicol, <i>titulaire</i> , Michel Pelenc, <i>suppléant</i>
Fonds national des aides à la pierre	Christian Nicol, <i>représentant des acteurs du logement d'insertion</i>
Caisse de garantie du logement locatif social, Comité des aides	Philippe de Nijs, <i>représentant les acteurs du logement d'insertion</i>
Conseil social de l'USH	José Gulino, Anne-Catherine Farnault
Haut Comité des personnes défavorisées - Comité de suivi DALO	Jean-Luc Cordier
Conseil national consultatif des Gens du voyage	Martine Tourré-Andréani



Hélène Pélissard, Présidente de la Fédération SOLIHA

EXEMPLES DE PRISES DE POSITION SOLIHA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANAH DU 16/03/2022

Christian Nicol : « Depuis le 1^{er} mars SOLIHA est fortement sollicité pour développer des solutions d'accueil pour les réfugiés ukrainiens, ce qui nous place dans une situation paradoxale : la Ministre a bien identifié l'intermédiation locative comme la solution pour loger les déplacés, mais cet outil est actuellement en suspens dans l'attente de la pleine mise en œuvre de Loc'Avantages. Nous sommes en attente de la parution des textes réglementaires, de l'ouverture de la plateforme de dépôt prévue pour le 1^{er} avril 2022 et actuellement nous n'avons pas de solutions à apporter pour conventionner les logements en intermédiation locative. Nous espérons donc vivement que les délais seront tenus ». Grégoire Frèrejacques, Directeur-adjoint de l'Anah : « précise que c'est une question de semaine sinon de jours. Le dispositif s'applique bien pour tous les baux conclus à partir du 1^{er} janvier 2022 dans le cadre d'une application pleine et entière ».

CONSEIL NATIONAL DE L'HABITAT DU 20/12/2021

Article 19 du projet de loi relatif au développement accéléré de Mayotte portant dispositions diverses sur la Guyane.

- L'article 19 modifie l'article du 23 juin 2011 portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les DROM. Il s'agit de permettre la démolition d'une installation sans droit ni titre en passant d'un délai de 24 h à 96 h (pour éviter des constructions achevées dans un seul week-end) ;
- L'étude d'impact rappelle qu'il y a obligation pour le Préfet de proposer un hébergement pour chaque occupant, ce qui permet de garantir la compatibilité de la mesure avec l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme ;
- Face au problème à résoudre : Mayotte compte 30 000 bangas et ne dispose que de 200 places d'urgence. Pareillement, la Guyane compte 25 000 bidonvilles pour seulement 140 places d'hébergement. Dans les deux cas, nous restons donc très loin du compte ;
- D'un point de vue budgétaire, le programme 177 pour les Outre-mer a été revu à la hausse pour 2022 en passant de 31 M€ à 40 M€, ce qui équivaut 650 places d'hébergement supplémentaires. Cela va dans le bon sens mais est à l'évidence très insuffisant.

Michel Pelenc : « En conséquence, SOLIHA vote contre cet article, car cela entre en contradiction avec la convention européenne des droits de l'homme et que faute de place d'hébergement ou de logement, le banga sera nécessairement reconstruit un peu plus loin ».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : SOLIHA FORMULE 4 PROPOSITIONS PHARES ET 30 ACTIONS

Le logement est l'un des grands absents de cette campagne électorale. Pourtant, des millions de personnes ont des conditions d'habitat difficiles. La pandémie, comme, la flambée des coûts des énergies, gaz, carburants et électricité, rendent encore plus aiguë cette situation. 4,1 millions de personnes sont mal logées, dont 300 000 sont sans domicile fixe. 1,1 million de ménages habitent une copropriété en difficulté. 3,5 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique. Enfin, 1,7 million de ménages sont en attente d'une attribution de logement social. Et puis, le logement est le premier poste de dépenses des ménages. Il absorbe 18 % en moyenne de leur revenu et cela va jusqu'à 45 % pour les plus précaires d'entre eux ! Rappelons que le nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté s'élève à 14,6 %, soit 9,2 millions de personnes. Le

logement est aussi une des principales sources de gaz à effet de serre. Le secteur résidentiel pèse 29 % de la consommation énergétique nationale et 20 % des émissions de gaz à effets de serre. Pourtant, l'État baisse la garde, l'effort logement est en effet passé en 10 ans de 2,2 % du produit intérieur brut à 1,6 % en 2020.

Compte tenu de ces enjeux, rappelant que chacun a droit à un logement, SOLIHA, Solidaires pour l'habitat interpelle les candidats à l'élection présidentielle en formulant 4 propositions phares déclinées en 30 actions :

1. Un logement à loyer abordable pour tous : amplifier la politique du Logement d'abord pour proposer des logements à loyers abordables : 120 000 logements par an, 0 sans domicile fixe ;

2. Un logement économe en énergie pour tous : en finir avec la précarité énergétique, aller vers un parc de logements neutre en carbone en 2050 en rénovant 750 000 logements par an, garantir un accompagnement neutre aux ménages très modestes via un tiers de confiance, non lié directement ou indirectement à des intérêts privés ;
3. Un logement adapté pour tous : prendre à bras le corps la question de l'adaptation des logements au vieillissement : adapter 150 000 logements par an ;
4. Un logement pour tous en Outre-mer : lancer un plan de rattrapage logement massif dans les Outre-mer.

ALIMENTER LES DÉBATS

La Fédération SOLIHA, comme tête de réseau, est fréquemment sollicitée par les cabinets, les services d'État et les parlementaires pour alimenter les futurs textes de loi et autres décrets et arrêtés. Régulièrement, la Fédération s'appuie sur les expertises de ses membres.

A cela s'ajoutent :

- Des réunions mensuelles avec la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, dans le cadre de la politique d'hébergement et du Logement d'abord, et plus récemment, des réunions conjointes avec le Ministère de l'intérieur relatives aux déplacés ukrainiens.
- Des tables rondes, où, il est demandé à la Fédération de faire valoir son point de vue.

Entretiens avec les ministères, les parlementaires, les grands partenaires Participation à des tables-rondes

Ministères, Parlementaires, tables rondes	Thématiques	Dates
Emmanuelle Wargon, Ministre du Logement	Politique de rénovation énergétique	8 janvier 2021
Vincent Descœur, Président, et Marjolaine Meynier-Millefert, rapporteuse, Assemblée Nationale	Mission rénovation thermique des bâtiments, précarité énergétique	12 janvier 2021
Stéphane Claireaux, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon	Lutte contre la précarité à SPM	14 janvier 2021
Comité de sélection DIHAL	Sélection AMI Logement d'abord	20 janvier 2021
Sylvain Mathieu, Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement	- Service de la rue au logement - Bop 177	21 janvier 2021
Groupe de travail les résidences sociales de demain de la DIHAL	Résidences sociales	28 janvier 2021
Olivier Sichel, Directeur de la CDC, Mission Task Force	Rénovation énergétique	2 février 2021
Emmanuelle Wargon, Ministre du logement	Visite intermédiation locative à Dunkerque, avec SOLIHA Flandres	4 février 2021
Groupe de travail les résidences sociales de demain de la DIHAL	Résidences sociales	4 février 2021
Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement	Projet « Éradiquons ensemble les Bidonvilles en Outre-mer »	9 février 2021
Valérie Mancret-Taylor, Directrice Générale de l'Anah	Évolution de la politique de rénovation énergétique	10 février 2021
Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales	- Programme Action-Cœur-de -ville - Petites villes de demain	16 février 2021
Rencontre avec Nadia Bouyer, Directrice Générale d'Action Logement	Point sur le programme d'investissement volontaire : volets rénovation énergétique et adaptation des logements	19 février 2021

Ministères, Parlementaires, tables rondes	Thématiques	Dates
Lionel Causse et Mickaël Nogal, rapporteurs du titre IV Seloger	Projet de loi Climat et résilience, Titre IV Seloger	22 février 2021
Emmanuel Constantin, Conseiller rénovation énergétique, Ministère du Logement	CEE 5^{ème} période	10 mars 2021
Hélène Courcoul-Petot, Cheffe du BEPPE, ministère des Outre-mer	Évaluation du dispositif de logement évolutif social	25 mars 2021
Délégation aux Outre-mer Audition Sénat	Habitat indigne	8 avril 2021
David Juin et Emmanuel Constantin, Conseillers rénovation énergétique, Ministère du Logement	Évolution du dispositif rénovation énergétique	13 avril 2021
KPMG	Évaluation du programme Habiter Mieux Sérénité	23 avril 2021
DITP (Direction interministérielle de la Transformation publique - en charge du pilotage de cette mission), DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages)	Mission interministérielle sur « La simplification des aides nationales sur l'autonomie »	4 mai 2021
Cabinet Logement, conseillers technique rénovation énergétique	Évolution de la politique énergétique (Anah, Ademe, CEE)	2 juillet 2021
Cabinet logement en visioconférence avec plusieurs directeurs SOLIHA	Point sur le PIV rénovation énergétique	29 juillet 2021
Cabinet Logement	- Évolution de la politique de rénovation énergétique - Réforme Louer Abordable	20 septembre 2021
Union Sociale pour l'Habitat Outre-Mer, intervention SOLIHA	Politique de l'habitat dans les Outre-Mer	27 septembre 2021
Congrès USH	Stand au Congrès	28 -30 septembre 2021
Assemblée nationale	Projet loi de finances 2022, la transition écologique	29 septembre 2021
Webinaire Congrès digital HLM	Les associations durant la crise Covid (table ronde)	6 octobre 2021
Observatoire des impayés	Impayés locatifs	12 octobre 2021
Conseil général de l'environnement et du développement durable	Évolution du monde artisanal	20 octobre 2021
Cabinet Logement	Évolution du dispositif louer abordable	22 octobre 2021
Assemblée nationale	Les politiques de l'habitat en Outre-mer	27 octobre 2021
Comité de pilotage nationale réinstallation (ministère de l'intérieur)	Réinstallation	29 octobre 2021
Manuel DISA, Délégué interministériel égalités des chances et de la visibilité des Outre-mer	La question du logement dans les Outre-mer	4 novembre 2021

LES FAITS MARQUANTS

Ministères, Parlementaires, tables rondes	Thématiques	Dates
Cabinet logement, Louis de Franclieu, conseiller technique	Réforme du dispositif Louer Abordable	18 novembre 2021
États généraux de la Fédération des parcs naturels	Valeurs ajoutées, ingénierie, que peuvent apporter les équipes SOLIHA pour revitaliser les territoires ruraux et ses petites villes	25 novembre 2021
Journées techniques des CEE, Cité des sciences : Précarité énergétique : du constat à l'action	Intervention croisée SOLIHA/Sonergia pour lutter contre la précarité énergétique et ses effets néfastes.	1 ^{er} décembre 2021
Réunion du Comité d'experts de la DIHAL	Programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement	6 décembre 2021
Congrès de l'UNAFO	Point sur la politique du logement d'abord et ses perspectives	7 décembre 2021
Fondation Qualitel	Remise de prix au projet BBC SOLIDAIRE via la Ligue nationale contre le taudis	7 décembre 2021
Cabinet Logement, David Juin, Conseiller technique	Préparation du décret Mon Accompagnateur Rénov'	5 janvier 2022
Jean Castex, Premier ministre, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Emmanuelle Wargon, ministre chargée du logement	Déplacement à Amiens en lien avec la reconversion des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols et la vacance qui réduit progressivement les espaces naturels et les terres agricoles	8 janvier 2022
Équipe de la DIHAL	Problématique des bidonvilles dans les outre-mer	8 février 2022
Club initiative contre l'exclusion bancaire	Réunion autour de la Banque postale des réseaux associatifs nationaux autour des impacts de la crise sanitaire	9 février 2022
Réunion de travail avec l'Anah, Simon Corteville, responsable rénovation énergétique et politiques sociales	Développements du décret MAR : lutte contre l'habitat indigne, adaptation	22 février 2022
Plusieurs ministres ont été réunis autour de Jean Castex, en présence des partenaires sociaux (départements, associations, organisations syndicales...)	Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social	25 février 2022
Réunion du Comité d'experts de la DIHAL	Crise Ukrainienne, perspectives de la politique du logement	23 mars 2022
Salons des séniors	Conférence débat : transition démographique et adaptation du logement	23 mars 2022

PROPOSITION D'AMENDEMENT ADRESSÉ À MICKAËL NOGAL, DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'HABITAT ET MARJOLAINE MEYNIER-MILLEFERT, RAPPORTEUSE DE LA MISSION RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

ART. 14

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT présenté par

ARTICLE 14

I- A l'alinéa 5

« À la huitième ligne, colonne C, le montant : « 481 000 » est remplacé par le montant : « 1 428 000 000 » ; »

II. – La perte de recettes pour l'État est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle aux droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 43 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 a prévu que le produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre telle que prévue aux articles 3 quinquies et 10 de la directive 2003/87/ CE du Parlement européen étaient affectés à l'ANAH dans la limite d'un plafond fixé par la loi de Finances. Ce plafond initialement fixé à 590 M€ n'est plus maintenant que de 481 M€. Or le tome 1 (recettes) du fascicule voies et moyens 2022, indique une prévision de recettes de 1,428 Md€ pour la vente des quotas carbone.

Nous proposons par cet amendement que la totalité du produit des recettes des enchères des quotas carbone soit 1,428 Md€ soit affecté à l'Anah afin de lutter contre la précarité énergétique en favorisant les travaux de rénovation ambitieux et en les subventionnant intégralement pour les ménages très modestes.

SOLIHA partenaire des Parcs naturels régionaux aux États généraux de l'habitat le 25 novembre 2021 à Paris

Les États généraux de l'habitat, dans le cadre de Petites villes de demain ont été organisés le 25 et 26 novembre dernier à Paris à l'initiative des Parcs naturels régionaux de France. SOLIHA était partenaire de cette manifestation. Michel Pelenc est intervenu en ouverture, aux côtés de Philippe Bach Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val-de-Seine, Michaël Weber Président de la Fédération des Parcs, Jessica Brouard-Masson Directrice de la Direction de l'expertise et des politiques publiques de l'Anah et Joël Giraud Secrétaire d'État chargé de la ruralité. Son intervention a porté principalement sur quatre points :

- Un contexte favorable au développement du dispositif Petites villes de demain avec le regain démographique des zones rurales, notamment du fait de la crise sanitaire et du développement du télétravail ;
- Le rôle moteur de l'habitat comme point d'appui pour une stratégie de développement global avec deux enjeux prioritaires :
 - La transition énergétique, l'objectif de décarbonation totale du parc de logement d'ici 2050, l'éradication progressive des passoires thermiques locatives à partir de 2025 !

- La démarche progressive de 0 artificialisation des sols.

- Le rôle de SOLIHA, le partenaire de proximité des collectivités locales et des ménages modestes avec un rôle de stratège opérationnel et d'ensemblier de complexité ;
- L'innovation SOLIHA au service des territoires, notamment avec le programme « BBC solidaire » ou encore l'habitat inclusif pour les personnes âgées.

Cécile Guérin-Delaunay, responsable du Pôle réhabilitation à la Fédération SOLIHA, est par ailleurs intervenue dans le cadre d'un atelier sur la « rénovation du bâti et mobilisation des ressources locales ». Elle a pu y présenter les stratégies d'amélioration de l'habitat SOLIHA au service des collectivités locales et d'accompagnement des ménages pour des rénovations pérennes. A titre d'exemple, l'OPAH-RU de la Voulte-sur-Rhône et la revitalisation du centre ancien a été présentée.

SOLI- DAIRES

POUR



CONTRIBUER AUX RÉFORMES

L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ ESSENTIELLEMENT MARQUÉE PAR DEUX RÉFORMES, LA MISE EN PLACE DE FRANCE RÉNOV', L'AVÈNEMENT DU DISPOSITIF LOC'AVANTAGES.

ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN 3 ACTES

ACTE I : LA MISSION SICHEL POUR REMETTRE L'USAGER AU CŒUR DU DISPOSITIF DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Fédération a été étroitement associée aux travaux de la Task Force conduite par Olivier Sichel, Directeur général délégué de la Banque des territoires. Ces travaux ont eu le mérite de remettre au centre de la politique de rénovation énergétique, l'accompagnement des ménages qui est un levier indispensable pour atteindre la décarbonation du parc de logements en 2050.

Mission Sichel : les propositions SOLIHA

Préambule

Nous devons aller vers un parc de logements décarbonés, et en priorité, éradiquer les passoires thermiques. Compte-tenu de l'urgence climatique, ce mouvement vertueux doit être engagé sans tarder et de façon massive. C'est la mission de la Task Force « rénovation énergétique des logements privés ». Dans cette perspective, SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, entend prendre toute sa part. Toutes les structures SOLIHA sont agréées par

l'État pour l'ingénierie sociale, financière et technique. Ses 3 100 salariés, conseillers habitat, thermiciens, conseillers en économie sociale et familiale, chargés d'opérations, s'emploient à déployer écoute et expertise pour accompagner les ménages de « A à Z » dans leurs projets de rénovation énergétique. Ancrées dans les territoires, en lien avec les écosystèmes locaux de l'habitat, les associations SOLIHA apportent confiance et sécurité à chaque étape des projets des particuliers. Et ça marche, puisque depuis 2011, les équipes SOLIHA peuvent mettre à leur actif la rénovation énergétique de plus de 250 000 logements partout en France, dont 85 % pour des ménages très modestes. Pour autant, SOLIHA pense qu'il est possible d'aller plus loin et pose ses conditions via 5 notes, 3 schémas et leurs partis pris. C'est à ces conditions que les 130 associations SOLIHA pourront prendre toute leur part dans un chantier où elles ne demandent qu'à s'engager pleinement.

5 notes, 3 schémas, les partis pris SOLIHA

1

Note n°1 - Informer, communiquer par cibles, former les acteurs relais et packager les offres

- Promouvoir une information, des conseils neutres, dispensés par les Espaces Faire, les ADIL, et les organismes agréés et labellisés sur la base d'un cahier des charges obligeant à une information globale ;
- Développer des argumentaires attractifs pour que les propriétaires aient envie de rénover leur logement et lancer des campagnes de communication nationales ;
- Proposer aux propriétaires des offres packagées claires et attractives :
 - 3 formules d'accompagnement : une AMO simple, une AMO intermédiaire (dont l'ingénierie financière), une maîtrise d'ouvrage déléguée complète (ingénierie financière et travaux) ;
 - 3 formules de rénovation : étiquette E (sortie de passoire), étiquettes D et C (intermédiaire), B et A (BBC).

2

Note n°2 - L'agrément

Mobiliser une palette d'acteurs selon les cibles

- Confier aux organismes agréés par l'État l'accompagnement des ménages propriétaires-occupants des 4 premiers déciles et habitant des logements F et G (900 000 logements) et celui des propriétaires bailleurs qui veulent conventionner leur logement ;
- Confier à d'autres acteurs, labellisés selon un cahier des charges, les autres publics (3 500 000 logements, et le parc de logements dont l'étiquette est comprise entre E et C qui doivent aller vers B et A).

3

Note n°3 - L'accompagnement des ménages, le maillon essentiel pour aller à une rénovation globale : trois formules d'accompagnement sécurisantes

Formule n° 1 : une assistance à maîtrise d'ouvrage de base, soit 1 200,00 €, en incluant un accompagnement post travaux ;

Formule n° 2 : une assistance à maîtrise d'ouvrage de base avec le management financier du projet, soit 1 850,00 €, ce qui suppose de faciliter la mise en place de caisses d'avance et de rendre l'Eco PTZ plus attractif pour les banques, par exemple, en portant le taux de garantie à 90 % (comme le PGE) ;

Formule n° 3 : une assistance à maîtrise d'ouvrage globale, financière et technique, soit 5 500,00 €, ce qui suppose un accès aux assurances ;

Point de vigilance, la mise en œuvre de ces formules et chantiers afférents, n'est possible que si les taux de subvention des travaux sont rehaussés de façon significative.

4

Note n°4 - Le parc locatif privé, revisiter la boîte à outils

Actualiser la boîte à outils relative aux propriétaires-bailleurs ; par exemple, le déficit foncier, principal outil fiscal utilisé par les propriétaires-bailleurs, n'a pas été révisé depuis 40 ans !

5

Note n°5 - Les copropriétés, booster la boîte à outils

- Agir sur la solvabilisation des copropriétaires pour permettre la réalisation des travaux en partie commune, en :
 - Développant les possibilités d'avance des subventions :
 - Développer le préfinancement des subventions pour l'ensemble des copropriétés, via la mobilisation des organismes bancaires et la facilitation du recours aux Eco-PTZ collectifs ;
 - Développer les possibilités de préfinancement des CEE.
 - Développer des solutions de financement des restes à charge :
 - Lever les freins existants des solutions de prêts collectifs à adhésions individuelles ;
 - Faciliter le recours aux Eco-PTZ collectifs ou développer des solutions de prêts à taux zéro ;
 - En dernier recours, développer un prêt à taux zéro adossé à la valeur du bien.
- Faciliter la réalisation des travaux de rénovation énergétique en donnant aux collectivités locales la possibilité de faire évoluer leurs documents réglementaires et législatifs, notamment, en rendant le droit d'empiètement systématique ;
- Conforter la dynamique et lisser l'effort de la chaîne de production en donnant une visibilité au-delà de 2022 (le dispositif MaPrimeRénov' Copro prend fin en décembre 2022) ;
- Point de vigilance : tout cela ne pourra fonctionner que si les primes individuelles pour les ménages modestes et très modestes sont doublées.

[CP-SOLIHA-18/03/21]

SOLIHA SALUE LES AVANCÉES DU RAPPORT SICHEL SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE TOUT EN SOULIGNANT DES POINTS DE VIGILANCE

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat se félicite de la mission Sichel « Rénovation énergétique des logements privés ».

Cette mission, conduite en un temps record avec de nombreux acteurs dont la Fédération SOLIHA, propose d'enclencher une véritable dynamique de rénovation des logements, notamment, des 4,8 millions de passoires thermiques. Elle reconnaît la nécessité d'un accompagnement sécurisant des ménages et insiste sur la nécessité de dégager des moyens de financement considérables. La Fédération, qui se félicite des conclusions du rapport qui sont en correspondance avec le discours que tient SOLIHA depuis des années, souligne aussi des points de vigilance.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT, NERFS DE LA GUERRE

En mettant le ménage au cœur de son dispositif, la mission Sichel identifie clairement l'accompagnement des ménages et le financement des travaux comme les nerfs de la guerre pour éradiquer les passoires thermiques et aller vers un parc de logements totalement décarboné. Pour accélérer la lutte contre les gaz à effet de serre, la mission Sichel met en avant les projets de rénovation globale, soulignant le manque de performance de la démarche par geste. Il s'agit de respecter les engagements pris par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, réitérés par loi Énergie Climat, et, d'alimenter autant que nécessaire, le projet de loi climat et résilience, actuellement en débat à l'Assemblée nationale. Il s'agit également de répondre aux attentes pressantes des citoyens, portée par la convention citoyenne du climat.

SOLIHA, 1^{ER} ACTEUR NATIONAL DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE IMPLANTÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

En cela, la mission Sichel reconnaît la valeur ajoutée des 2800 salariés de SOLIHA, qui chaque jour, sont aux côtés des ménages modestes et très modestes, précisément pour les accompagner afin de les sécuriser à chaque étape de leur projet de travaux de rénovation énergétique et de faciliter leur passage à l'acte. Les équipes SOLIHA diagnostiquent le logement, établissent le programme de travaux le plus performant possible et optimisent le plan de financement des ménages. Elles jouent un rôle d'ensemblier et de tiers de confiance et, à ce titre, sont agréées par l'État pour l'ingénierie sociale, financière et technique, prévue à l'article R.365-3. En termes de résultat, les équipes SOLIHA sont le premier acteur de lutte contre la précarité énergétique avec la rénovation énergétique de plus de 250 000 logements.

TROIS POINTS DE VIGILANCE

Pour réussir cette mission, SOLIHA attire l'attention sur trois points :

- L'accompagnement des ménages requiert impérativement la neutralité. Le rôle de tiers de confiance ne saurait être biaisé par des logiques de commercialisation de matériaux ou d'équipement. SOLIHA sera très attentif à l'établissement et respect du cahier des charges de « Mon Accompagnateur Rénov' ».
- Le financement des travaux suppose un engagement résolu et à haut niveau de l'État, notamment, auprès des ménages modestes et très modestes, pour que leur reste à charge soit soutenable. Il suppose également un engagement des banques à distribuer l'Eco-PTZ. A cet égard, SOLIHA a proposé que les prêts bancaires vers les ménages très modestes soient garantis à 90 %, comme cela a été fait avec succès par le PGE.
- La boîte à outils pour traiter les 1,7 million de passoires énergétiques du parc locatif privé doit être revue en profondeur. Les aides à la pierre, le conventionnement, les outils fiscaux, ne font plus levier.

Fortes de leur savoir-faire et de leur ancrage territorial, les équipes SOLIHA entendent prendre toute leur part à ce projet vertueux d'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens et de lutte contre les gaz à effet de serre.

ACTE II : L'ANAH EN CHARGE DU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En échangeant, en janvier 2021 avec la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, pointant le manque de fluidité pour les ménages du dispositif en place, avec des Espaces Faire, relevant de l'ADEME, les conseillant et des opérateurs, relevant de l'Anah, les accompagnant dans leurs projets de rénovation énergétique, cela sans réelle articulation entre ces deux réseaux. Du coup, après avoir diligenté une enquête auprès des Préfectures, la ministre annonçait dès mai 2021, que dès 2022, ce serait l'Anah qui assurerait la coordination entre l'ensemble des acteurs.

Retour sur les rencontres digitales du Réseau Faire en présence d'Emmanuelle Wargon, le 5 mai 2021

« Nous avons besoin de franchir une nouvelle marche pour offrir aux citoyens un parcours de rénovation de l'habitat, fluide et sans coutures, d'un bout à l'autre », Emmanuelle Wargon.

Le vote par l'Assemblée nationale d'un accompagnement obligatoire pour toutes les rénovations ambitieuses et la création de « Mon Accompagnateur Rénov' », orientation majeure du rapport Sichel, ont fini de convaincre la Ministre : « à l'horizon 2022-2023, l'Anah a vocation à devenir l'agence unique, en charge du service public de la rénovation énergétique de l'habitat. Il s'agit d'unifier ce qui aujourd'hui est encore trop dispersé. **Le pilotage de la communication, l'unification de la gestion des aides, l'animation locale, seront donc progressivement confiés à l'Anah** ». Pour sa part, l'ADEME restera chargée de la bonne exécution du programme SARE, afin de ne pas désorganiser ce qui a été mis en place et **conservera son expertise sur le sujet général de l'énergie dans le domaine du bâtiment**.

Cette réforme doit permettre un « parcours de rénovation encore plus lisible, encore plus fluide, encore plus accessible, au service de notre ambition sociale et écologique et surtout, au service des ménages », Emmanuelle Wargon.

« Mon Accompagnateur Rénov' » fera partie intégrante de cette refonte et pourra être financé grâce au SARE. **Le cahier des charges de ce nouveau métier sera co-construit sur la base de la neutralité, en intégrant les enjeux de massification et de qualité de l'accompagnement**. Il s'agira d'un « service public neutre, libre, gratuit et donc désintéressé », Emmanuelle Wargon.



France Rénov', Mon Accompagnateur Rénov', MaPrimeRénov'

Un webinaire du 20 octobre co-animé par le Ministère, l'Anah et l'Ademe est l'occasion de plusieurs annonces. La marque FAIRE et le service public de la rénovation énergétique deviennent « France Rénov' ». Cela veut dire : une plateforme digitale unique, un numéro dédié, et des guichets reposant sur les opérateurs Anah et Ademe, dans un premier temps. Puis en 2023, l'Anah prendra définitivement la gestion de ce service public.

Dès le 1^{er} Janvier 2022, « France Rénov' » organisera le déploiement de ce « nouveau » service public, et orientera l'ensemble des ménages qui veulent engager des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Il deviendra le point d'entrée unique pour engager un parcours de travaux, d'accompagnement et facilitera la lisibilité de cette politique publique de l'habitat. **La simplification du parcours de travaux pour les ménages repose sur 3 étapes :**

- Je m'informe avec « France Rénov' » ;
- Je suis accompagné par un « Accompagnateur Rénov' » ;
- Je réalise mes travaux et je bénéficie d'un financement « MaPrimeRénov' ».

A noter : à partir du 1^{er} juillet 2022, les ménages éligibles à Ma Prime Rénov Sérénité pourront bénéficier des primes CEE, voire, pour les travaux les plus ambitieux de la prime « Coup de pouce rénovation performante ».

[CP-SOLIHA-18/01/21] LANCEMENT DU SERVICE PUBLIC FRANCE RENOV'

SOLIHA est « Mon Accompagnateur Rénov' » depuis le 1^{er} janvier 2022

Acteur historique de la rénovation énergétique, SOLIHA compte à son actif près de 300 000 logements rénovés pour des ménages très modestes. Acteur de proximité, SOLIHA accompagne les ménages de « A à Z », optimise le plan financement de leur projet, sécurise leur chantier. Réseau associatif neutre et tiers de confiance, SOLIHA s'inscrit pleinement dans le nouveau dispositif France Rénov', qui doit permettre au parc de logement français d'atteindre la neutralité carbone.

Le secteur résidentiel pèse encore aujourd'hui 29 % de la consommation énergétique nationale et 20 % des émissions de gaz à effets de serre. Le parc de résidences principales françaises compte près de 30 millions de logements et seulement 3 millions d'entre eux ont une étiquette A ou B, c'est-à-dire, performants d'un point de vue énergétique. Il reste donc 27 millions de logements à rénover en 28 ans pour atteindre la neutralité carbone ! Parmi ces logements, 18 % sont des passoires thermiques avec des étiquettes énergétiques F ou G, c'est-à-dire, non décentes au sens de la loi. Cela représente 11 millions de Français. Et nombre de ces personnes sont en situation de précarité, se privent de chauffage pour ne pas générer des factures énergétiques trop importantes, risquent des impayés, contractent des problèmes de santé, ont froid l'hiver et chaud l'été chez elles.

**27 MILLIONS DE
LOGEMENTS
À RÉNOVER
ÉNERGÉTIQUEMENT
D'ICI 2050, UN ENJEU
CLIMATIQUE ET SOCIAL**

LE SERVICE PUBLIC FRANCE RENOV' A POUR MISSION DE RELEVER LE DÉFI DE LA DÉCARBONATION DU PARC DE LOGEMENTS ET DE LA DIMINUTION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

France Rénov', lancé par la ministre du Logement Emmanuelle Wargon le 12 Janvier dernier, a pour objectif de déployer une politique de rénovation ambitieuse : « *la transition écologique des logements est bel et bien en cours et aujourd'hui, elle n'entend négliger ni la qualité, ni la performance* ». De fait, France Rénov', qui rassemble le réseau Faire de l'ADEME et les opérateurs de l'Anah, doit permettre de fluidifier le parcours des ménages. L'objectif est de les orienter immédiatement vers l'Accompagnateur Rénov' le plus proche, pour qu'il trouve la solution la plus adaptée à leur projet de rénovation et à leur situation sociale. Afin de faciliter la mise en œuvre de cette réforme, cette mission d'accompagnement est d'ailleurs confiée à ces mêmes acteurs, dont SOLIHA, déjà identifiés localement. De même, tous les financements sont regroupés sous la bannière « Ma Prime Rénov' ».

SOLIHA, L'ACTEUR CLÉ ET DE CONFIANCE POUR ACCOMPAGNER LES FRANÇAIS DANS LEUR PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SOLIHA, ce sont 145 associations, 3 100 salariés, des équipes composées de thermiciens, conseillers habitat et travailleurs sociaux, présentes sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultra-marin. Elles déploient des méthodes de travail et des outils éprouvés, permettant d'apporter des solutions de rénovation énergétique personnalisées à chaque ménage. SOLIHA, c'est aussi un tiers de confiance, qui joue un rôle d'ensemblier de toutes les aides existantes pour minimiser le reste à charge de ces personnes.

SOLIHA ATTIRE L'ATTENTION SUR TROIS POINTS, CONDITIONS DE SUCCÈS POUR ALLER À LA NEUTRALITÉ CARBONE

- L'accompagnement des ménages requiert impérativement la neutralité. Le rôle de tiers de confiance ne saurait être biaisé par des logiques de commercialisation de matériaux ou d'équipements. SOLIHA sera très attentif à l'établissement et respect du cahier des charges de « Mon Accompagnateur Rénov' ».
- L'accompagnement social des ménages les plus en difficulté est un levier indispensable pour les amener vers les rénovations les plus ambitieuses. Le financement de ces missions doit être à la hauteur des ambitions.
- Le financement des travaux suppose un engagement de l'État à haut niveau, notamment, auprès des ménages modestes et très modestes, pour que leur reste à charge soit soutenable. Il suppose également un engagement des banques à distribuer l'Eco-PTZ Habiter Mieux ou le Prêt Avance Rénovation.

ACTE III : LE PROJET DE DÉCRET MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV QUI FÂCHE

Conseil national de l'habitat du 15 février 2022

Décret pris pour application de l'article 164 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Michel Pelenc : « Pourquoi ce texte encore soumis à enquête publique – et donc non définitif – est-il soumis au CNH ? Au-delà de cette question de forme, il me semble qu'un grand nombre d'éléments demeurent flous et que de nombreuses précisions sont manquantes. Vous avez insisté sur la nécessité de répondre à la demande en faisant entrer de nouveaux acteurs, comme les collectivités territoriales et les architectes. Or nous ne devrions comptabiliser que 50 000 dossiers en 2023, puisque l'ouverture « MPR 2 gestes » et « Réno Globale » n'interviendra qu'à partir du mois de septembre, soit l'équivalent de ce qui existe aujourd'hui. Enfin, s'il est question de l'impossibilité, pour les acteurs privés, de réaliser directement des activités d'exécution d'ouvrage, j'en déduis que les groupes privés pourront créer des filiales pour se positionner sur ce qui deviendra un marché. Je considère qu'il s'agit d'une erreur stratégique et politique. Les ménages ont besoin d'objectivité pour définir leurs besoins et ne pas subir la pression de commerçants et d'équipementiers. Or c'est justement ce que vous proposez avec ce projet de décret. Dans ce contexte riche en fractures sociales, numériques et autres, il me semblerait préférable de faire preuve de bienveillance envers nos concitoyens. En tout état de cause, je ne vois pas l'utilité d'un tel dispositif, d'autant que MPR est déjà largement livré au commerce, avec 700 000 actes par an. En conséquence la fédération SOLIHA votera contre ce projet de décret ».

L'ensemble des réseaux associatifs membres du Conseil national de l'habitat a rejoint la position de la Fédération SOLIHA, ce qui a donné lieu à un courrier co-signé à la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon :



Madame Emmanuelle WARGON
Ministre déléguée auprès de la ministre de la
Transition écologique chargée du logement
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 21 février 2022

Objet : Projet de décret Mon Accompagnateur Rénov' – Interpellation du monde associatif

Madame la Ministre,

Le monde associatif œuvrant aux côtés des ménages en situation de fragilité pour lutter contre la précarité énergétique salue le projet de décret relatif à Mon Accompagnateur Rénov', mais reste préoccupé par l'organisation qu'il préfigure.

Ces acteurs partagent avec vous l'objectif d'emmener l'ensemble du parc de logements vers la neutralité carbone d'ici 2050, d'autant que la flambée des coûts des énergies entraîne des difficultés financières croissantes pour un grand nombre de nos concitoyens. Vivre dans des conditions plus confortables, gagner du pouvoir de vivre tout en préservant davantage l'environnement, nous paraît à tous particulièrement vertueux.

Pour autant, l'exercice consistant à accompagner des ménages aux revenus très modestes vers des projets de rénovation énergétique de 40 K€, 50 K€, voire 60 K€, pour aller aux étiquettes A, B ou C n'est pas anodin. Les chantiers de ces ménages doivent être sécurisés à chaque étape, selon leur besoin, leur habitat, leur moyen. Cela requiert un accompagnement et une attention de chaque instant, par un tiers de confiance. Il s'agit de partager avec le ménage son programme de travaux, d'optimiser son plan de financement (préfinancement, bouclage du budget pour diminuer son reste à charge), de veiller à la bonne réalisation de ses travaux avec les différents intervenants, de faire en sorte que ses subventions et prêts soient versés au bon moment, de l'accompagner dans l'ensemble de ses démarches numériques.

En conséquence, ces ménages méritent un accompagnement qui met leurs besoins au centre de leur projet, associant bienveillance et rigueur dans sa mise en œuvre.

Le projet de décret Mon Accompagnateur Rénov' prévoit que des filiales de groupes privés puissent être agréées et proposer leurs services à ces ménages. Or, nous avons tous en tête les dérives récentes de certaines entreprises dans le domaine de la rénovation énergétique, le démarchage téléphonique effréné dont ont été victimes des centaines de milliers d'entre eux. Pareillement, les déboires du Plan d'Investissement Volontaire « rénovation énergétique » piloté par Action Logement, sont essentiellement dus aux carences de maîtrise d'entreprises privées, essentiellement animées par l'obtention de gains financiers rapides.

Le monde associatif ne souhaite pas que les ménages les plus fragiles soient à nouveau livrés à ces groupes privés.

Au regard des objectifs, la réponse apportée sur l'impossibilité de satisfaire la demande des ménages ne nous paraît pas fondée

En effet, en 2023, l'accompagnement obligatoire concernera essentiellement les 40 000 dossiers MaPrimeRénov' Sérénité. Ce n'est qu'à partir de septembre 2023 que les dossiers MaPrimeRénov' « 2 gestes » et « rénovation globale » seront soumis à cette même obligation, soit environ 10 000 dossiers supplémentaires, ce qui correspond au niveau d'activité de 2021.

Pour 2024 et les années suivantes, la priorité sera de traiter les 4,8 millions de passoires thermiques, surtout, celles occupées par les 900 000 propriétaires-occupants et 880 000 locataires modestes et très modestes.

Rien qui ne soit hors d'atteinte du monde associatif ou des collectivités territoriales, parmi lesquels, les CCAS, SOLIHA et les opérateurs Anah, les Espaces Conseils France Rénov', l'Uniopts, les UDAF, la FAPIL, le Mouvement Habitat et Humanisme, et toutes les associations locales à vocation sociale.

Ces acteurs demandent que le décret précise :

- Que les publics des 4 premiers déciles soient exclusivement accompagnés par leurs soins,
- Qu'ils puissent constituer, dès que nécessaire, des groupements pour mieux répondre à l'ensemble des missions attendues par les ménages et les familles.

Ces avancées seraient au bout du compte en parfaite cohérence avec le service public France Rénov' annoncé par la loi Climat et Résilience et lancé en ce début d'année, par vous-même, Madame la Ministre.

Quant aux entreprises privées, elles montrent tous leurs talents dans le succès de MaPrimeRénov' avec 770 000 dossiers déposés en 2021. Elles pourront également répondre à la demande des millions d'autres ménages et familles, faisant valoir leur savoir-faire et la qualité de leurs produits.

C'est pour nous entretenir de ces différents points, en lien très fort avec le quotidien de nos concitoyens, que les associations signataires souhaitent vous rencontrer prochainement.

En vous remerciant de votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Fédération
SOLIHA**

Hélène Pélissard
Présidente

UNIOPSS

Jérôme Voiturier
Directeur général

UNAF

Marie-Andrée Blanc
Présidente

FAPIL

Thierry Debrand
Président

**Fondation
Abbé Pierre**

Christophe Robert
Directeur général

Habitat et Humanisme

Philippe Pelletier
Président du Directoire

UNHAJ

Claude Garcera
Président

Courrier disponible ici :

<https://bit.ly/3N6SEqC>

ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DE MOBILISATION DU PARC PRIVÉ EN 3 ACTES

ACTE I : PARC PRIVÉ LOCATIF, IL EST URGENT D'AGIR

Lors de son déplacement à Dunkerque, le 4 février 2021, dédié à la mobilisation du parc locatif privé, la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon s'est vue remettre par la Fédération SOLIHA ses propositions consignées dans une note : « Parc privé locatif, il est urgent d'agir ! »

De fait, SOLIHA considère que le parc locatif privé est à la croisée de plusieurs enjeux stratégiques : l'annonce de l'interdiction de 3,58 millions de logements locatifs énergivores d'ici 2034 (12 millions de personnes sont concernées), les impacts sociaux de la crise sanitaire, le plan de lutte contre la vacance. En ce sens, SOLIHA formule plusieurs propositions :

Proposer aux propriétaires bailleurs « mon service d'accompagnement à la location »

Il s'agit d'un service d'accompagnement locatif, de même type que « Mon Accompagnateur Renov' », proposé par le rapport Sichel. Il s'agit de sécuriser les propriétaires bailleurs à chaque étape de leur projet, avec un encouragement à aller vers le social :

- Les propriétaires bailleurs solidaires, qui conventionnent leur logement, se voient proposer un accompagnement global et gratuit ;
- Les propriétaires bailleurs, qui ne souhaitent que rénover énergétiquement leur logement se voient proposer un accompagnement à la carte, pris en charge pour partie par l'Anah.

Promouvoir et rehausser le montant des aides aux travaux pour les propriétaires bailleurs, créer un produit « logements vacants »

- Le montant des aides pour réaliser les travaux pourrait être lié à l'engagement social du propriétaire-bailleur et à une étiquette minimale à atteindre après travaux, l'étiquette D ;
- Une part considérable de la vacance des logements est dû à des travaux trop importants à réaliser. Pour faire venir ce parc sur le marché locatif social, un package global pourrait être proposé à leurs propriétaires, liant « aides à la pierre, sécurisation, fiscalité et aides à l'intermédiation locative ».

Réviser la boîte à outils

La boîte à outils à disposition n'a pas été revue depuis des années compte tenu du tropisme propriétaire occupant. Le conventionnement, le déficit foncier méritent révision, ils ne font pas suffisamment levier. L'Eco Ptz HM doit s'ouvrir aux propriétaires bailleurs solidaires.

- L'Eco PTZ Habiter Mieux n'est éligible pas aux propriétaires bailleurs, or ce prêt à taux 0 permet de préfinancer les travaux et de boucler les plans de financement.
 - Rendre les propriétaires bailleurs solidaires éligibles à l'Eco PTZ Habiter Mieux.
- Le conventionnement n'est pas suffisamment clair dans sa sortie et trop contraignant pour être attractif.

- Il est nécessaire d'en améliorer la transparence et de le rendre plus fluide.

- Actuellement, et pour chaque projet, les services de l'État déterminent le montant du loyer au m² selon des critères complexes, qui ne sont pas connus d'avance, alors que le loyer plafond par m² et par zone géographique est publié chaque année et devrait être applicable partout. Cela décourage de très nombreux propriétaires bailleurs potentiels.
 - Il convient que le montant du loyer soit celui fixé par décret par les services fiscaux et soit consultable en ligne sur le site de l'Anah.
- Le déficit foncier est l'outil préféré des propriétaires-bailleurs des derniers déciles de revenus. Cet outil n'a pas été revisité près de 50 ans.
 - Le montant du plafond du déficit foncier imputable pourrait être majoré et lié à un % minimum de travaux de rénovation énergétique.

Dynamiser la mobilisation du parc de logements privés

- La prime d'intermédiation locative de 1 000 € est accordée aux propriétaires qui conventionnent leur logement en intermédiation locative avec un loyer social et très social. La zone C en est exclue, ce qui rend plus difficile la captation de logement.
 - Revaloriser la PIL (la porter à 3000 €), l'étendre à la zone C et à tous les propriétaires bailleurs solidaires
- La captation de logement requiert du personnel dédié et des actions de communication relativement onéreuses : presse, radio, campagne d'affichage. Elle est financée par le BOP 177 à hauteur de 300 à 900 € par logement capté en IML selon les zones.
 - Revaloriser la prestation « captation » en la portant de 600 € à 1100 € selon les zones.
- L'expérience montre que la mobilisation du parc privé passe par la connaissance des propriétaires-bailleurs des incitations mises à leur disposition pour conventionner leurs biens.
 - Lancer une campagne de communication nationale relative à « Mon Accompagnateur Renov' » propriétaire bailleur qui permettra de bénéficier de la PIL et d'aides de l'Anah majorée.

ACTE II – UN BILAN EN DEMI-TEINTE DU PLAN LOGEMENT D'ABORD

- Clairement, la politique du Logement d'abord est le socle d'une nouvelle politique de l'habitat en ce qu'elle joue sur plusieurs registres pour apporter des solutions logement aux plus démunis, qu'elle contribue à coordonner l'ensemble des acteurs de l'hébergement et du logement social ;
- Autre point positif, le développement d'une culture Logement d'abord avec :
 - Les « Appels à manifestation d'intérêt pour une mise en œuvre accélérée du Logement d'abord », qui ont connu un vrai succès auprès des collectivités territoriales,
 - Une vingtaine de dispositifs « Un chez soi d'abord ».

Les questions d'accès au logement des plus fragiles, la boîte à outils disponible, deviennent plus tangibles pour les décideurs politiques. Plus, cette politique a permis de rendre plus visibles les solutions vers les plus fragiles. Par exemple, la Communauté urbaine de Dunkerque a érigé son nouveau foyer d'hébergement d'urgence au cœur de l'agglomération.

- Cette politique évite le modèle de l'escalier. Elle est vertueuse pour les personnes mais aussi pour la société. Le dispositif « Un chez soi d'abord » a démontré que l'on faisait une économie de 6 000 € par an et par bénéficiaire.

Pour autant, les résultats sont mitigés :

Actions	Objectifs	Résultats	%
PLAI	200 000	92 300	46,15 % (2020)
Pensions de famille	10 000	5 789	58 % (juillet 2021)
Intermédiation locative	40 000	37 601	94 % (juillet 2021)
Attributions de logements sociaux	85 000	79 000	92 % (juin 2021)

Et puis, il faut parfois relativiser. Par exemple, en matière d'IML 40 000 places, cela signifie, 17 500 logements, soit 3 500 par an à mobiliser. C'est déjà ça, mais cela reste modeste eu égard à des besoins, qui plus est, renforcés par la crise sanitaire. Par ailleurs, et malgré les efforts faits, le nombre de places d'hébergement est historiquement élevé avec 200 000 places. En cela, nous pouvons dire qu'il reste trop de personnes sans solution logement adéquate.

Concernant les perspectives 2022-26, la ministre évoquait à l'automne 2021 :

- Un changement complet de modèle avec une programmation pluriannuelle des besoins en hébergement et en logement. Il s'agit de donner plus de visibilité à l'ensemble des acteurs ;
- Une large concertation avec les associations pour un plan de programmation construit dès la fin du premier trimestre 2022, il s'agit de construire un plan à l'écoute des associations et le plus réaliste possible.

Des groupes de travail sont effectivement mis en place relatifs aux « hôtels pour réduire le nombre de nuitées et améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des familles hébergées » ou encore à « l'accompagnement des opérateurs par les pouvoirs publics ». Mais cela ne fait pas une loi de programmation pluriannuelle des besoins en hébergement et logement.

ACTE III : LOC'AVANTAGES

Loc'Avantages, ce nouveau dispositif en action depuis mars 2022, a été élaboré dans la précipitation début octobre 2021. Depuis, plusieurs années la Fédération demandait que la boîte à outils vers les propriétaires-bailleurs soit revue, pour les encourager à faire des travaux de rénovation énergétique, puisque d'ici 2034, 3,4 millions de logements locatifs doivent être rénovés, pour mobiliser le parc privé à des fins sociales, puisque les besoins vont croissant et que les logements vacants se comptent par milliers. Par exemple, le dispositif déficit foncier n'a pas été actualisé depuis près de 50 ans... Et puis, l'Anah ne permet l'amélioration que de 4 000 logements locatifs par an. Mais le gouvernement a préféré cibler le dispositif Cosse observant qu'il aboutissait essentiellement à produire du logement conventionné en zone C, c'est-à-dire dans les zones les moins tendues, avançant qu'il était désormais question d'un objectif de 20 000 logements par an et non plus de seulement 8 000 par an comme le prévoyait le dispositif Cosse.

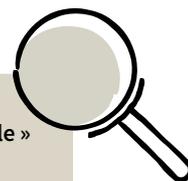
Le nouveau dispositif Loc'Avantages repose sur un triptyque :

- Minoration du loyer de marché d'autant plus forte que le logement est à vocation sociale ;
- Réduction d'impôts pour le propriétaire bailleur en lien la modération du loyer ;
- Obtention d'une prime d'intermédiation locative (PIL) pouvant aller jusqu'à 3 000 €.

La Fédération a échangé en continu avec le cabinet de la ministre du Logement lors de la construction de ce nouveau dispositif. Elle a essentiellement obtenu la généralisation de la PIL à l'ensemble du territoire et sa majoration. Elle s'est engagée par ailleurs à faire un suivi de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif pour l'évaluer et si nécessaire proposer des modifications dès la rentrée prochaine.

FOCUS

« LOUER ABORDABLE »



Le Cabinet logement a présenté le 20 septembre 2021 les nouvelles modalités du dispositif « Louer Abordable »

Les constats

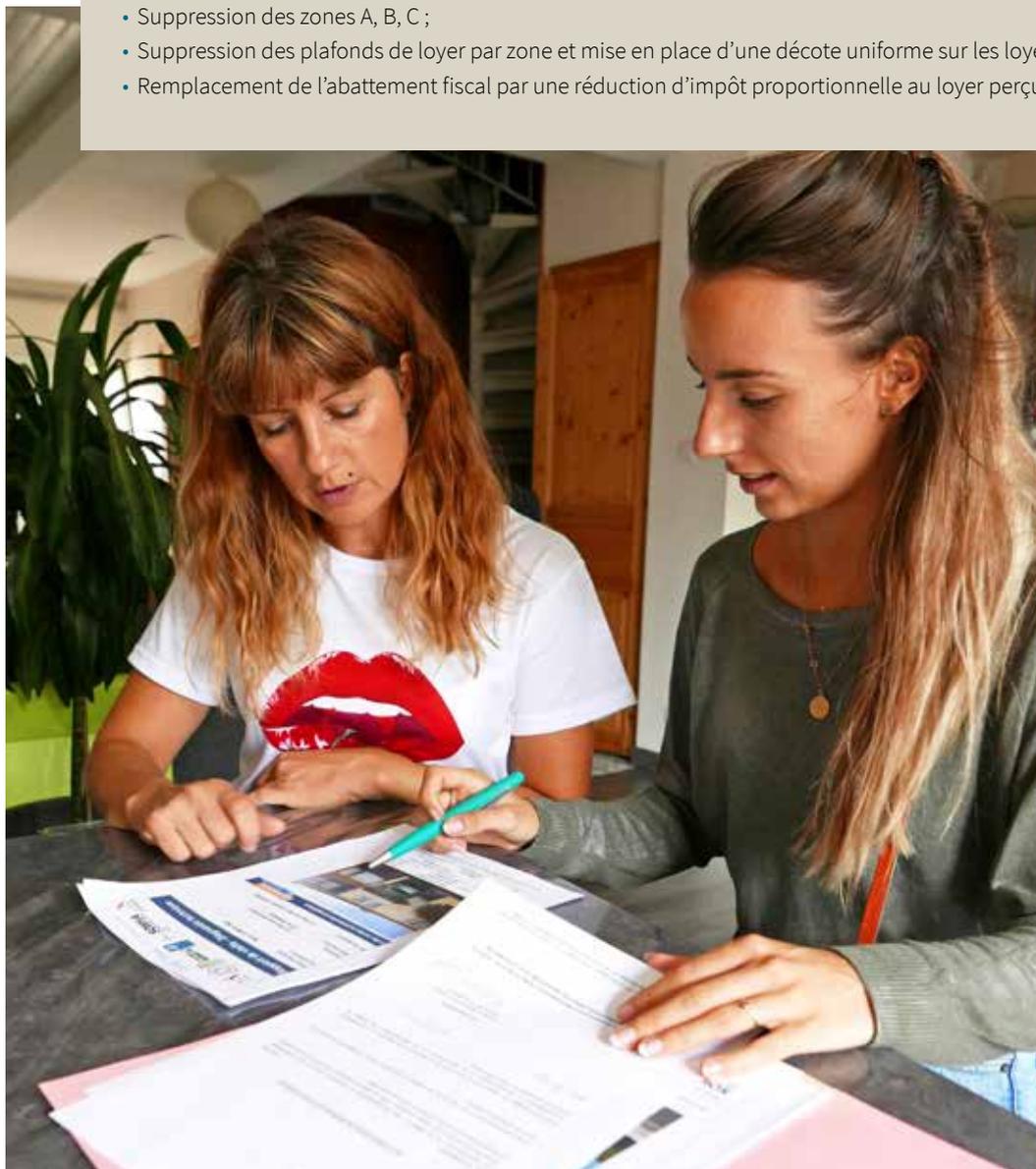
- 60 % du conventionnement se fait en zone détendue (B2 et C) ;
- 62 % des conventionnements en intermédiaire sont signés en zones très tendues (A bis et A) ;
- Le dispositif Cosse s'avère peu attractif pour les propriétaires-bailleurs en zone tendue. On observe même une rentabilité négative pour les conventionnements sociaux en zone tendue ;
- Le dispositif est peu lisible (zonage, fixation du loyer) ;
- Le loyer intermédiaire est fréquemment au-dessus du marché dans un grand nombre de territoires. Cela est également le cas pour le loyer social dans certaines zones détendues.

Les objectifs :

- Massifier la captation ;
- Inciter les propriétaires-bailleurs à conventionner en loyer social en zone tendue.

Les évolutions :

- Suppression des zones A, B, C ;
- Suppression des plafonds de loyer par zone et mise en place d'une décote uniforme sur les loyers de marché ;
- Remplacement de l'abattement fiscal par une réduction d'impôt proportionnelle au loyer perçu par le bailleur.



ANIMER LA COMMISSION OUTRE-MER DU CONSEIL NATIONAL DE L'HABITAT

GENÈSE

Le Conseil national de l'habitat (CNH) a été « institué en 1983 auprès du ministre chargé de la construction et de l'habitation », selon le Code de la construction et de l'habitation. Il réunit les représentants de tous les acteurs du logement en France (associations, entreprises, administrations et élus). Le CNH a notamment pour mission de :

- Voter, après consultation de tous ses membres, les textes réglementaires envisagés par le gouvernement ;
- Contribuer à la définition des orientations et des stratégies en matière d'habitat et proposer au gouvernement toutes mesures ou actions pour la promotion de l'habitat décent ;
- Procéder à toute concertation susceptible de promouvoir le secteur de l'habitat et de la construction à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de logement ;
- Évaluer et donner son avis sur toutes les questions d'intérêt général relatives à l'habitat et à la construction ;
- Étudier et proposer les orientations susceptibles d'éclairer l'action du gouvernement dans le domaine de l'habitat et de la construction.

C'est en ce sens que Mickaël Nogal, Président du CNH, a décidé de mettre en place fin 2020 une commission pour « Examiner toute question pertinente relative à la politique du logement en Outre-mer ». Cette commission Outre-mer a été lancée le mardi 6 juillet 2021. La présidence en a été confiée à Michel Pelenc, Directeur général de la Fédération SOLIHA.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Les travaux de cette commission ont été lancés dès le mois de septembre 2021. Le rapport sera bouclé en septembre 2022. 27 membres du CNH s'y sont inscrits¹.

La méthode de travail développée est faite à la fois de plénières, d'auditions et de l'organisation d'ateliers thématiques.

Au 16 avril 2022 :

- Deux plénières ont été organisées, les 27 octobre et 10 décembre 2021, permettant d'aborder les questions suivantes : dynamiques démographiques, contexte et besoins socio-économiques, impacts du changement climatique, état des lieux et caractéristiques du parc de logement propres à chaque DROM, outils disponibles, financements engagés (subventions, prêts et fiscalité) ;
- Trois ateliers thématiques ont été animés :
 - Le 21 janvier 2022 : « Besoins des populations en matière d'habitat » ;
 - Le 28 janvier 2022 : « Modèle économique du logement social » ;
 - Le 4 février 2022 : « Rénovation de l'habitat privé et revitalisation des centres villes ».
- 22 auditions ont été réalisées, 8 sont programmées.

¹ **Les membres de la commission Outre-mer**, Viviane Artigalas : sénatrice des Hautes-Pyrénées, Philippe Clémandot : Fédération des entreprises publiques locales, Didier Poussou : Fédération des entreprises sociales de l'habitat, Elisabeth Pinto : Fédération des entreprises sociales de l'habitat, Vincent Lourier : Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, Michel Pelenc : Fédération solidaire pour l'habitat, Mahieddine Hedli : Union sociale de l'habitat, Eddie Jacquemart : Confédération nationale du logement, Jean-Michel Saingainy : Confédération nationale du logement – Antenne de la Réunion, Romain Biessy : Confédération syndicale des familles, Tiphaine Esnault : Anah, Josselin Thery : Anah, Lise Ananou : Caisse des dépôts, Manuel Domergue : Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, Micheline Unger : Droit au logement, Patrice Tillet : Action logement, Ibrahima Dia : Action logement, Claire Guidi : Fédération française du bâtiment, Florence Cannesson : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, Marília Mendes : Union nationale des associations familiales, Matthieu Hoarau : Fondation Abbé Pierre, Pascal Catto : CFDT Délégation Outre-Mer, Alexis Rouque : Fédération des promoteurs immobiliers de France, Jean-Yves Sinimale : DAL Réunion, Salim Didane : Unhaj, Olivier Serva : député de Guadeloupe.

PROPOSITIONS SOLIHA DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Un logement pour tous en Outre-mer : lancer un plan de rattrapage habitat massif dans les Outre-mer.

La situation de l'habitat dans les Départements d'Outre-mer doit changer. La croissance démographique à Mayotte et en Guyane ne trouve pas un répondant à hauteur dans la production de logements. Le vieillissement de la population aux Antilles ne rencontre pas la politique d'adaptation des logements nécessaire. Dans l'ensemble des DROM, le niveau de vie de la population est nettement inférieur à celui de l'hexagone (59 % en moyenne), les loyers des logements ne sont pas en adéquation avec cette pauvreté. Qui plus est, les populations ultramarines sont fragilisées, le taux de chômage y est très supérieur à l'hexagone (20,1 % contre 8,8 %), la part des familles monoparentales également (43,2 % contre 22,3 %). Enfin, le coût de la vie y est plus élevé, 10 % en moyenne mais jusqu'à 30 % pour les produits alimentaires. Concernant le parc de logements, on note des taux élevés de logements vacants (12 % contre 8 % dans l'hexagone) et de logements sur occupés (23,1 % contre 4,8 % dans l'hexagone). Enfin, plus de 100 000 logements sont construits en tôle, bois ou végétaux. Les bidonvilles prospèrent, les centres villes comptent de très nombreuses dents creuses, immeubles indignes et vacants, ils doivent être massivement revitalisés. Ajoutons que les territoires d'Outre-mer sont en première ligne en ce qui concerne le changement climatique, ce qui n'est pas sans impact sur le logement et l'aménagement foncier :

1. Mettre en place un plan de rattrapage habitat massif pour les ultramarins, via une loi de programmation pluriannuelle, les ultramarins ont droit aux mêmes conditions d'habitat que les hexagonaux ;
2. Construire une instance de pilotage au plus près des besoins, soit, en lien étroit avec les collectivités territoriales ;
3. Observer, soit mettre en place une batterie d'indicateurs, et programmer, soit s'appuyer sur ces indicateurs pour définir des objectifs par territoires ;
4. Développer l'ingénierie de l'ensemble des acteurs de la chaîne habitat (services de l'État, collectivités territoriales, acteurs de l'habitat, etc.), notamment, via des formations universitaires qualifiantes ;
5. Promouvoir un bouquet de solutions habitat sociales très sociales : élever le taux de Logements Locatifs très social par programme, généraliser les Logements locatifs très sociaux adaptés, promouvoir la maîtrise d'ouvrage d'insertion, booster l'aménagement foncier, développer les formules « office foncier solidaire, bail réel solidaire », relancer l'accession sociale à la propriété ; construire un dispositif « régularisation foncière, acquisition, rénovation », promouvoir l'auto-construction et l'auto-réhabilitation encadrée, produire des pensions de familles ; revaloriser les aides au logement, notamment, le forfait charges ;
6. Revoir le modèle économique de production et de réhabilitation des logements en révisant les normes et en permettant de commercer avec les pays limitrophes ;
7. Adapter les dispositifs Anah et Louer Abordable aux spécificités ultramarines désormais bien identifiées ;
8. Traiter la question des bidonvilles via une approche globale : logement, santé, scolarisation, emploi, accès à l'eau de ville, etc.



La parole à :

EMMANUELLE WARGON

MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CHARGÉE DU LOGEMENT

« Aussi bien sur les sujets du Logement d'abord, de la rénovation énergétique, de la lutte contre l'habitat indigne, du Plan cœur de ville, je partage avec SOLIHA des préoccupations communes de justice sociale, d'équité d'accès à un logement de qualité pour tous les Français y compris les plus modestes. SOLIHA est un acteur majeur de l'accompagnement des ménages modestes qui a un très haut niveau d'expertise, une appréhension fine des situations particulières, de la technicité au service de l'humain et une présence territoriale forte de proximité. Pour toutes ces raisons, il est un acteur majeur de l'action du Ministère du logement et de l'action du Ministère de la transition écologique. »



APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT À CEUX QUI EN ONT BESOIN

Réhabilitation : un logement confortable, abordable
et accessible pour tous

Logement d'abord : soutenir l'accès à l'habitat des plus fragiles



RÉHABILITATION : UN LOGEMENT CONFORTABLE, ABORDABLE ET ACCESSIBLE POUR TOUS

En 2021, dans un contexte de pandémie, les associations SOLIHA se sont fortement mobilisées, ce qui a permis concomitamment le maintien du niveau d'activité et l'engagement de la refonte profonde des évolutions de nos métiers.

2021 a aussi vu de profondes évolutions des métiers SOLIHA, évolutions qui vont se poursuivre tout au long de l'année 2022 avec la mise en place de France Rénov' et, en 2023, avec les premiers Mon Accompagnateur Rénov'.

On peut notamment noter en 2021 :

- Le travail de refonte complète des modalités d'intervention sur la rénovation énergétique : entamé avec le travail de la commission SICHEL dès janvier 2021, il s'est poursuivi tout au long de l'année pour aboutir à la naissance de France Rénov' et Mon Accompagnateur Rénov' tout début 2022 ;
- L'ouverture d'une aide socle à l'ensemble des copropriétés via « Ma Prime Rénov' Copro », ouvrant la voie à une véritable massification de l'intervention ;
- L'évolution des outils de la lutte contre l'habitat indigne en début d'année 2021 avec les besoins de formation des équipes suite à l'évolution du décret fixant les procédures de lutte contre l'habitat indigne, et l'inscription d'un critère de performance énergétique

dans la définition de la décence des logements ;

- La réforme des modalités d'intervention en direction des bailleurs au dernier trimestre modifiant à la fois les modalités de l'accompagnement des bailleurs, dans le cadre des travaux ainsi que les enjeux de captation et la Gestion locative sociale ;
- La publication du rapport Broussy en mai 2021 a mis en lumière les enjeux d'accompagnement des seniors dans une logique de parcours résidentiel intégré : développer à la fois les actions de prévention pour limiter les chutes, et questionner les solutions logements adaptées aux envies des ménages et personnes concernées.

En parallèle de ces évolutions, l'activité du Mouvement SOLIHA s'est maintenue, voire renforcée sur l'ensemble de ses axes d'interventions. Plus de la moitié des dossiers déposés à l'Anah l'ont été par des associations SOLIHA (55 % des dossiers / 48 % des logements), accompagnant les évolutions de l'Agence. Le Mouvement a su s'adapter à ces évolutions et apporter des conseils et des solutions aux ménages, de façon neutre et professionnelle.

Le Mouvement SOLIHA s'est montré au rendez-vous sur les segments d'intervention historiques de l'Anah à la fois dans les secteurs opérationnels (OPAH, PIG) et en secteur diffus, tant sur la rénovation énergétique que sur le maintien à domicile, la lutte contre l'habitat indigne et l'amélioration du parc locatif privé.

En parallèle, et ce, depuis 2020, le Mouvement a amorcé un développement sur les opérations complexes, études et expertises. Cet effort - matérialisé dès à présent par son implication dans les secteurs PVD et ACV - reste à conforter et sera au centre des attentions dans les années futures.

RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

ADAPTER L'HABITAT AUX BESOINS DES PERSONNES

La démarche engagée par le Mouvement et sa Fédération sur l'habitat des personnes âgées et handicapées s'est développée en 2021. Elle s'est déclinée en plusieurs axes d'action.

L'arrivée à la retraite de la génération « baby-boomer » met en avant la place donnée aux seniors dans la société suite à l'accélération du vieillissement de la population. Ce contexte amène les pouvoirs publics et les organismes de la sécurité sociale - Caisse nationale d'assurance vieillesse, Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, Caisse nationales de solidarité pour l'autonomie - à être porteurs de politiques nouvelles.

L'annonce d'une nouvelle aide financière « MaPrimeAdapt », suite au rapport Broussy remis le 26 mai 2021 au Gouvernement, a mobilisé la Fédération qui a été consultée. Des travaux préparatoires ont commencé en 2021 suite à la fusion des aides de plusieurs financeurs et à la mise en discussion des aides fiscales. Le nouveau dispositif « MaPrimeAdapt » devrait voir le jour courant 2022 et être déployé en 2023. Par qui sera-t-il porté ? La question est encore sans réponse. Toutefois, la Fédération alerte sur plusieurs points qu'il semble indispensable de prévoir pour éviter les effets d'aubaine liés à une massification de l'offre face à la demande : la future aide « MaPrimeAdapt » ne pourrait-elle pas être réservée aux opérateurs agréés, telles que les associations SOLIHA, dans certains cas ? Des critères pourraient être mis en avant : personnes âgées victime d'une chute à domicile, seniors en sortie d'hospitalisation, seniors ayant un girage. La fragilité de ce public, une fois confronté à un début d'incapacité, peut justifier le recours à ces critères pour garantir un accompagnement de qualité, neutre et indépendant en évitant qu'en matière de conseil certains acteurs soient à la fois juge et partie.



LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

L'activité SOLIHA s'est développée selon trois axes d'actions :

Les ateliers dématérialisés « Bien chez soi avec SOLIHA »

Ces ateliers préventifs ont été initialement conçus par le Mouvement SOLIHA pour être animés en présentiel. La crise sanitaire a amené la Fédération à adapter ces ateliers collectifs en version digitalisée. Ils permettent de réunir « à distance » les personnes âgées et les aidants familiaux qui désirent avoir des conseils sur plusieurs thématiques :

- L'usage quotidien du logement
- Les bons gestes et postures à adopter
- Les accessoires innovants qu'il convient d'avoir
- Les travaux à réaliser
- Les financements mobilisables à cet effet
- Un point est aussi fait sur les économies d'énergie qu'il est possible de faire dans le logement

En 2021, une boîte à outil a été élaborée par la Fédération avec l'appui de plusieurs associations du réseau (Isère-Savoie, Normandie Seine, Drôme, Union régionale Rhône-Alpes, Paris/ Hauts-

de-Seine / Val d'Oise). Les ateliers ont été mis en ligne sur une plateforme, Happy Visio, qui permet aux seniors de se connecter de chez eux. Le format, d'une durée d'une heure et demie réunit 10 participants maximum. Ils s'adressent aux seniors et à de leur entourage (aidants familiaux).

Les projets d'habitat inclusif

Plusieurs associations ont mis en œuvre de projets d'habitat inclusif aussi bien pour les personnes âgées isolées que pour les personnes atteintes d'un handicap. En Centre-Val-de-Loire, en Charente et dans les Landes, plusieurs projets SOLIHA ont obtenu l'aide à la vie partagée. 8 projets sont aujourd'hui réalisés et 16 autres sont en cours.

Les trucks aménagés SOLIHA pour « aller vers »

Les Trucks SOLIHA sont des véhicules aménagés, 100 % adaptés qui se déplacent dans les centres villes et bourgs, à la rencontre du public. L'objectif est de sensibiliser aux enjeux de l'adaptation du logement, d'informer le public sur les aides financières et les travaux et de présenter du mobilier et des aides techniques qui simplifient la vie au quotidien et améliorent sécurité et confort. Ils ont été conçus en 2018, pour aller au plus dans le cadre de

tournées organisées par les associations SOLIHA sur les marchés, les salons habitat seniors, etc. 11 trucks sillonnent actuellement plusieurs territoires et d'autres sont en projets.

En 2021, un protocole sanitaire a été élaboré afin de prendre les précautions nécessaires lors de la visite des trucks. A titre d'exemple, en 2021, le réseau SOLIHA en Auvergne-Rhône Alpes a organisé 138 tournées et touché 2 200 visiteurs. Elles ont permis de sensibiliser les seniors : 82 % d'entre eux pensent aménager leur logement après la visite du truck. 470 fiches contacts ont été établies et plusieurs rendez-vous pris. Un groupe de travail national se réunit régulièrement pour accompagner le déploiement de cet outil et étudier les adaptations pour optimiser ce service.

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS



Un nouveau cadre d'intervention pour le déploiement du dispositif ECLAT en 2021

Entre 2017 et 2019, une expérimentation sur 7 sites confiés aux associations SOLIHA a permis de réaliser un diagnostic sur les conditions d'habitat des seniors. Ces diagnostics ont abouti à la signature

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

de conventions locales engageant la CARSAT, la collectivité locale et ses partenaires sur un programme d'actions. La Caisse nationale a souhaité en 2021 passer à la phase de déploiement sur 9 nouveaux sites confiés à l'expertise du Mouvement SOLIHA. Elle s'appuie sur la Fédération et l'expertise de l'Union régionale SOLIHA Hauts-de-France pour réaliser les diagnostics. Un premier site a été lancé sur la Presqu'île de Crozon (Finistère), avec l'implication du SOLIHA Bretagne.

L'accord cadre avec la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA)

En 2001, la convention de partenariat entre la Fédération SOLIHA et la mutuelle prévoyait une action sur la question du handicap et du vieillissement, situations auxquelles nombre de ressortissants du secteur agricole et agro-alimentaire sont confrontés. Elle a été régulièrement reconduite pour travailler ces problématiques. La convention actuelle porte sur 2021-25. Elle permet la mise en œuvre du partenariat sur les moyen-long termes entre les deux réseaux ; gage d'efficacité et de suivi.

La fin du Programme d'intervention volontaire d'Action logement sur l'adaptation du logement des seniors

La Fédération SOLIHA avait signé en 2019 une convention de partenariat qui portait sur l'aménagement de 200 000 sanitaires dans des logements occupés

par des seniors. Il s'agissait de mettre en œuvre une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les personnes dans leur projet de travaux et d'en sécuriser la réalisation à la fois sur les plans technique, financier et administratif. Action Logement ayant fait le choix de prévoir une plateforme dématérialisée où étaient ouverts les comptes des bénéficiaires, les pièces justificatives étaient à déposer sur ce site. L'objectif a été revu à la baisse début 2021, avec 100 000 sanitaires installés. Ce partenariat a été mené à son terme fin 2021.

Dans ce cadre, le Mouvement SOLIHA a réalisé 5 000 projets d'adaptation de sanitaires et plus de 10 000 projets de rénovation énergétique.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

En 2022, plusieurs nouveaux projets seront déployés :

Les ateliers Aidants/Aidés

Face à l'allongement de la durée de vie des personnes âgées, de plus en plus proches sont mobilisés pour accompagner les seniors. Ces aidants naturels ont besoin d'être soutenus et conseillés dans l'aide qu'ils apportent aux personnes confrontées à la perte d'autonomie. Les associations SOLIHA ont développé, suite à des réponses à appels à projet lancés par différents

partenaires – CARSAT, Conférences départementales des financeurs de la prévention de l'autonomie – des ateliers ciblant les aidants ou des binômes aidants/ aidés. Ces ateliers se déroulent en 2 séances :

- Une première sur a sensibilisation de la perte d'autonomie avec l'utilisation d'outils pédagogiques comme le jeu pédagogique « Mon Logement et Moi » ;
- Une seconde sur les gestes et postures à adopter, animée par un ergothérapeute.

Les ateliers « Vieillir debout »

Lancés par SOLIHA Haute-Garonne, ces ateliers proposent aux retraités des exercices de gymnastiques douces via un coach sportif, au début des séances de sensibilisation à la perte d'autonomie. Ces ateliers comprennent 6 modules :

- 1° séance : bilan physique
- 2° séance : comment se relever en sécurité suite à une chute (1° partie)
- 3° séance : prévention de l'aménagement du logement
- 4° séance : les accessoires innovants pour la sécurité dans le logement (aides techniques)
- 5° séance : comment se relever en sécurité suite à une chute (2° partie)
- 6° séance : se déplacer en sécurité en extérieur

La Fédération étudie le déploiement de cet atelier au sein du réseau.

ZOOM



LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF VIAGEVIE À MARSEILLE

En février 2021, dispositif ViagéVie a été lancé à Marseille par SOLIHA Provence, la Poste et la Banque des territoires. Il garantit aux seniors aux revenus modestes une sécurité financière à vie grâce au versement d'un capital et d'une rente mensuelle. Il leur est également proposé un accompagnement humain personnalisé à domicile assorti d'une palette de services déployés sur-mesure ainsi que l'assurance de préserver et d'améliorer leur confort au quotidien grâce à des travaux d'adaptation de leur logement. Au terme du viager, le logement sera proposé à la vente, ou à la location, à des jeunes ménages solvables mais qui ne peuvent bénéficier de financements classiques.

L'objectif en 2022 est de réaliser l'acquisition de 40 logements à Marseille. L'atout de ce viager est de proposer à la personne âgée un accompagnant postier, qui l'épaulera dans son quotidien pour lui apporter confort et sérénité (tablettes numériques, téléassistance, éclairage nocturne, portage de médicaments...).

Contact :

SOLIHA Provence
Frédéric Devaux
Directeur du projet ViagéVie
f.devaux@solih.fr

ZOOM

SOLIHA DRÔME EXPÉRIMENTE LES ATELIERS PRÉVENTIFS « AIDANT-AIDÉ »



Afin de mieux accompagner les aidant familiaux dans leurs missions, SOLIHA Drôme a imaginé la mise en place d'un atelier prévention habitat en direction des binômes aidants-aidés. L'idée de départ de cet atelier s'appuie sur la réalité de la **condition d'aidant** : ne pas pouvoir laisser leur proche seul même pour un court laps de temps. Il s'agit d'une constante dans la gestion du quotidien de l'aidant, qui ne lui laisse que peu de latitude, et d'énergie, pour participer à d'autres activités tant pour « souffler- respirer » que pour s'informer, rechercher des solutions pour améliorer les conditions de vie de la personne aidée et pour soulager l'aidant.

En parallèle, pour la **personne aidée**, les activités extérieures sont complexes à organiser et donc rares en dehors des temps qui peuvent être passés dans un lieu spécialisé, comme les plateformes de répit.

L'atelier destiné à ces « **binômes** » est organisé de la façon suivante : l'aidé et l'aidant sont accueillis dans le même site. L'aidé bénéficie d'une prise en charge pendant que l'aidant suit des présentations que l'aidé pourra également suivre, pour tout ou partie, dans de bonnes conditions en fonction de ses possibilités.

Lors de ces séances, il s'agit de libérer la parole de chacun autour de ses problématiques d'habitat et du quotidien à domicile. Celles-ci peuvent varier selon le point de vue de l'aidant ou de l'aidé. Les rencontres permettent ainsi de faire interagir le binôme, dans un environnement neutre, avec des tiers pour les accompagner dans ces échanges.

Contact :

SOLIHA Drôme
Véronique ENJOLRAS
Chef de projet « Logement et Autonomie »
ve@dromenet.org



RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE

Après la Convention citoyenne pour le climat en 2019 et les travaux de la Task Force d'Olivier Sichel menés entre 2020 et 2021, qui ont notamment remis l'accompagnement des ménages au centre de l'attention, le Gouvernement a voté la Loi climat et résilience, en intégrant une partie des mesures proposées par ces deux instances collaboratives dans la partie « Se Loger » du texte : le calendrier d'interdiction de location des passoires thermiques, l'obligation d'accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique les plus ambitieux, le service public de la rénovation énergétique, le financement du RAC pour les ménages « hors circuit bancaire », etc. Sur le terrain, ce changement de paradigme s'est traduit par le lancement du service public France Rénov', la refonte du programme Habiter Mieux Sérénité de l'Anah, le maintien des financements pour MaPrimeRénov', l'apparition de « Mon Accompagnateur Rénov' » et du « Prêt Avance Rénovation ».

Dans ce contexte, le Mouvement SOLIHA a continué de s'engager auprès des ménages fragiles et vulnérables, en accompagnant des milliers de familles dans cette transition, de manière neutre, indépendante et inclusive. Il fera d'ailleurs parti des premiers acteurs identifiés comme « Accompagnateur Rénov' » en 2022. Cependant, et compte tenu de ces évolutions, la question de l'accompagnement des ménages précaires dans la mise en œuvre de ces chantiers performants est plus que jamais un enjeu structurant pour le Mouvement SOLIHA. L'année 2021 a été décisive en termes de réforme, l'année 2022 sera décisive sur le plan opérationnel.



LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

De nombreuses actions de plaidoyer

En 2021, le Mouvement SOLIHA a travaillé aux côtés des pouvoirs publics et de ses partenaires pour alimenter les réflexions sur les nouvelles politiques publiques de rénovation énergétique, pour affirmer sa position dans ce contexte, pour prendre sa part dans ce chantier d'avenir, mais aussi pour accompagner ses associations dans cette transition.

1/ Alimenter les grands chantiers législatifs

Ainsi, de nombreuses **actions institutionnelles** ont été menées durant l'année par les équipes SOLIHA, parmi lesquelles on peut notamment citer :

- La contribution SOLIHA à la Task Force d'Olivier Sichel, en 5 notes et 3 schémas ;
- La contribution SOLIHA à la concertation nationale sur « l'accompagnement des ménages dans le cadre de rénovations énergétiques en maisons individuelles »

dans la continuité des propositions exprimées par Olivier Sichel dans son rapport final ;

- Les nombreuses propositions d'amendements sur le projet de loi Climat et Résilience ;
- Les nombreuses contributions et prises de position lors des réunions du Conseil national de l'habitat, de l'Anah, de la coordination interministérielle, du Ministère du Logement, de la DGEC, de l'ADEME, etc. qui ont permis d'établir conjointement les jalons pour déployer la massification de la rénovation énergétique performante et globale ;
- Les nombreuses communications pour alerter les pouvoirs publics sur des sujets particuliers : tribunes, communiqués de presse, lettres ouvertes, interviews, vidéos, etc. Certaines de ces actions étaient par exemple réalisées le cadre du collectif Rénovons, le réseau CLER, le Réseau action climat, etc ;
- La participation aux travaux de l'Observatoire national de la précarité énergétique. Membre actif de l'institution, la Fédération SOLIHA a notamment contribué aux travaux de l'ONPE en co-animant un atelier collaboratif lors du Colloque du 9 novembre dernier à Lille.

2/ Représenter le Mouvement SOLIHA

Puis, en tant qu'expert de la rénovation énergétique, SOLIHA a réalisé en 2021 de nombreuses **interventions publiques sur cette thématique**, dans plusieurs évènements externes et internes :

- Séminaire digital SOLIHA de la région Nouvelle-Aquitaine en mars ;
- Rencontres digitales du CLER en Juin sur la thématique suivante : « *Arrivée de Mon Accompagnateur Rénov', vers une remise à plat du SPEEH ?* » ;
- Journées d'été de La France Insoumise en août à Valence pour évoquer les politiques publiques d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique du parc de logements ;
- Rencontres nationales du réseau FAIRE en septembre à Angers, avec des ateliers animés par SOLIHA Bretagne et la Fédération SOLIHA ;
- Table ronde de Sonergia en novembre à Marseille, sur la thématique suivante « *Habiter un logement décent, confortable et économe en énergie*

dans la métropole méditerranéenne : Agir avec les acteurs locaux » ;

- Journées techniques « *Ad'M CEE* » en décembre à Paris, en co-intervention avec Sonergia sur la thématique suivante « *Accompagner la lutte contre la précarité énergétique : le partenariat SOLIHA/Sonerogia* ».

SOLIHA a également participé à plusieurs **évènements nationaux** afin d'entretenir son réseau de partenaires et de représenter les associations du Mouvement : aux rencontres digitales du réseau FAIRE en mai 2021, à la journée de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment en septembre 2021, à la première journée nationale contre la précarité énergétique organisée en novembre 2021 (où plusieurs actions SOLIHA ont été organisées localement, démontrant l'engagement du Mouvement pour les ménages en difficulté énergétique et sociale), aux 50 ans de l'Anah à Paris en novembre 2021, etc.

Accompagner à long terme le réseau SOLIHA pour faire face aux nouveaux enjeux

Dans cet environnement il est central de réaffirmer les compétences du Mouvement, de valoriser l'accompagnement SOLIHA et de travailler sur la numérisation de ses process. C'est pourquoi, SOLIHA développe plusieurs outils mis à disposition des structures locales pour favoriser la montée en compétences des équipes, pour rendre efficient leurs process internes, pour simplifier et personnaliser le parcours d'accompagnement des ménages.

SOLIHA Rénov

SOLIHA Rénov est la vitrine numérique et grand public SOLIHA pour la rénovation énergétique. Sa refonte a été actée en 2021 et est calquée sur les sites existants (SOLIHA Copro, SOLIHA Immo, SOLIHA.fr), etc. Son objectif est de rassurer les ménages sur l'expertise et la neutralité de SOLIHA, de proposer une nouvelle arborescence pour expliquer le parcours, du contenu pédagogique pour les notions de base, des témoignages et des outils de simulation pour favoriser la prise de contact avec les associations locales SOLIHA. La mise en ligne est prévue en 2022.

SOLIHA USOL

L'année 2021 a permis de continuer l'essai du logiciel dans le réseau, de faire évoluer l'outil selon les nouvelles dispositions réglementaires et de former les équipes à son utilisation. Mis à disposition de l'ensemble des structures du Mouvement, cet outil permet de faire des évaluations énergétiques avec la nouvelle méthode de calcul 3CL-DPE-2021 pour déposer des dossiers de financement Anah, de répondre à la qualification Qualibat RGE « *audit énergétique en maison individuelle* », de réaliser des audits dans ce cadre spécifique, d'éditer un rapport spécifique SOLIHA, construit sur la base des besoins pour la qualification RGE et pour les structures locales, etc. SOLIHA USOL est un élément central de la stratégie du Mouvement SOLIHA en matière de transition énergétique et numérique à long terme.

SOLIHA Optimiz

De nombreuses réflexions ont été menées en 2021 sur cette solution d'optimisation des plans de financement des ménages. Un travail de refonte sera engagé en 2022 pour développer un outil web unique, afin que le réseau reste l'ensemble unique des aides à la rénovation énergétique et que les équipes continuent de réaliser des plans de financement personnalisés.

Les formations « audits énergétiques » pour obtenir la qualification RGE

Depuis 2020, la Fédération SOLIHA propose aux associations du Mouvement des formations pour obtenir la qualification RGE « *audit énergétique en maison individuelle* » via Synergisud. **57 structures, soit 127 stagiaires, sont rentrées dans ce processus de formation et de certification et les premières équipes qualifiées ont aujourd'hui un visage : SOLIHA Charente-Maritime – Deux-Sèvres, SOLIHA Bretagne, antenne Côtes-d'Armor – Ille-et-Vilaine, SOLIHA Gironde, SOLIHA Pyrénées – Béarn – Bigorre, SOLIHA Limousin, SOLIHA Landes, SOLIHA Alpes-du-Sud, SOLIHA Vaucluse et SOLIHA Alpes-Maritimes depuis le 1^{er} avril 2022.**

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

Mener des projets opérationnels

La Fédération SOLIHA continue de déployer et de piloter des **projets opérationnels** pour alimenter les réflexions stratégiques et le plan d'actions « rénovation énergétique » du Mouvement.

SOLIHA BBC SOLIDAIRE

Le programme expérimental « SOLIHA BBC Solidaire : 100 % rénové, 100 % accompagné, 100 % financé » a poursuivi sa mise en œuvre opérationnelle avec notamment un séminaire de travail en juillet dernier à Dole. Il a permis de poursuivre le travail collaboratif pour alimenter le process du programme. Au-delà, cette année 2021 a permis à la Fédération SOLIHA d'aller chercher de nombreux financements complémentaires, via du mécénat, la Ligue nationale contre le taudis et des appels à projets, pour répondre à l'objectif 100 % financé. Sonergia, BNP Paribas Immobilier, la CEGC, la Fondation de France, font notamment parties des co-financeurs. Ces financements complémentaires ont permis de lancer 5 premières expérimentations (Jura, Doubs, Isère, Rhône, Bouches-du-Rhône).

L'année 2022, permettra de déployer le process dans d'autres territoires (en collaboration notamment avec l'association Saint-Gobain Solidarités). Un kit « réussir une opération BBC Solidaire en 10 étapes » sera élaboré à destination des associations SOLIHA et des acteurs de la rénovation énergétique. Ces éléments seront complétés par les résultats de l'étude sociologique menés par Gaëtan Briseperrière tout au long de l'expérimentation.

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS



1/ Travailler étroitement avec l'ensemble de la chaîne de production de la rénovation énergétique et les partenaires historiques du Mouvement

1^{er} acteur associatif de l'habitat privé à finalité sociale, SOLIHA entretient des relations de travail continues avec les grands partenaires publics et privés de la chaîne de la rénovation :

- L'Anah pour le déploiement des programmes MaPrimeRénov' et Habiter Mieux Sérénité, l'axe « rénovation énergétique » de la convention d'objectifs passée avec la Fédération, les interventions lors des conseils d'administration, etc ;

- L'Ademe en prenant part aux différents groupes de travail liés à l'animation du programme SARE et à l'organisation des rencontres du réseau FAIRE ;
- Les cabinets de la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, et de la ministre déléguée chargée du Logement, Emmanuelle Wargon ;
- Action logement services pour tenter de sortir « harmonieusement » du PIV « rénovation énergétique » et trouver des solutions de gestion des dossiers « en souffrance » ;
- Les partenaires CEE, Sonergia et Effy, pour articuler les aides de l'Anah avec les CEE et proposer une offre de financement efficiente aux services des ménages que nous accompagnons ;
- Des entreprises privées, des banques, des fédérations : Saint Gobain, Total énergies, la Banque postale, le Crédit agricole, la CAPEB, la FFB, etc. ;
- Des partenaires associatifs privilégiés : le CLER, AMORCE, la Fondation Abbé Pierre, etc.

2/ Animer le réseau SOLIHA et accompagner les associations dans le développement de leurs activités opérationnelles

Enfin, une grande partie de l'activité de la Fédération SOLIHA en 2021 a consisté



Atelier de travail collaboratif à Dole avec tous les partenaires du programme.



Visite d'un chantier de rénovation BBC à Port-Lesney dans le Jura.

à animer le réseau, à communiquer et à accompagner les structures locales dans la mise en œuvre de leurs activités auprès des ménages pour des projets de rénovation énergétique en :

- Accompagnant toutes les structures à la sortie du PIV rénovation énergétique, et notamment en mettant en place une action fédérale pour la valorisation des CEE via Sonergia ;
- Entretien des relations quotidiennes avec les structures locales SOLIHA, en apportant son expertise sur des sujets et des projets particuliers, et en soutenant financièrement certains d'entre eux ;
- Pilotant le groupe de travail fédéral « rénovation énergétique », composé d'une vingtaine de membres, pour alimenter conjointement la stratégie nationale sur cette thématique ;
- Animant les instances fédérales et locales : conseils d'administration, comités stratégiques, réunions des directeurs, réunions de coordination régionale, groupes projets, etc. ;
- Mettant à disposition une boîte à outils et des formations.

↖ ↗ **LES PERSPECTIVES** ↙ ↘ **POUR 2022**

Les perspectives pour le Mouvement résident en sa faculté à répondre à la massification annoncée de la rénovation énergétique performante et à l'accompagnement des ménages précaires pour réussir cette transition vers un logement plus durable. Ainsi, pour affirmer ce positionnement stratégique, il est désormais nécessaire de :

- **Conforter** la capacité d'accompagnement du Mouvement ;
- **Favoriser** la montée en compétences des équipes d'AMO et la mise en œuvre d'un accompagnement efficient aux services des ménages ;
- **Trouver** une organisation interne permettant de répondre aux enjeux nationaux et locaux ;
- **Promouvoir** un positionnement partenarial fort et être force de propositions.

En s'intégrant durablement à Mon Accompagnateur Rénov', en développant une stratégie RH à long terme, en s'entourant de partenaires viables et en accompagnant le tissu artisanal local, SOLIHA pourra répondre de manière efficiente à l'augmentation du volume des rénovations performantes. Il continuera de sécuriser le passage à l'acte des ménages et restera un acteur indépendant et incontournable de la rénovation énergétique.

ZOOM

PROGRAMME ZESTE



SOLIHA sensibilise les ménages Ultra-marins aux éco-gestes

Le programme ZESTE, piloté par SOLIHA, Sonergia et Total énergies et animé par les équipes ultramarines SOLIHA, a également poursuivi son avancée dans les territoires d'Outre-Mer en 2021, malgré les contraintes sanitaires et sociales. Des formations en présentiel seront dispensées par SOLIHA et Sonergia en 2022 pour rencontrer les équipes du programme et alimenter cette dynamique.

Grâce à la coopération entre ces différents acteurs, ce sont des milliers de ménages qui bénéficient gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour réduire leur consommation énergétique au quotidien. Cet accompagnement favorise la réalisation de travaux de rénovation, afin d'améliorer leur confort thermique à plus long terme. Les équipes SOLIHA Outre-Mer, qui œuvrent chaque jour sur le terrain pour répondre aux enjeux énergétiques, sociaux et environnementaux, participent ainsi à l'accompagnement des populations locales dans cette transition vers un logement plus durable.



Animation territoriale ZESTE par Yassine Bouhadjeb en Martinique lors de l'évènement de l'association Ypiranga sur la thématique de la ressource en eau.



LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET INSALUBRE

L'année 2021 a vu l'aboutissement des débats relatifs aux projets de loi « Climat et résilience » (loi n°2021-1104 du 22 août 2021 « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ») et 3 DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification). Cette loi met en avant les notions de sobriété foncière et l'objectif zéro artificialisation nette, mettant l'accent sur les enjeux de renouvellement urbain et de traitement lourd de l'habitat indigne en centre ancien.



LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

Afin de répondre aux nouveaux enjeux, la Fédération a mené plusieurs chantiers, visant à accompagner le Mouvement dans la prise en main de nouvelles modalités d'intervention :

Accompagner les équipes dans l'application des nouvelles mesures législatives sur la lutte contre l'habitat indigne

La mise en œuvre de la simplification des procédures sur la LHI a fait l'objet de formations spécifiques. Dès la parution du décret d'application, la Fédération a mis en place un cycle de formations spécifiques permettant aux équipes SOLIHA d'intégrer ces nouvelles normes législatives dans son accompagnement auprès des collectivités territoriales.

Accompagner le Mouvement et les territoires pour la prise en main des outils sur la décence complétant les outils de lutte contre l'habitat indigne :

• **Introduction du critère de performance énergétique : un tournant important.** L'introduction

dans le Décret n° 2021-19 du 11 janvier 2021 d'un critère de performance énergétique dans la définition du logement décent en France métropolitaine a constitué un tournant important pour l'amélioration des logements locatifs privés, qui s'est prolongé via le DPE opposable et la perspective de l'interdiction progressive des passoires énergétiques à la location. La Fédération a ainsi accompagné le Mouvement dans ces évolutions via la diffusion d'informations très régulières sur les avancées législatives, l'accompagnement au choix et à l'actualisation des solutions informatiques utilisées pour réaliser des diagnostics énergétiques par les techniciens du Mouvement, et à l'organisation de formations pour les techniciens SOLIHA (formations sur les outils d'audits et de DPE USOL).

• **Montée en puissance des outils de la loi ALUR :** permis de louer / permis de diviser. Cette évolution s'est aussi incarnée par la montée en puissance des outils de la Loi ALUR : les permis de louer / permis de diviser. Ces outils, permettant d'encadrer sur un territoire la mise en location, viennent

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

compléter les outils dont disposaient déjà les territoires pour repérer l'habitat indigne et dégradé. Ils sont souvent présentés comme un complément à la mise en place d'OPAH RU (liée ou non à ACV et PVD). Plusieurs territoires ont engagé des réflexions sur la mise en place de cet outil, et certains les ont actuellement mis en œuvre. Partenaires historiques de la CAF sur la réalisation des diagnostics décence, les équipes SOLIHA disposaient déjà d'outils pour réaliser des diagnostics décence. La Fédération a accompagné les équipes afin de les faire monter en compétence sur :

- **L'élaboration de ces outils :** définition du périmètre, articulation avec les autres dispositifs existants, calibrage) ;
- **La mise en œuvre :** réalisation de diagnostics dans les délais légaux, qu'ils ne sont actuellement.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

L'année 2022 devrait être une année de consolidation de l'ensemble de ces évolutions. Plusieurs grands chantiers seront animés par la Fédération :

- **Accompagnement à la mise en œuvre de France Rénov' et du futur « Mon Accompagnateur Rénov'.** L'objectif sera l'appropriation par les équipes et les territoires des évolutions sur la rénovation énergétique. Des formations nationales sont prévues à destination des équipes du Mouvement. De plus, le dispositif France Rénov' est positionné comme « le guichet unique de la rénovation globale » et devra être en capacité d'identifier les logements dégradés ou indignes ;
- **Poursuite de l'accompagnement des territoires** dans la mise en œuvre de leurs outils de lutte contre l'habitat indigne et indécents ;
- **Communication sur l'articulation entre la lutte contre les passoires énergétiques et l'habitat indigne :** les logements identifiés comme le Parc privé potentiellement indigne (PPPI) recoupe la carte des ménages en précarité énergétique. A ce titre, une journée nationale SOLIHA sera organisée sur le sujet le 20 octobre 2022 à Lyon ;
- **Accompagnement des territoires et des propriétaires bailleurs dans la rénovation de leur bien afin d'anticiper l'interdiction progressive des passoires énergétiques.**

Cela impliquera :

- L'accompagnement des équipes SOLIHA et des territoires à la mise en œuvre du nouveau dispositif Loc'Avantages, avec l'identification d'éventuels « effets de bords » qui seront à corriger pour permettre un véritable développement du parc locatif privé abordable ;
- L'optimisation de l'articulation entre les deux métiers d'accompagnement à la réhabilitation et d'accompagnement à la gestion locative sociale, afin que les propriétaires puissent bénéficier d'un service de A à Z.

ZOOM

SOLIHA CENTRE-VAL DE LOIRE ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE

En région Centre-Val de Loire, 69 000 logements sont considérés comme potentiellement indignes, soit 5 % du parc privé. C'est SOLIHA Centre Val de Loire qui agit auprès des propriétaires, et avec ses partenaires, pour éradiquer l'habitat insalubre. Amélie Desgourdes, Directrice de SOLIHA Indre et Loire et Dimitri Daveau, technicien ont participé à un reportage réalisé par France TV en prévision de la sortie du rapport de la FAP sur le mal Logement, dévoilé le 02/02/21. Dans ce reportage, Amélie et Dimitri font le diagnostic d'un logement insalubre occupé par un propriétaire occupant très modeste et sa famille. Le reportage traite à la fois des problèmes techniques, sociaux et médicaux de ce type de logement. Le reportage fait ensuite le lien, grâce à des témoignages, entre l'action SOLIHA, l'Anah et la Fondation Abbé Pierre ; Au-delà de l'accompagnement aux familles, le reportage rend compte aussi du conseil de SOLIHA aux collectivités locales pour traiter l'habitat insalubre. Cette mission est illustrée par l'action conduite auprès du Maire de Château-Renault ; Un dernier témoignage clôt le reportage, celui d'une personne âgée en milieu rural habitant une maison très délabrée. Après une action de SOLIHA et la mobilisation de la FAP, la vieille dame profite aujourd'hui d'un logement confortable et qui lui « ressemble » davantage.

Le reportage est à regarder sur ma chaîne Youtube de France 3 Centre Val de Loire :

➔ <https://bit.ly/38znhGh>

Contact :

SOLIHA Centre Val de Loire
Amélie Desgourdes
Directrice de SOLIHA Indre et Loire
a.desgourdes@solihha.fr

ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS

Avec 740 000 copropriétés et 9,7 millions de logements, dont 1,7 million sont des passoires thermiques, les copropriétés représentent une cible incontournable de la massification de la rénovation énergétique. De plus, occupées à 73 % par des locataires, elles sont une cible pour l'amélioration du parc au titre de la lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Elles présentent des spécificités techniques, juridiques, financières, d'organisation et de prise de décision, impliquant des compétences spécifiques et des expertises variées.

SOLIHA intervient depuis plus de 20 ans sur les copropriétés. **Le réseau d'experts sur les copropriétés** intervient sur les différents champs d'actions identifiés dans le cadre du Plan Initiative copropriétés de l'Anah (axes 1 à 3) ou hors PIC (Axe 4).



LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

L'année 2021 a permis le fort développement de l'intervention SOLIHA sur différents axes :

- **L'Axe 1 et 2** : le repositionnement sur les copropriétés très dégradées et à sauvegarder via la mobilisation d'experts internes et externes en appui d'associations se positionnant nouvellement sur cette thématique. En parallèle, des formations ont été dispensées au sein des équipes ;

- **L'Axe 3** : la poursuite du développement sur le champ de la prévention (POPAC / VOC) via le travail d'évolution d'ORCOP et la mobilisation de partenariats externes, comme URBS ;
- **Axe 4** : la rénovation énergétique des copropriétés via la diffusion de l'offre SOLIHA Copro et l'accompagnement à la montée en compétence du réseau.

Lancement de l'offre SOLIHA Copro

Afin d'accompagner la rénovation énergétique des copropriétés, SOLIHA a lancé l'offre SOLIHA Copro en février 2021.

Afin de faire de SOLIHA un acteur fort de la rénovation énergétique des copropriétés et d'outiller les associations souhaitant développer cette offre, la Fédération a SOLIHA a lancé, en février 2021, l'offre **SOLIHA COPRO**. Il s'agit d'une méthodologie d'accompagnement spécifique déclinée dans une boîte à outils fédérale.

Cette offre poursuit plusieurs objectifs :

- Faire du réseau SOLIHA un acteur de la massification de la rénovation thermique et énergétique du parc de logements ;

- Soutenir des projets ambitieux en adéquation avec les ressources des copropriétaires ;
- Être en capacité d'accompagner les copropriétés en complément de l'intervention SOLIHA sur les copropriétés en secteur programmé, en leur faisant bénéficier des opportunités des financements actuels (MPR COPRO, CEE etc.) ;
- Développer une offre unifiée sur l'ensemble du territoire national ;
- Accompagner la montée en compétence des équipes via des formations spécifiques.

Le Mouvement SOLIHA poursuit l'objectif d'accompagner les copropriétés pour la réalisation de leurs travaux, dans un positionnement de tiers médiateur, permettant de traiter le bâti et d'accompagner la décarbonation du parc en tenant compte des ressources des copropriétaires.

L'accompagnement se fait tout au long du projet et se décline selon les différentes étapes d'une intervention en copropriété, lors de :

- La préparation de programme de travaux et la réalisation de l'audit ;
- La conception du programme et le vote du projet ;
- La réalisation des travaux, jusqu'à la fin du chantier et le versement des subventions.

Afin de tenir compte de niveaux d'avancements hétérogènes, les missions sont segmentées et permettent un accompagnement à la carte en fonction des besoins de la copropriété.

En décembre 2021, le réseau comptait 62 conseillers SOLIHA Copro, couvrant 62 départements. Les autres départements sont couverts par l'association SOLIHA la plus proche, permettant ainsi une couverture territoriale complète.

Une appropriation progressive par les territoires de MPR Copro

Du fait de la temporalité de la prise de décision en copropriété, un volume faible de devis a été signé en 2021, mais on observe une intensification sur le 2nd semestre, laissant supposer une augmentation en 2022.

En parallèle du développement de cette offre, un travail a été réalisé avec



les programmes de sensibilisation des copropriétés financés par les CEE : ETEHC et la Copro des Possibles (CdP). Il a permis de :

- Sensibiliser les syndicats à la démarche ;
- Développer au sein de l'ensemble de notre réseau des compétences en animation d'un projet de copropriété indispensable pour intervenir dans ce cadre.

Un webinar rassemblant 45 conseillers SOLIHA Copro a été organisé en novembre 2021 afin d'échanger au niveau national sur la mise en œuvre de cette offre.

Confortement de l'intervention SOLIHA sur les copropriétés très dégradées ou à redresser

Depuis plus de 20 ans, SOLIHA intervient sur le redressement de copropriétés en difficultés, très dégradées ou à redresser, et ce, dans le cadre de dispositifs renforcés que sont les OPAH RU, OPAH CD, plans de sauvegardes, ORCOD, ORCOD IN.

En 2021, le Mouvement a réaffirmé sa volonté d'être présent auprès des territoires pour l'accompagnement au redressement de leurs copropriétés :

- Développement et animation du groupe projet Copropriété composé des experts du réseau ;
- Développement d'un cycle de formation complet sur les copropriétés : les bases /les travaux/les comptes, impayés de charges, études et animation, la démarche d'animation collective en copropriété.

De plus, le Mouvement développe l'intervention sur ces copropriétés dans le cadre de marchés d'expertise nationale et d'interventions sur de nouveaux territoires (hexagonal ou ultra-marin). Cette stratégie articule la mobilisation des experts du réseau et un travail d'accompagnement à la montée en compétence des équipes locales afin de permettre le développement de l'ingénierie sur les territoires et au plus proche des besoins.

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS



Le réseau SOLIHA a, au niveau local et national, développé d'importants partenariats permettant d'accompagner les copropriétés à chaque étape :

- Partenaires financeurs et institutionnels : Anah, la CDC ;
- Mobilisation de financements pour les subventions et les restes à charges (PROCIVIS, la Caisse d'épargne IDF, Domofinance) ;
- Accompagner les partenaires locaux et faire monter en compétence les syndicats autour d'un référentiel commun : QualiSR ;
- Engager une dynamique pour la rénovation énergétique des copropriétés via les programmes CEE : ETEHC, la Copro des Possibles ;
- Accompagner les réseaux de syndicats dans la rénovation de leur parc : Foncia, Nexity.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

2022 verra deux grands axes de travail au niveau fédéral :

- **Accompagner la montée en puissance de la rénovation énergétique** des copropriétés :
 - **Poursuivre le travail de formation engagé auprès du réseau** afin de développer cette offre sur l'ensemble du territoire et conforter les équipes SOLIHA dans l'accompagnement technique et l'ingénierie financière, et permettre une couverture du territoire par une offre neutre et qualitative ;
 - **Poursuivre notre travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics** afin de compléter les outils mis à dispositions pour traiter ces copropriétés.
- **Conforter l'expertise du mouvement SOLIHA** dans le traitement des copropriétés en difficultés :
 - Développer des groupements entre associations SOLIHA alliant expertise nationale et ancrage local ;
 - Accompagner la montée en compétence des équipes locales : mobilisation de l'expertise nationale, accompagnement à la montée en compétence des équipes SOLIHA locales.

ZOOM

UNE DÉLÉGATION DE MINISTRES VISITE L'OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UNE COPROPRIÉTÉ ACCOMPAGNÉE PAR SOLIHA

Le 16 septembre dernier, le Premier Ministre, Jean Castex, les ministres Emmanuelle Wargon et Barbara Pompili, ont visité la résidence du Parc de Gravigny à Chilly-Mazarin en cours de rénovation énergétique, accompagnée par SOLIHA Yvelines Essonne.

Cette visite a permis de démontrer l'effet levier des aides à la rénovation énergétique (département, communauté d'agglomération Paris Saclay et Anah). **La résidence du Parc de Gravigny**, construite dans les années 70, **est composée** de 12 bâtiments et de 468 logements. Son **accompagnement par SOLIHA Yvelines Essonne** a permis la mobilisation d'un niveau de financements particulièrement attractif dans le cadre de l'OPAH portée par la Communauté d'agglomération de Paris Saclay.

Outre des aides au syndicat des copropriétaires, des aides individuelles ont pu être mobilisées pour les ménages modestes et très modestes. En effet, près d'un tiers des habitants ont des ressources sous les plafonds de l'Anah. Sans les subventions et l'accompagnement à l'ingénierie du Conseil départemental de l'Essonne, de la Communauté d'Agglomération et de l'Anah, cette rénovation n'aurait pas été possible.

Chauffée collectivement au gaz, les travaux vont permettre une réduction des consommations énergétiques conventionnelles de 40 %, grâce aux travaux – isolation des toitures, des planchers bas, isolation thermique par l'extérieur des murs, VMC et changement des garde-corps – et l'atteinte du haut de l'étiquette C du DPE (ancienne présentation).

Au total, cette opération de rénovation, initiée en juin 2019 et dont les travaux devraient s'achever fin 2022, mobilisera 7,1 millions TTC de travaux et honoraires, dont une part de subvention de 45 % du coût total TTC des travaux.

<https://bit.ly/3FDfco>



Contact :
SOLIHA Yvelines Essonne
Catherine Di Costanzo,
Directrice
dicostanzo@solih.fr

ANIMER LES PROJETS DE TERRITOIRE

L'année 2021 a été une année exceptionnelle sur la conduite de projets de territoires. L'impulsion donnée sur la massification de la rénovation énergétique s'est accompagnée d'une dynamique importante sur les opérations programmées. Accompagnant les évolutions de l'Anah, 878 programmes ont été mis en place sur le territoire national (812 en 2020). Le Mouvement en anime 53 % en plus de son intervention sur les secteurs dit « diffus ».

L'année 2021 a également été un temps d'intense réflexion sur le devenir des modalités d'intervention. La reprise du pilotage du SARE par l'Anah, à partir de septembre 2021 a marqué une avancée majeure vers une cohérence territoriale de l'intervention pour l'amélioration du parc de logements. La mise en place de France Rénov' bouleverse le paysage de la rénovation des logements et réinterroge les lignes des différents cadres opérationnels : l'intervention dite « en diffus », en direction des particuliers, et l'intervention « via les opérations programmées ». Elle questionne également la plus-value des différentes modalités d'intervention : entre celles de massification et celles en dentelle, adaptées à chaque territoire ou public.

Ce dynamisme des opérations programmées montre également les enjeux de l'action des collectivités territoriales sur la rénovation de l'habitat et l'impulsion de politiques d'intervention à l'échelle des territoires. Les territoires, villes et intercommunalités restent des acteurs centraux dans l'amélioration et la résilience des territoires. Ils se sont illustrés fortement dans la réussite des PIG et des OPAH et, tandis que France Rénov' connaît un lancement réussi, de fortes incertitudes demeurent quant aux possibilités d'appropriation par les collectivités locales de ce nouveau dispositif.



LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

Accompagner la montée en puissance des interventions en renouvellement urbain

Pour rappel, les actions de revitalisation des territoires sont développées via les programmes pilotés par l'ANCT (Agence nationale de cohésion des territoires) et financés notamment par l'Anah et la Banque des territoires :

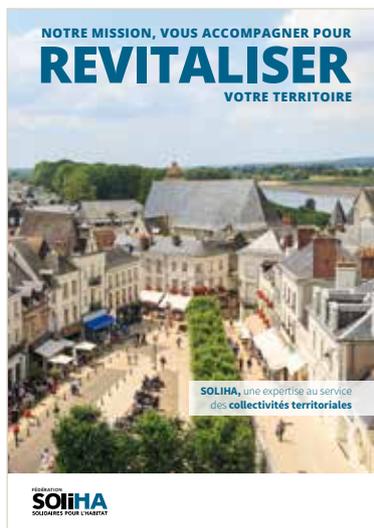
- Le programme « Action cœur de ville » (ACV) qui cible 222 villes moyennes ;
- Le programme « Petite villes de demain » (PVD) qui cible les villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités.

Ils sont complétés par les Opérations de revitalisation rurales (OPAH RR) qui continuent à être opérationnelles sur les territoires.

Afin de répondre aux demandes des territoires sur ces programmes, la Fédération SOLIHA est intervenue pour outiller les équipes du Mouvement dans ces interventions complexes :

- Renforcement des partenariats avec des bureaux d'études (Développ'toit, le Creuset Méditerranée), notamment via SOLIHA Drôme, CDHU, SOLIHA Grand Paris, SOLIHA Pays de la Loire, SOLIHA Loire Puy de Dôme, SOLIHA Normandie Seine, SOLIHA UT Hauts de France etc. ;

- Montée en compétence interne via des formations (« Réaliser une étude d'OPAH RU », « Piloter une opération de suivi animation en OPAH RU ») et l'identification d'experts au sein du Mouvement ;
- Mise en place de réseaux d'échanges nationaux « études » et « intervention pour la revitalisation des centres anciens » afin de diffuser les informations et les bonnes pratiques identifiées au sein du réseau.



Relance du réseau d'expert fédéral

Le réseau d'experts interne SOLIHA avait été relancé en 2016. Ce réseau a fait l'objet d'un travail de réflexion en 2021, face à une forte augmentation de la

demande sur les opérations complexes. L'objectif était de mieux adapter les expertises aux besoins des associations qui mobilisent ce réseau.

Dans le cadre des réflexions sur l'amélioration des réponses aux appels d'offres, la Fédération, et son groupe projet « Collectivités locales », a souhaité mobiliser une expertise interne pour renforcer les réponses principalement sur les thématiques des études / expertises / accompagnement des territoires pour leur revitalisation ou leur développement, et les copropriétés. Cela a donné lieu à deux types d'actions :

- **Création de trois réseaux d'échanges thématiques :**
 - Études et expertises pré-opérationnelles ;
 - Accompagnement des territoires dans le cadre d'intervention lourdes (OPAH- RU / RHI-THIRORI) ;
 - Copropriétés.
- **Un groupe de travail** sur l'amélioration de la capacité des associations SOLIHA à répondre aux appels d'offres.

Cela a permis au Mouvement d'être présent sur le programme Petites villes de demain, Action cœur de ville et d'accompagner les enjeux de sobriété foncière et d'intervenir sur l'ensemble du territoire sur la thématique des copropriétés en difficulté.

Les travaux du Groupe « Risques »

Le territoire français est exposé à différents risques, qu'ils soient liés à l'action humaine (risque industriel, nucléaire, biologique) ou naturels (séismes, inondations, mouvements de terrain, feux de forêts etc.). Plus de deux tiers des communes françaises sont exposées à au moins un risque nature. Des outils adaptés de prévention ont progressivement été élaborés puis mobilisés par l'État afin de limiter la vulnérabilité des territoires et préserver des vies.

Le Mouvement SOLIHA intervient fortement auprès des territoires afin à la fois pour définir et mettre en place ces dispositifs et, en cas de survenue d'un événement catastrophique, faire face à ces situations d'urgence. Les équipes SOLIHA savent, dans ces contextes, faire preuve de réactivité pour être présentes aux côtés des pouvoirs publics pour reloger les victimes et, derrière, pour accompagner les collectivités pour la requalification de leur territoire.

En tant qu'acteur historique de l'habitat, aux côtés des collectivités territoriales, le Mouvement est également présent en prévention, dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de plans de prévention. Huit experts nationaux sont identifiés au sein du Mouvement et constituent le « groupe Risques ». Plusieurs associations SOLIHA sont impliquées notamment : SOLIHA Isère, SOLIHA méditerranée, SOLIHA Gironde, SOLIHA Provence, SOLIHA Béarn Bigorre, SOLIHA Pays de la Loire.

- **Plan de prévention des risques technologiques (PPRT).** Le travail d'intervention a commencé en 2012 et nombre d'entre eux sont achevés à ce jour. D'autres restent en cours. Cela impliquera de sanctuariser les outils, les moyens d'intervention et les financements mis à disposition afin de mener à bien ces dispositifs ;
- **Les Plans de prévention des risques liés aux inondations (PPRI)** sont de leur côté une thématique en développement. SOLIHA accompagne les territoires afin de définir leur stratégie d'intervention et de les sensibiliser aux différents outils permettant d'améliorer la résilience de leur territoire aux inondations.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

La mise en place de France Rénov et celles des futurs services publics de la rénovation vont bouleverser le paysage et les modalités opérationnelles en direction de la rénovation du parc privé. SOLIHA, opérateur historique de l'Anah agit sur l'ensemble du spectre d'intervention de l'Anah, en allant vers :

- Les ménages qui ne se seraient pas présentés spontanément ou n'auraient pas les ressources pour téléphoner ou aller sur internet ;

- Les partenaires sociaux (CAF, CARSAT, Conseil départemental, travailleurs sociaux des Villes) afin de faciliter les orientations ;
- Les entreprises via des animations territoriales afin de les accompagner pour leur monter en compétence ;
- Les acteurs habitat du territoire afin de les impliquer dans les dynamiques territoriales sur l'habitat et intervenir en dentelle sur les différentes échelles qui composent un territoire.

ZOOM

SOLIHA CANTAL ACTEUR DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE



La Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA) et la ville d'Aurillac ont lancé une OPAH sur la CABA et une OPAH RU Action coeur de ville dans le centre ancien d'Aurillac, dont l'animation est assurée par SOLIHA. L'objectif de ces opérations est la réhabilitation de l'habitat et le réaménagement du centre afin notamment d'améliorer le confort des habitants mais aussi d'attirer de nouveaux résidents. Ces opérations mobilisent des aides très importantes de la CABA et de la ville d'Aurillac, qui sont abondées par l'Agence nationale de l'habitat, la CDC, Action logement et PROCIVIS. Au total, l'enveloppe pour ces opérations est de 3,4 M €. Ces financements, destinés aux propriétaires occupants comme aux propriétaires bailleurs, sont un levier très important de transformation.

Une vidéo donne la parole à Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac et Président de la CABA et à d'un propriétaire bailleur agréablement surpris par le niveau des aides. Ces subventions lui permettent de mener son projet de réhabilitation d'un immeuble insalubre en une seule tranche de travaux.

Vidéo disponible sur la Chaine YouTube SOLIHA

➔ <https://bit.ly/3La3T03>



LOGEMENT D'ABORD : SOUTENIR L'ACCÈS À L'HABITAT DES PLUS FRAGILES

2021 a été une année de reconquête après le moment de sidération, puis l'adaptation des équipes à la crise sanitaire de 2020. Jonglant avec les protocoles sanitaires et le télétravail, les associations SOLIHA ont pu poursuivre leurs activités et se lancer sur de nouveaux projets, soutenus sur tous les plans par la Fédération, notamment opérationnel, et parfois financier grâce au mécénat.

La feuille de route établie par le Comité stratégique Logement d'abord est suivie, avec ses deux mots d'ordre : consolidation et développement.

L'étude lancée sur la restructuration de l'activité MOI, ainsi que le déploiement des plans stratégiques du patrimoine sur l'ensemble du réseau, l'important travail de communication sur le Logement d'abord et l'intermédiation locative, avec le point d'orgue de la journée nationale SOLIHA du 14 octobre à Marseille sur le thème du Logement d'abord ont marqué l'année 2021. La fin de l'année a été l'occasion de négociations intenses autour du nouveau dispositif Loc'Avantages. La Fédération SOLIHA a pu faire intégrer l'augmentation et l'extension à l'ensemble du territoire de la prime d'intermédiation locative et travaille déjà au déploiement de ces nouvelles règles du jeu pour les propriétaires solidaires dans tous les départements.

PRODUIRE DU LOGEMENT TRÈS SOCIAL

Après l'obtention d'un 30^{ème} agrément MOI pour le Mouvement SOLIHA, en 2021 la Fédération a continué le développement de la couverture territoriale des agréments MOI avec 7 nouveaux départements, en région Auvergne Rhône Alpes et en Outre-mer. Pour 2022, une nouvelle foncière en Outre-Mer et de nouveaux départements agréés MOI permettront au Mouvement SOLIHA de produire du logement d'insertion sur l'ensemble du territoire national.

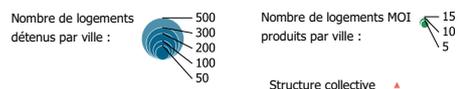
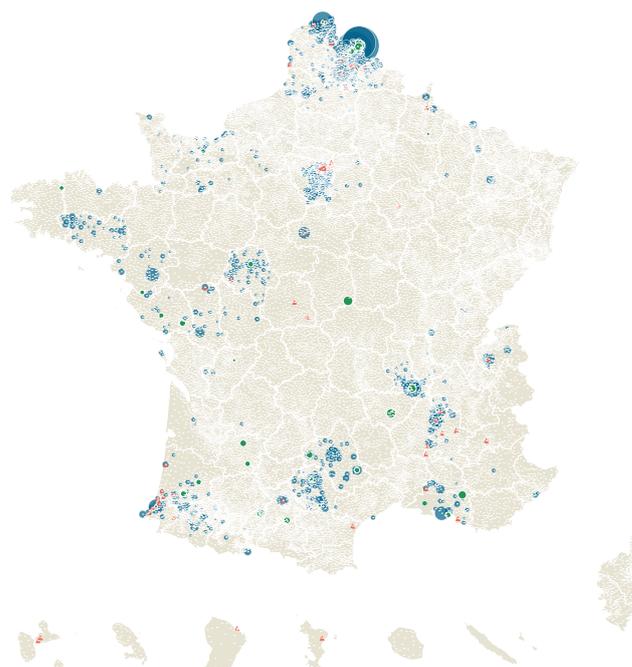
LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

Dès le début de l'année, la Fédération a lancé une étude d'analyse de l'activité de Maîtrise d'ouvrage d'insertion et de ses clés de réussite. Une première phase d'état des lieux multidimensionnels a été présentée au printemps 2021 aux membres du COPIL. Cette phase a été suivie de 3 séminaires de travail afin de définir les scénarios stratégiques de cette activité. Les grands axes de transformation seront construits avec l'ensemble des adhérents lors d'un séminaire national en mai 2022.

Mais le développement ne peut se faire sans un investissement sur la consolidation de l'activité. Après consultation nationale, la Fédération a appuyé l'accompagnement à la réalisation des Plans stratégique de patrimoine (PSP) via un accord-cadre de mission avec un bureau d'étude spécialisé. Pour accompagner la démarche, les OMOI ont pu bénéficier d'une aide financière de la CGLLS et d'une aide opérationnelle avec la création d'un groupe de travail fédéral dédié. Aujourd'hui, 500 logements ont déjà été audités et plus de 2 000 logements le seront en 2022 !

La Fédération a par ailleurs travaillé avec l'aide d'avocats fiscalistes, spécialistes de la commande publique à l'actualisation des boîtes à outils : pouvoir adjudicateur et fiscalité immobilière. Ces travaux ont permis la réalisation d'une formation de présentation de méthodes et de documents types. L'ensemble de ces outils est à disposition des OMOI du Mouvement SOLIHA.

Et pour permettre une parfaite connaissance de l'actualité juridique de l'activité MOI, une FAQ juridique MOI a été lancée. Celle-ci est publiée de façon bimensuelle. Cette FAQ présente la veille juridique et les réponses aux questions posées à la Fédération par les OMOI.



LES PRINCIPAUX PARTENARIATS



La Fédération a travaillé avec la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) dans le cadre des différents plans d'aides auprès des OMOI du Mouvement. L'accompagnement à la réalisation d'audits organisationnels, financiers et patrimoniaux a permis d'être en appui de plusieurs plans d'actions auprès des adhérents SOLIHA. Pour cela, la Fédération est présente dans plusieurs instances, tels que le Comité des aides et le comité FSI. Le FSI a d'ailleurs financé des actions innovantes à hauteur de 300 000 euros sur 5 dossiers instruits par la Fédération.

Le partenariat ALI+UNHAJ sur l'activité MOI accentue le rôle des OMOI auprès des institutions via les groupes de travail du FNAP, le groupe de travail Anah Organisme, etc. De nombreux travaux communs ont permis le développement de la production tels que l'éligibilité du Prêt réglementé habitat privé de la Banque des territoires auprès du fonds de garantie de la CGLLS, l'accès au versement d'un acompte de la subvention PLAI Adapté, etc.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

Le séminaire national MOI, en mai, marquera la mise en œuvre du plan de transformation de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion au sein du Mouvement SOLIHA. Ce plan s'inscrit dans les objectifs affichés du cadre stratégique SOLIHA « CAP 2025 ! ».

Les instances de travail + membres

- **Club des professionnels de la MOI** : 40 personnes à chaque réunion trimestrielle – Réunions d'échanges entre les OMOI avec l'intervention d'un expert externe ;
- **Copil étude MOI** : Philippe de Nijs, Marie-Françoise Lavieville, Philippe Oliviero, Karine Venot, Jean-Luc Cordier, Catherine Di Costanzo, Patrick Rivard, Isabelle Bru, Serge Trazie Bi, Monique Ruelle - Travaux en lien avec l'étude nationale MOI ;
- **Groupe de Travail PSP** : Josette Labeguerie, Catherine Di Costanzo, Alexandre Wodzynski, Serge Trazie Bi, Sandie Legendre, Karine Venot, Michael Botte, Benoit Caussade, Billy Monkolot, Jeremy Tourtelier- Rédaction du cahier des charges de la mission PSP et suivi de la réalisation de la mission d'accompagnement.





PORTRAIT

Florence DARTYGE,
Monteuse d'opération à SOLIHA Bâtitisseurs
de logements d'insertion à SOLIHA
Pays de la Loire

« Être monteuse d'opération, cela consiste à produire du logement locatif social destiné à des publics très modestes. Il s'agit de suivre le projet de A à Z, du 1^{er} contact avec la collectivité locale ou le partenaire privé jusqu'à la livraison des logements. Cela débute par un travail de repérage de biens, souvent en mauvais état et vacants sur le territoire. Le but est de les réhabiliter pour les rendre habitables et qu'ils retrouvent une utilité sociale grâce à leur proximité avec des commerces, des services ou des équipements. Plusieurs étapes rythment les projets : rédaction du programme de l'opération, définition du cadre réglementaire d'intervention, élaboration du plan de financement de l'opération, réalisation du montage des dossiers juridiques et financiers de l'opération, suivi et contrôle du chantier de travaux, clôture financière de l'opération. Après la livraison du chantier, le relaï est passé aux gestionnaires et travailleurs sociaux de l'équipe SOLIHA qui vont accompagner les nouveaux locataires dans leur logement. »



Voir d'autres portraits-métiers MOI sur la chaîne Youtube SOLIHA

[➔ https://bit.ly/3L6LSzv](https://bit.ly/3L6LSzv)



LA PAROLE À ...

Philippe AUGIER, maire de Deauville

« La première des difficultés que nous rencontrons à Deauville, c'est qu'il nous reste très peu de foncier disponible. Un des leviers que nous avons trouvés pour élargir notre parc de logements sociaux est la valorisation de notre patrimoine et de ce point de vue-là, il est évident que notre partenariat expérimental avec SOLIHA Territoires en Normandie a joué un rôle important. Nous avons à la fois restauré un patrimoine qui était en difficulté ou en déshérence en étant accompagné par SOLIHA et tous les partenaires qui l'entourent. Cela nous a permis à la fois de créer de nouveaux logements sociaux, de sauver du patrimoine et de pouvoir, à la libre initiative de la ville, attribuer ces logements à des familles en difficulté, à des familles fragiles, ou à des personnes seules parfois. Nous avons donc ainsi pu répondre à cette préoccupation majeure que nous avons d'offrir le meilleur en matière de logement à toutes les personnes qui travaillent et qui vivent à Deauville en essayant de développer le plus possible leur qualité de vie. »

Voir la vidéo sur la production de logement très social à Deauville

[➔ https://bit.ly/3szAHcl](https://bit.ly/3szAHcl)



LOGER LES FAMILLES MODESTES DANS DES LOGEMENTS CONFORTABLES ET ABORDABLES

Le parc locatif privé compte environ 7 millions de logements, chiffre à rapprocher des 5,1 millions de logements du parc social public. Il accueille environ 16 millions de personnes. Ce parc joue un rôle de « parc social de fait » en accueillant de nombreux jeunes ménages, personnes seules et familles monoparentales aux ressources modestes. Sur les 4,8 millions de passoires thermiques, 1,66 million sont occupées par des locataires et, parmi ceux-ci, 52 % sont des locataires aux revenus très modestes, soit environ 2 millions de personnes. Ces ménages précaires cumulent en conséquence loyer et charges énergétiques élevés. En 2021, SOLIHA a été force de proposition pour agir sur le parc de logements locatif privé, l'angle mort de la politique de l'habitat.



LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

Développer l'IML

Mobiliser le parc privé à des fins sociales est, pour le Mouvement SOLIHA, la politique la plus efficace pour répondre au besoin croissant de logement des personnes dont les revenus ont diminué ou qui ont perdu leur emploi notamment suite à la crise sanitaire. En effet, ce parc est immédiatement disponible et le turn-over HLM a fortement chuté. La Fédération a donc proposé début 2021, 10 pistes pour accélérer cette mobilisation.

Semaine du logement d'abord

Dans le cadre de la semaine nationale SOLIHA « Les clés de la solidarité », les associations se sont mobilisées autour d'événements mettant en valeur leurs actions dans le cadre du Logement d'abord. 80 événements ont été organisés. Ainsi, les AIS du Mouvement ont pu organiser des déjeuners des propriétaires-bailleurs, ou encore inviter les élus et services de l'Etat à des visites de logement.

Ces actions ont permis de faire connaître les Agences immobilières sociales SOLIHA. La Fédération a engagé plusieurs actions, dont :

- Une campagne radio nationale : 25 passages sur les ondes de France inter tout au long de la semaine ;
- Un webinaire « *Propriétaire d'un logement ? Alliez rentabilité et solidarité avec SOLIHA* » dont l'objectif était de sensibiliser les propriétaires bailleurs au dispositif Cosse et à l'intermédiation locative, dans le but de mobiliser le parc privé à des fins sociales. Ce webinaire a permis de présenter en détail les conditions et avantages de la location solidaire. Plusieurs spécialistes SOLIHA – juriste, responsable d'Agence immobilière sociale, experte nationale de la gestion locative – sont intervenus pour présenter les avantages des dispositifs d'intermédiation locative et répondre aux questions des propriétaires bailleurs. Ce premier webinaire d'une durée de 30 minutes a réuni 80 personnes. Un replay est disponible.

➔ <https://bit.ly/3Lcel1k>

Consolider la boîte à outils de la gestion locative sociale

La volonté fédérale est d'externaliser les activités de gestion locative sociale au sein d'associations « AIS » dédiées, plutôt que de garder l'exercice de ce métier au sein d'une association SOLIHA généraliste. Une note de conviction à cet effet a été publiée durant le premier semestre 2021. C'est suite à cette note que la gouvernance de SOLIHA Meurthe et Moselle a pris la décision de créer son Agence immobilière sociale et d'externaliser et de développer son activité de la gestion locative.

La Fédération a également revu son catalogue de formation et propose depuis juillet 2021 une formation à la non-discrimination à l'accès au logement. Suivre cette formation permet, entre autres, aux porteurs de la carte professionnelle des AIS de se mettre en conformité avec les obligations inhérentes à la loi Hoguet, loi qui cadre le métier d'agent immobilier.

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS



Le partenariat avec Action Logement et l'APAGL

En 2016, la Fédération a signé une convention avec Action logement pour bénéficier du dispositif de garantie locative VISALE¹. Ce dispositif est ouvert à tous les ménages accompagnés dans le cadre de l'intermédiation locative en mandat de gestion.

Depuis, la Fédération travaille étroitement avec l'APAGL pour renforcer les bonnes pratiques et la bonne application des procédures de mise en œuvre de ce dispositif. A cette fin, la Fédération a co-organisé en juin 2021 une formation avec l'APAGL à destination des associations SOLIHA utilisant VISALE. Cette formation a rassemblé plus de 100 participants. 2022 sera l'occasion d'aller plus loin : des sessions thématiques vont être organisées pour permettre des échanges plus dynamiques entre les gestionnaires locatifs et l'APAGL. Ce sera l'occasion de rappeler quelques bases et d'échanger

autour des questions de la procédure contentieuse.

Par ailleurs, en juillet 2020, l'APAGL a lancé avec 11 associations, dont 4 AIS SOLIHA (SOLIHA AIS Haute Saône, SOLIHA AIS Vienne, SOLIHA AIS Normandie et SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine), une expérimentation autorisant l'utilisation de la garantie VISALE en cas de glissement de bail. En effet, cette garantie ne peut actuellement être sollicitée lors d'un tel glissement. La demande d'extension de cette garantie est récurrente. La Fédération participera à des échanges avec l'APAGL sur cette expérimentation conduite durant le premier semestre 2022.

Fondation Jean Marie Bruneau

Pour développer les activités de gestion locative sociale, le Mouvement peut s'appuyer sur la Fondation Jean Marie Bruneau, qui finance des projets de développement d'associations SOLIHA AIS depuis une quinzaine d'années. Ce partenariat permet aux associations de gagner en visibilité et donc travailler sur la captation et diffuser des témoignages de personnes logées. Il permet également le recrutement de travailleur social (CESF - Conseiller en économie sociale familiale), ce qui a un véritable impact en termes de développement des partenariats et de déploiement des associations sur le secteur de l'accompagnement social.

Grâce au concours de la Fondation Jean Marie Bruneau, 6 projets ont été financés en 2021 :

- Optimisation de l'outil métier pour développer les activités de l'AIS Morbihan ;
- AIS Nouvelle Aquitaine – Développement d'une antenne en Corrèze ;
- Projet de développement de l'activité de gestion locative social dans le Tarn et Garonne – AIS Pays d'Oc ;
- Projet de développement de l'activité de gestion locative social / intermédiation locative en Saône et Loire – AIS Centre Est ;
- Création d'une Agence immobilière sociale en Meurthe et Moselle ;

- AIS Haute Saône - projet de développement de l'activité à travers les mandats communaux.

Nexity non profit

La Fédération SOLIHA a signé en 2018 une convention nationale avec Nexity non profit. Cette convention avait pour objectif de développer la mobilisation pour l'accès au logement des ménages défavorisés et production de logements en pension de famille. Nexity non Profit s'engage à faire connaître l'intermédiation locative et le Mouvement SOLIHA à ses clients et à transmettre des listes de biens dont les propriétaires souhaitent intégrer le dispositif.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

De manière concomitante, la Fédération a lancé en fin d'année deux nouveaux groupes de travail :

- **Un GT prospection.** L'objectif de ce GT est d'outiller les associations sur la question de la prospection. La Boîte à outil comprendra notamment : un modèle de fiche de poste d'un prospecteur, une trame d'argumentaire, une note sur le cadre juridique de la prospection, etc. ;
- **Un GT logements communaux.** L'objectif de ce GT est multiple : mise à jour du modèle de mandat de gestion avec mandat financier fournit aux associations, élaboration des fiches méthodologiques à destination des communes, etc.

Ces groupes de travail vont pouvoir nourrir la réflexion du Mouvement : l'évolution du dispositif Loc'Avantages est un réel enjeu pour les AIS qui vont devoir revoir leur communication et argumentaire pour promouvoir la location solidaire aux propriétaires-bailleurs.

Cette réflexion va également être au centre du séminaire AIS organisé en mai 2022 par la Fédération.

¹ Garantie qui s'applique en cas d'impayés (prise en charge de 36 impayés pendant toute la durée d'occupation du ménage) et de dégradations locatives.

ZOOM

LOC'AVANTAGES



Loc'Avantages

La réduction d'impôt qui **profite à tous**



La fin d'année 2021 a été marquée par la volonté ministérielle de faire évoluer le dispositif « Louer abordable ». La Fédération a participé activement aux réunions organisées par le ministère du Logement dans le cadre de l'évolution du dispositif fiscal COSSE, devenu Loc'Avantages. Grâce à la mobilisation des associations, elle a pu fournir des simulations au cabinet ministériel.

Inscrit dans la loi de finances 2022, Loc'Avantages est un dispositif qui permet au propriétaire-bailleur de bénéficier d'une réduction d'impôt calculée en fonction du montant du loyer. Les loyers sont calculés en appliquant une décote sur les loyers de marché observés sur la commune du logement. Plus l'effort sur le loyer est important, plus la réduction d'impôt est forte.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Logement d'abord, la Fédération a pu démontrer l'importance d'étendre la prime à l'intermédiation locative à tout le territoire national (alors qu'elle n'était pas distribuée en zone C avec le dispositif COSSE).

La Fédération a fait évoluer son outil « SOLIHA Optimiz PB », outil d'aide à la décision pour les propriétaires bailleurs, en l'adaptant aux nouvelles règles fiscales et de calcul des plafonds de loyer. Cet outil est mis à disposition des AIS SOLIHA pour les aider dans leur démarche d'accompagnement des bailleurs privés. Le logiciel permet de prendre en compte toutes les composantes d'une opération immobilière (subvention, avantages fiscaux, fiscalité applicable, niveau d'imposition du bailleur, ...). Les collaborateurs SOLIHA peuvent ainsi conseiller le bailleur privé qui possède un bien à réhabiliter ou à louer sans travaux mais aussi un investisseur qui souhaite acheter un bien.

6 % des propriétaires bailleurs ne sont pas imposables et que 36 % ont un taux marginal d'imposition à 11 % , il est possible que cette réforme ne les intéresse pas sur un plan fiscal. A contrario, les 7 % des propriétaires qui ont un taux marginal d'imposition à 50 % peuvent questionner l'intérêt du dispositif puisqu'entrant dans le plafonnement des niches fiscales. L'évolution de ce dispositif est un réel enjeu pour les AIS qui vont devoir revoir leur communication et argumentaire pour promouvoir la location solidaire aux propriétaires-bailleurs.

L'objectif des AIS est de capter des logements à loyer abordable pour les mettre à disposition de ménages en situation de précarité, SOLIHA devra être vigilant quant aux impacts de ce dispositif sur les capacités de captation des AIS.

“

PORTRAIT

Mathieu ROMERO,
Gestionnaire locatif au sein de l'AIS Bretagne

« En qualité de prospecteur, je suis chargé de trouver des biens à louer. J'interviens dès les premiers échanges avec le bailleur et ce jusqu'à la signature du mandat de gestion. Ma mission consiste à conseiller le propriétaire sur le montant du loyer à fixer et la stratégie fiscale dans le cadre d'un conventionnement avec l'Anah, selon la situation du bien et de ses atouts objectifs. Je dois également lui expliquer le projet social de l'AIS et ce qu'est l'intermédiation locative. Être prospecteur au sein d'une AIS c'est, en fait, être un fin commercial avec une appétence pour le relationnel et le service, un technicien ayant acquis les compétences juridiques et un expert du marché immobilier dans son secteur géographique. »

ACCOMPAGNER LES MÉNAGES FRAGILES DANS LEUR PARCOURS LOGEMENT



SOLIHA accompagne les ménages modestes, fragiles, en difficulté via tous les dispositifs existants. Plusieurs centres d'hébergement, d'asile, de protection de l'enfance ou des personnes victimes de violence sont ainsi gérés par les associations du Mouvement, pour près de 1400 places. Toutefois, c'est dans l'accompagnement par le logement que les associations donnent leur plein potentiel : mesures d'accompagnement social lié au logement, ou vers et dans le logement, accompagnement en résidences sociales, ou en pensions de famille, Maitrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) de relogement, les dispositifs « Un chez soi d'abord ». Ces dispositifs sont animés par près de 500 travailleurs sociaux dans tous les territoires. Ces professionnels SOLIHA, pour moitié des Conseillères en économie sociale familiale, soutiennent également les ménages locataires des Agences immobilières sociales SOLIHA et du parc propre du Mouvement. Plus de 40 000 personnes sont accompagnées chaque année par les travailleurs sociaux.

LES ACTIONS STRUCTURANTES EN 2021

2021 a été l'année de la mise en place progressive du service public de la rue au logement par une Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) en expansion et restructuration. Cela s'est concrétisé par l'organisation de plusieurs cycles de réunions, auquel la Fédération a participé : la résidence sociale de demain de janvier à mars, les réunions sur la programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement de novembre 2021 à mars 2022.

L'intégration du produit résidence sociale - et pas seulement sa déclinaison en pension de famille - à la stratégie nationale Logement d'abord est l'une des propositions de SOLIHA, en supplément des moyens de l'Aide à la gestion locative sociale (AGLS), régulièrement rabotée. Les 33 résidences sociales que compte le réseau SOLIHA, en gestion ou en propriété, gagneraient à être plus intégrées au dispositif « Accueil hébergement insertion » (AHI), sachant qu'elles participent déjà à cette politique, sans que leurs actions ne soient valorisées.

En ce qui concerne la programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement, SOLIHA s'est notamment élevé contre une marchandisation à outrance du travail social, qui ne conduit qu'à un tassement de la valeur de l'accompagnement. La Fédération SOLIHA milite pour un accompagnement de qualité, qui a un coût certain, mais un impact social encore plus important. La mise en visibilité du métier de travailleur social et la reconnaissance de l'accompagnement comme métier important de SOLIHA a occupé une large part des travaux : les difficultés de recrutements - liés à une crise des vocations, à un développement du secteur notamment de l'accueil, hébergement insertion, mais aussi à des rémunérations moyennes de moins en moins attractives - pèsent sur les structures. Or le modèle économique des associations, dont le financement est lié à des prix fixés par la puissance publique, ne permet pas de réévaluer aisément les salaires des collaborateurs. C'est pourquoi SOLIHA s'est engagé dans une démarche collective sur le sujet, signant des communiqués de presse et une tribune parue dans Le Monde daté du 09/02/22. La Fédération a par

ailleurs milité pour que les travailleurs sociaux soient considérés comme publics prioritaires à la vaccination et à l'accueil priorisé de leurs enfants en écoles ou crèches, ce qui a été effectif en avril.

Un document de présentation des valeurs et actions SOLIHA dans le cadre de l'accompagnement social a été publié :

<https://bit.ly/3wspU15>

La stratégie nationale d'intégration des populations Roms a été développée par la DIHAL au second semestre 2021 et une publication prévue sur le sujet début mars 2022. Les gens du voyage sont intégrés à la définition européenne des populations roms. En conséquence, la commission nationale consultative des Gens du voyage a lancé une consultation de ses membres en juin. SOLIHA a répondu présent et a publié sa contribution fin août. Celle-ci évoque notamment les besoins en « petits passages » de caravanes de 15 à 20, pour lesquels les aires, existantes mais sont saturées. Elles ne permettent pas l'accueil temporaire et les aires géantes pour grands passages, très rares, sont inadaptées. SOLIHA

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

propose notamment la création d'une cellule semi-permanente de veille et de médiation pour ces « petits passages », qui sont souvent source de tensions locales.

Les activités de SOLIHA en matière de projets sociaux se sont notamment développées dans les axes définis comme prioritaires :

- **Pensions de famille** : l'ouverture de 5 structures, en Centre Val-de-Loire et Guyane, pourtant le nombre de pensions de famille et résidences-accueil à 33 dans le réseau, soit 613 places, pour un total d'environ 22 000 places ouvertes au niveau national. La Fédération a par ailleurs renouvelé sa convention de partenariat avec Nexity non profit.

Par ailleurs, la première semaine des pensions de famille s'est déroulée du 4 au 8 octobre 2021. Cette initiative associative a été soutenue par la DIHAL et a regroupé toutes les grandes fédérations : Unafo, Fapil, FAS, Habitat et Humanisme, la Fondation Abbé Pierre et SOLIHA. Plus d'une centaine de manifestations, dont une vingtaine du réseau SOLIHA, ont pu avoir lieu : portes ouvertes, journées d'accueil des élus, etc. ;

- **Gens du voyage** : la poursuite de l'action avec deux nouveaux territoires couverts (Alpes-Maritimes et Métropole Lilloise, avec un appui de Tsigane Habitat, structure spécialisée membre de SOLIHA centre Val de Loire et de la Fédération SOLIHA ;

- **Gestion des catastrophes** : les événements tragiques de la Vallée de la Roya en janvier 2021 ont amené les équipes de SOLIHA Alpes-Maritimes à intervenir pour accompagner les personnes sinistrées dans leur relogement et leur accompagnement social. Le réseau SOLIHA intervient régulièrement dans ces situations d'urgences, comme par exemple lors des épisodes méditerranéens ou cévenols, dans le cas de l'usine Lubrizol, ou encore du tremblement de terre du Teil (Ardèche) en novembre 2020.

LES PERSPECTIVES POUR 2022

Le début d'année 2022 voit les crises se succéder. L'arrivée de plusieurs dizaines de milliers de **déplacés ukrainiens** mobilise les équipes SOLIHA dans de nombreux départements : Bouches-du-Rhône, Aveyron, Aude, le Lot, Normandie, etc.

Par ailleurs, le nouveau **programme de la Réinstallation 2022-2023**, concernant l'accueil des personnes réfugiées, sera lancé au premier trimestre. Le Mouvement répondra présent. Pour rappel, depuis 2018, SOLIHA a accueilli près de 1200 réfugiés dans 25 départements, seul, ou en partenariat avec des associations locales ou des CCAS.

Un projet avec la **SNCF Immo** mobilise une vingtaine d'association du réseau, pour le relogement et un accompagnement d'une centaine de personnes vivant dans des logements en mauvais état ou trop près de voies ferrées.

Un projet de **prévention des addictions** auprès des personnes accompagnées et de personnels est lancé, en coopération avec les Acteurs du logement d'insertion. Enfin, le projet « **Éradiquons les bidonvilles en Outre-mer** » est en cours. Il s'agit de mettre en avant les territoires ultramarins et les zones d'habitat très dégradé, voire de bidonvilles notamment en Guyane et à Mayotte. Un Livre blanc rassemblera les études et rapports de projets concrets lancés dans les territoires. La Fondation de France soutient le projet depuis fin 2021.

ZOOM

LA SEMAINE DU LOGEMENT D'ABORD SOLIHA ET LA JOURNÉE LOGEMENT D'ABORD DU 14 OCTOBRE À MARSEILLE

Le Mouvement SOLIHA a organisé sa campagne nationale « Les clés de la solidarité » du 10 au 14 octobre. Cette semaine de forte communication nationale, avec spots radio, a été couplée à des événements locaux - rencontres avec collectivités et services locaux, journées portes ouvertes, etc. Cette campagne succédait à la semaine des pensions de famille. Certaines structures se sont mobilisées sur les deux événements durant deux semaines d'affilée. Le point d'orgue a été la rencontre nationale SOLIHA organisée sur le Logement d'abord le 14 octobre à Marseille. Cette rencontre, organisée en deux tables rondes, l'une nationale, l'autre locale, a été précédée en matinée de plusieurs visites d'opération : pension de famille de l'ADRIUM, centre d'hébergement et centre d'accueil pour mineurs non accompagnés de SOLIHA Provence.

Une plaquette de présentation de l'action SOLIHA sur le Logement d'abord ainsi que les actes de cette rencontre sont disponibles.

➔ <https://bit.ly/3l7F36i>





PORTRAIT

YASSINE,
Habitante de la pension de famille Jean Parot
à St-Étienne, gérée par SOLIHA Loire Puy de Dôme

« Avant, j'étais dans un foyer suite à une rupture familiale. Un travailleur m'a parlé de la pension de famille Jean Parot et lorsque que je me suis présenté à cette pension, j'ai été conforté dans l'idée de m'y installer. La vue sur les montagnes est agréable, c'est plutôt un lieu calme. Dès le début, j'ai rencontré les autres et sympathisé, je m'accorde avec tous. Parfois la relation est compliquée et je rentre chez moi pour être au calme. Avant au foyer je ne pouvais pas. Au début, les activités ne me plaisaient pas mais après avoir été sollicité par les hôtes, j'ai apprécié d'y participer. Avec les autres souvent on se retrouve pour faire une partie de cartes ou une pétanque. Les sorties à l'extérieur : J'ADORE ! Pourtant, au départ je ne voulais pas ! La présence de professionnelles est une grande aide. Elles sont aussi très à l'écoute et on peut venir parler sans être jugé, être conseillé et accompagné. Ici, on se soutient, on s'aide quel que soit le caractère de chacun. Depuis que je suis ici, je retrouve un équilibre et un sens à ma vie. »



LA PAROLE À ...

Ian BROSSAT,
adjoint à la maire de Paris chargé du logement,
de l'hébergement d'urgence et de la protection des
réfugiés

« L'accès au logement de toutes et tous est une priorité de la Ville de Paris depuis de nombreuses années. Face à la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales, la situation des personnes mal logées et sans domicile s'est aggravée. Dans ce contexte, la Ville de Paris a fait le choix de s'engager dans le Logement d'abord. L'objectif est de poursuivre et amplifier notre action à destination des Parisiennes et Parisiens les plus fragiles. Continuer de produire massivement des logements sociaux, partout et à destination de toutes les catégories sociales, avec une attention particulière pour les plus précaires ; mobiliser des dispositifs innovants, tels que l'intermédiation locative, pour offrir des solutions adaptées ; amplifier le développement de structures dédiées aux publics en difficulté, avec notamment l'ouverture d'une nouvelle pension de famille dans chaque arrondissement. La réussite de cette démarche ambitieuse repose sur la mobilisation de tous les acteurs du logement et de la solidarité, et je salue le travail engagé avec SOLIHA, partenaire de longue date de la Ville de Paris. »

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU SOLIHA

Mettre en œuvre « *CAP 2025 !* »
Mobiliser les ressources humaines
Sécuriser et qualifier le réseau
Communiquer, valoriser l'action SOLIHA
La ligue nationale contre le taudis

METTRE EN ŒUVRE « CAP 2025 ! »

CAP 2025 !

UN NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE POUR LE MOUVEMENT SOLIHA
2019-2025

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CAP
2025!

Adopté en juillet 2019 par l'Assemblée générale de la Fédération, le Cadre stratégique du Mouvement SOLIHA, « CAP 2025 ! », a pour vocation d'amplifier le déploiement de SOLIHA dans les prochaines années. Véritable moteur de la dynamique de développement, la démarche « CAP 2025 ! » est désormais bien ancrée dans chaque région, conduite par les administrateurs et les salariés. Le double positionnement d'opérateur d'utilité sociale et d'apporteur de solutions ayant été affirmé, c'est désormais tout un Mouvement qui enrichit ses partenariats, invente de nouvelles solutions et améliore encore la qualité de ses interventions.

Pour cela, « CAP 2025 ! » organise le travail en huit leviers stratégiques, qui sont autant de chantiers ouverts pour l'ensemble du réseau et animés par la Fédération. Ces huit leviers constituent la feuille de route pour une coopération renouvelée à l'échelle de chaque territoire, toujours au service des nombreux bénéficiaires de l'action de SOLIHA. Chaque levier fait l'objet de plusieurs actions conjuguées, afin d'entraîner l'ensemble des associations vers des objectifs de développement ambitieux.

LES HUIT LEVIERS STRATÉGIQUES

En 2021 les différents travaux conduits sur les territoires en lien avec la Fédération ont porté leurs fruits.

1

**AMÉLIORER LA
QUALITÉ ET LE
DÉPLOIEMENT DE NOS
MÉTIERS**

2

**AMPLIFIER
NOTRE LOGIQUE
D'INNOVATION**

3

**ÉTABLIR DES PLANS
STRATÉGIQUES
RÉGIONAUX**

4

**RENFORCER LA
FÉDÉRATION AU
SERVICE DE SES
ADHÉRENTS**

5

**CRÉER UN NOUVEAU
CONTRAT DE
MOUVEMENT**

6

**STRUCTURER LES
RICHESSES HUMAINES
DU MOUVEMENT**

7

**MOBILISER DE
NOUVELLES SOURCES
DE FINANCEMENT**

8

**DÉVELOPPER UN
SYSTÈME D'ALLIANCES
PERTINENT ET
EFFICIENT**



Levier n°1 :

Améliorer la qualité et le déploiement des 5 métiers SOLIHA

Structuration des offres

RÉHABILITATION :

• « Particuliers » et « Copropriétaires »

- **Amélioration de l'outillage** : mise à disposition de l'outil SOLIHA Optimiz (PO et PB), travail sur les outils d'audit énergétique ;
- **Professionnalisation des équipes** : développement des formations et déclinaisons locales (formations dans chaque région sur l'ensemble des aides de la rénovation énergétique) ;

- Amélioration du service aux usagers :

- étude nationale sur l'accueil téléphonique ;
- **Marketing des offres** : SOLIHA COPRO (boîte à outils, formations et coordination de la mise en œuvre).

• « Collectivités locales »

- **Développement et valorisation de l'expertise territoriale** : remise en place d'un réseau d'experts et de bureaux d'études partenaires, mutualisations des réponses plus fréquentes pour certaines études ou opérations complexes, repositionnement sur les études pré-opérationnelles ;

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

- **Revitalisation des centres anciens (Action cœur de ville/Petites villes de demain)** : déploiement d'une offre articulante les différents métiers du Mouvement ;
- **Amélioration du repérage et des réponses aux appels d'offre.**

LOGEMENT D'ABORD

• Accompagnement social

- Valorisation du travail social au sein du réseau, en lien avec la marque employeur ;
- Reconnaissance de SOLIHA comme opérateur social (ex : réinstallés, réfugiés ukrainiens).

• Intermédiation locative

- Augmentation significative du nombre de lots gérés ;
- Création de nouvelles Agences immobilières sociales et élargissement du territoire d'intervention couvert pour l'activité de gestion locative sociale ;
- Mise en place d'une boîte à outils pour la gestion financière de l'activité.

• Maîtrise d'ouvrage d'insertion

- Étude nationale sur l'analyse de l'activité MOI et ses clés de réussite ;
- Accompagnement à la réalisation des plans stratégiques de patrimoine ;
- Nouveaux organismes créés et augmentation du nombre de territoires couverts par un agrément MOI ;
- Plans d'aide « Prévention » obtenu pour 2 OMOI ;
- Réalisation de films autour d'opérations réalisées.

Structuration du Mouvement

Réorganisation territoriale

- Amélioration de la couverture métier sur l'ensemble du territoire ;
- Nombreuses opérations de rapprochement : fusion régionale SOLIHA Bretagne, SOLIHA Pays de la Loire, 21 structures adhérentes accompagnées dans des projets de restructuration ou de rapprochements.

Accompagnement dans la gestion financière et le pilotage de l'activité

- Démarche de prévention : 100 % des organismes suivis avec un accompagnement sur mesure pour les structures les plus en difficultés ;



- Mise à disposition d'outils pour appuyer le développement et les concours financiers externes : Business Plan (trames Excel / Word) ;
- Conception et diffusion de notes et d'outils sur les modèles économiques par activité (agences immobilières sociales, pensions de famille) ;
- Création et animation du Club Finances.

Certification

- 31 associations certifiées (44 % du réseau en équivalent ETP) ;
- 24 en cours de certification : ce qui ferait passer le taux de certification en équivalent ETP à 54 %.



Levier n°2 :

Amplifier la logique d'innovation SOLIHA

Projets expérimentaux lancés :

- *BBC Solidaire* : démocratiser l'accès au BBC en apportant des solutions 100 % renouvelées, 100 % accompagnées et 100 % financées aux ménages les plus modestes ;
- *Éradiquer les bidonvilles en Outre-mer* : écrire un livre blanc permettant de diffuser des solutions opérationnelles pour l'éradication des bidonvilles.

Relance de la Ligue Nationale contre le Taudis et intégration au sein du pilotage fédéral :

- Recrutement d'une chargée de mission : pour animer la LNCT à 70 % de son temps ;
- Renouvellement de la gouvernance de la LNCT.

Mobiliser les RH

- **La formation.**



Levier n°3 :

Établir des plans stratégiques régionaux

- ➔ **Pays de la Loire** : SOLIHA Pays de la Loire poursuit sa structuration post-fusion, le partenariat avec SOLIHA Mayenne se développe
- ➔ **Bretagne** : SOLIHA Bretagne en phase de structuration, développement d'offres communes SOLIHA – AIS – BLI à construire
- ➔ **Centre Val de Loire** : SOLIHA CVL a formalisé son projet stratégique et le met en œuvre
- ➔ **Auvergne Rhône-Alpes** : important travail de l'Union Régionale de rencontre avec toutes les gouvernances pour construire la feuille de route. Un rendu est prévu mi-2022
- ➔ **Hauts-de-France** : participation financière fédérale pour une étude sur la structuration régionale. Lancement de chantiers de mutualisation
- ➔ **Ile-de-France** : participation financière fédérale pour une étude sur la structuration régionale
- ➔ **Nouvelle-Aquitaine** : diagnostic fédéral et participation financière fédérale pour une étude sur la structuration régionale. Étude en cours



Mise en débat du cadre stratégique SOLIHA Centre Val de Loire

- ➔ **PACA** : entretiens fédéraux avec les directions et présidences afin d'amorcer le lancement de la seconde phase. État des lieux en construction
- ➔ **Normandie** : animation fédérale d'une démarche stratégique commune entre les deux adhérents.
- ➔ **Grand Est** : animation de la coopération en région. Plan stratégique à formaliser pour un déploiement des 5 métiers et consolider les mutualisations existantes
- ➔ **Bourgogne Franche-Comté** : partenariats opérationnels bien ancrés. Plan stratégique régional à finaliser
- ➔ **Occitanie** : partenariats opérationnels par pôles au sein de la région. Mutualisations à investiguer
- ➔ **Outre-mer** : délégations régionales à accompagner, montée en gamme du déploiement des 5 métiers à entreprendre

Levier n°4 : Renforcer la Fédération, au service de ses adhérents

Une Fédération réorganisée pour proposer davantage de services

- **Structuration par pôles** : la Fédération s'est structurée en cinq pôles, représentées au sein d'un comité de direction, afin de permettre d'améliorer la coopération interne et la cohérence d'intervention auprès des adhérents ;
- **Modèle économique éprouvé** permettant de participer au financement des chantiers CAP 2025 (plus d'un demi-million d'€ engagés sur les trois premiers exercices de CAP 2025 : 2019, 2020 et 2021) ;
- **Image du Mouvement renouvelée** : charte graphique modernisée, outils de communication déployés (refonte de *solih.fr*, V2 de *SOLIHA Mouv*, présence fortement accrue

sur les réseaux sociaux, *SOLIHA Rénov*, *SOLIHA Immo*, *SOLIHA Adapt*), présence dans la presse renforcée ;

- **Pouvoir d'influence augmentée**, auprès des cabinets ministériels notamment (nombreuses sollicitations) ;
- **Organisme de formation certifiée Qualiopi**, forte hausse des résultats formation sur l'année 2021 ;
- **Création du Club des Structures de plus de 50 salariés** : animation spécifique sur les enjeux communs à ces associations.

Levier n°5 : Créer un nouveau contrat de Mouvement

Un important travail qui permet de s'accorder sur un nouveau contrat

- **Groupe de travail réuni en mai 2021** pour proposer une refonte du contrat d'adhésion dans un nouveau document spécifiant les liens entre la Fédération et les structures adhérentes : le contrat de Mouvement.

Levier n°6 : Structurer les richesses humaines du Mouvement

Attirer et fidéliser des professionnels de qualité

- **Finalisation des contrats-type pour les postes de direction** (contrat de travail et délégation Président – Directeur) ;
- **Diffusion centralisée et améliorée des offres d'emploi** sur le site *solih.fr* et utilisation intensifiée des réseaux sociaux pour la communication autour des offres ;
- **Page LinkedIn** du Mouvement active et animée ;

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

- **Chantier bénévolat, intégration des administrateurs** dans le Mouvement (livret d'accueil et stage « être administrateur au sein de SOLIHA ») ;
- **Débuts des négociations pour la fusion de la convention collective PACT-ARIM avec celle des FSJT** (arrêté d'août 2019)
 - Premières décisions fondatrices : instauration d'une Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation - CPPNI - pour la nouvelle branche (accord n°19), négociation d'un accord de méthode le 28 novembre 2019 afin d'organiser la négociation de ce nouveau cadre conventionnel, modification du nom de la branche : « Convention collective nationale de l'Habitat et du Logement Accompagnés » (avenant 53) ;
 - 3 avenants et accords signés en 2021 : avenant à la convention collective HLA relatif au droit syndical national, accord relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage à la convention collective HLA, avenant relatif au régime de prévoyance et de frais de santé de la convention collective HLA.

Levier n°7 :

Mobiliser de nouvelles sources de financement

Des moyens financiers à hauteur des ambitions du Mouvement

- **Des partenariats nationaux destinés à faciliter le recours à des fonds externes pour les associations SOLIHA :**
 - SOLIFAP : une quarantaine de projets d'investissement, de financement ou de garanties ont été accordés ;
 - Banque des Territoires : 7,4 millions d'€ de prêts haut de bilans signés ;
 - Crédit Coopératif : un fonds de garantie avec un potentiel de 500 000 € ;
 - CGLLS : procédures de prévention et plans d'aides ;
 - Fondation Jean-Marie Bruneau : 100 K€ pour le développement de l'intermédiation locative, 20 K€ pour les pensions de famille.
- **Accompagnement des structures SOLIHA dans la recherche de financements externes**
 - Prêts Garantis par l'État : notes techniques et courrier de recommandation mis à disposition des adhérents ;
 - Outils de *Business Plan* élaborés par la Fédération afin de soutenir les demandes de financement auprès de

partenaires externes : organisation de tours de table financiers auprès de France Active, SOLIFAP, Crédit Coopératif, Banque des Territoires, banques locales des associations concernées.

- **Mobilisation de financements privés dans le cadre des projets expérimentaux**

- *BBC Solidaire* : sollicitations auprès de la Fondation de France, de BNP Paribas Immobilier, CGED, Nexity, Sonergia ;
- Mécénat via la Ligue Nationale contre le Taudis.

Levier n°8 :

Développer un système d'alliances pertinent et efficient

Alimenter les alliances du Mouvement

- **Prolongement des partenariats structurants avec les acteurs publics**

- Cabinets ministériels
- Anah
- DIHAL / DHUP
- DGOM
- CGLLS
- ACNT (programmes *Action Cœur de Ville* et *Petites Villes de Demain*)
- ADEME
- Caisses de retraite

- **Construction de partenariats de projets avec les acteurs privés**

- Délégataires Certificats d'économie d'énergie EFFY et Sonergia
- La Poste
- Action Logement
- PROCIVIS

- **Animation de partenariats forts avec les autres acteurs associatifs (sur le plaidoyer, notamment)**

- Les Acteurs du logement d'insertion (SOLIHA, UNAFO, FAPIL)
- Collectif Rénovons
- Collectif des Associations Unies
- Fondation Abbé Pierre

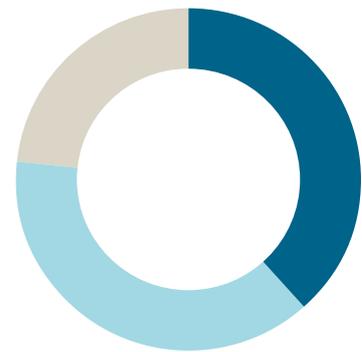


Participants à la 1^{ère} journée du travail social SOLIHA en mars 2022.

MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des sessions de formations

RÉHABILITATION	38 %
LOGEMENT D'ABORD	38 %
AUTRES	23 %



LA FORMATION

L'année 2021 se caractérise par un net rebond de l'activité de l'organisme de formation de la Fédération SOLIHA. En effet, après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, les formations ont repris à un rythme particulièrement soutenu. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : ce sont 112 sessions de formations qui ont été organisées (contre 59 en 2019 et 39 en 2020) et 1 100 stagiaires formés, soit un tiers des effectifs du Mouvement SOLIHA. Ces données démontrent la volonté des salariés du réseau SOLIHA à se former aux différents métiers SOLIHA et à leurs évolutions. Cette dynamique trouve sa traduction concrète dans les thématiques suivies par les stagiaires. Ainsi, on relève, en 2021, que 75 % des formations portent sur les champs de la réhabilitation et du Logement

d'abord. Sur ces deux thématiques, qui connaissent des évolutions législatives et structurelles importantes, il est fondamental de maintenir un haut niveau d'expertise et de connaissance. De la même manière, les formations relatives aux fonctions supports et notamment aux ressources humaines connaissent un succès grandissant.

Sur un plan pratique, l'organisation des formations s'est inscrite dans le prolongement de l'année précédente avec une démultiplication des sessions de formation à distance et une délocalisation régionale des sessions. C'est un profond changement des modalités d'organisation que la Fédération anticipe et accompagne. À ce titre, en 2021, l'étude sur la digitalisation de l'offre de formation s'est poursuivie. Cette étude réalisée avec le soutien de

l'OPCO Uniformation a permis d'initier les formateurs SOLIHA à l'animation et à la conception d'une formation à distance. Cette étude portait également sur l'offre de formation.

En parallèle, l'organisme de formation a poursuivi son processus de qualité pour répondre au nouveau référentiel QUALIOPI. Après la tenue de l'audit, en décembre 2021, l'organisme a reçu cette certification. Elle reconnaît notamment, dans ses critères, le professionnalisme des formateurs, la bonne organisation de ces formations et la satisfaction des stagiaires.

Sur ce dernier indicateur, l'exploitation des questionnaires, réalisés par les stagiaires à l'issue de la session de formation, démontre une réelle satisfaction. Plus précisément, 88 % des stagiaires sont satisfaits et très

satisfaits du contenu des formations. Ils considèrent qu'il y a une très bonne adéquation entre la théorie et les exercices. Pour une très large majorité

des stagiaires (92 %), le thème du stage est adapté à leurs attentes et à leurs besoins. De la même manière, ils sont 89 % à approuver la pédagogie du

formateur. Cette satisfaction générale s'exprime dans la volonté des stagiaires de suivre d'autres formations de l'organisme de formation SOLIHA (81 %).

LA CONVENTION COLLECTIVE SOLIHA

En 2021, le processus de rapprochement des branches PACT-ARIM et FSJT (Foyer et services pour jeunes travailleurs) s'est poursuivi dans la droite ligne de l'accord de méthode du 28 novembre 2019. En effet, depuis deux ans, sur la base de cet accord qui précise les sujets prioritaires, les représentants des organisations syndicales et patronales, étudient, échangent et négocient les dispositifs pour aboutir à une harmonisation des textes conventionnels.

En 2021, des avancées significatives dans les discussions ont eu lieu. Ainsi, trois textes - le droit syndical national, la formation professionnelle et les contrats de santé et de prévoyance - ont été signés. Concrètement, ces trois accords et avenants s'appliquent désormais à l'ensemble des salariés de la branche « Habitat et logement accompagnés » (HLA).

Plus précisément, l'avenant n°55 sur le droit syndical national précise les modalités d'organisation, de fonctionnement et de financement du

paritarisme au sein de la branche HLA. Ce texte représente, pour les salariés SOLIHA, un changement important dans la pratique des discussions nationales. En effet, préalablement, aucun texte ne régissait les échanges au niveau de la branche PACT-ARIM.

Plus encore, nous sommes parvenus à signer un accord relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Il s'agit d'un texte majeur pour les salariés de la branche HLA dans la mesure où il définit la politique commune en matière de formation professionnelle. Désormais, les orientations relatives à l'emploi des fonds de la formation (fonds conventionnels) sont décidées en commun en sein d'une instance dédiée. Les contributions des associations, pour celles qui comptent moins de 50 salariés, sont également mutualisées permettant aux salariés d'accéder à un plus large spectre de formations et de financement. En signant ce texte, les partenaires sociaux ont réaffirmé l'importance donnée à la formation des personnels de la branche HLA.

Enfin, le dernier texte adopté, en fin d'année, concerne le régime de prévoyance et des frais de santé. Pour mémoire, les contrats des ex-branches FSJT et PACT-ARIM étaient arrivés à échéance, il a donc été décidé de lancer un appel d'offre commun. Au final, trois prestataires ont été retenus. Des modifications structurelles importantes sont intervenues par rapport au contrat antérieur de l'ex-branche PACT-ATIM. Ainsi les garanties et la structure de cotisation pour le contrat santé sont profondément modifiées.

Les prochains mois seront notamment consacrés aux échanges sur l'égalité femme-homme, le droit syndical en entreprise et de la classification des emplois.

Le processus de rapprochement des branches se poursuit avec la perspective de parvenir à une harmonisation de l'ensemble des champs conventionnels, en 2024, date fixée par le législateur.

LE BÉNÉVOLAT

Un travail sur le Bénévolat a été engagé en 2021 associant administrateurs et salariés dans le cadre d'un groupe projet dédié. Ce travail s'inscrit dans le cadre stratégique « CAP 2025 ! ». L'objectif est le développement du bénévolat sous différentes formes :

- Consolider le bénévolat de gouvernance qui doit faire face à un contexte institutionnel et partenarial de plus en plus complexe, mouvant.
- Développer le bénévolat de compétence, plus ponctuel, mais

s'appuyant sur les savoir-faire de certains bénévoles permettant aux associations de se positionner sur de nouveaux champs d'intervention.

- Engager une action pour mobiliser le bénévolat participatif qui permet à d'anciens bénéficiaires de l'intervention de SOLIHA d'être les ambassadeurs de l'action des associations.

Un cadre de réflexion, une méthode d'action et des neuf priorités ont été définis. Sur cette base, un plan d'action

bénévolat a été élaboré afin d'inciter les associations SOLIHA à mettre en œuvre des actions. Plusieurs pistes ont été proposées :

- L'implication de l'équipe de direction et la désignation d'un référent salarié auprès des bénévoles ;
- La désignation d'un référent bénévolat au Conseil d'administration sur le bénévolat ;
- La constitution d'un binôme salarié - bénévole ;

- La création d'un groupe interne sur bénévolat ;
- La notion de « bénéfiques de notoriété et financier ».

Par ailleurs, une boîte à outils national a été proposée aux associations SOLIHA. Elle permet d'outiller les associations pour accueillir et encadrer les bénévoles, qu'ils le soient au titre du bénévolat de gouvernance, de compétences ou participatif. C'est un support utile pour les

équipes de direction et les salariés chargés d'accompagner ces bénévoles.

Ce travail s'appuie sur deux principaux partenariats : France bénévolat, dont est membre la Fédération SOLIHA, et Passerelles-compétences.



PORTRAIT

Dominique OLIVAUX,
membre du bureau de SOLIHA Rhône et Grand Lyon

Être bénévole au sein d'une association locale, qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?

Dans mon cas, être bénévole, c'est avoir un sens de l'engagement social et sociétal, participer à la gouvernance en apportant des compétences en RH et en management et en aidant à fluidifier le dialogue social (au sens large).

Aujourd'hui à SOLIHA Rhône et Grand Lyon ça fonctionne bien. C'est une association mature où il y a un dialogue ouvert et facile entre le bureau l'équipe de direction et les salariés. Nous nous rencontrons 2 ou 3 fois par an dans des moments d'échange et de travail en commun. Cela favorise la cohésion et permet aux salariés de connaître les membres du bureau en réfléchissant et construisant quelque chose ensemble. L'Association s'est beaucoup développée, avec de nouveaux embauchés en lien avec notre croissance et forcément, du renouvellement. Régulièrement on ressent le besoin de clarifier ce qu'est une entreprise qui a une forme associative et pourquoi sa gouvernance est composée de bénévoles, avec bien sûr une direction, mais qui reporte à un bureau de bénévoles et un CA composé lui, plutôt de personnes morales. Cette question me paraît importante : **Comment bien faire comprendre le rôle du bénévole au sein de l'association** : Comment faire comprendre et partager la légitimité du bénévole ? Quelle est la responsabilité sociale et sociétale de l'administrateur, notamment celle du Président ? Comment trouver et solliciter des bénévoles pour entrer dans la gouvernance ? Quelles formations proposer aux administrateurs, surtout personnes physiques, pour remplir leurs missions ? De quels messages sont-ils porteurs ? Comment apporter sa pierre et partager la responsabilité, notamment quand on est un bénévole qui n'est pas spécialiste du logement ?

Ces questions sont génériques dans toute association employant des salariés et un groupe projet fédéral, auquel je participe, a été lancé en 2021 pour apporter des réponses à ces questions autour du bénévolat.

Vous avez, d'autres engagements SOLIHA au niveau régional et national, en quoi consistent-ils ?

Au niveau régional, je suis en appui, selon son besoin, de Daniela Gelso, la Directrice, sur des questions d'animation au niveau régional, de ressources humaines, de management et de formation au sein des associations de la région.

Au niveau de la Fédération, en plus de ma participation à cette commission bénévolat, je préside la commission ressources humaines qui vient en aide aux directeurs sur des sujets généraux de RH. Je suis aussi membre de la commission sociale « Habitat et logement accompagné » (HLA) qui travaille sur la construction de la nouvelle Convention collective nationale HLA qui remplacera dans 2 ans l'actuelle convention des PACT ARIM comme elle s'appelle encore, et c'est un gros travail ! Et enfin, je représente la Fédération comme administrateur de l'UDES qui est le principal syndicat de l'Économie sociale et solidaire dont le rôle principal est de faire en sorte que le gouvernement n'oublie jamais les spécificités de l'ESS dans ses différents projets, règlements et lois concernant le travail et l'emploi.

Comme quoi, je m'acculture tout doucement au monde du logement, mais apporte d'autres contributions à SOLIHA.

Lire l'intégralité de l'entretien sur :

➔ www.soliha.fr



“

PORTRAIT

Hugo LOPICIC,
chargé de mission juridique et social
à SOLIHA Métropole Nord

J'ai connu SOLIHA en postulant à l'offre de chargé de mission juridique et social. Je possède une formation purement juridique (Master 1 Droit Social, Master 2 Droit du Travail, Diplôme d'Université Environnement Juridique de la Santé au Travail, Master 2 Histoire du Droit et des Institutions). J'occupe ce poste depuis bientôt deux ans.

Au quotidien, je m'occupe de toute la partie recrutement, de l'organisation des formations, de la rédaction des contrats, avenants, des aides diverses à l'embauche, du contentieux social etc... Mes missions sont très nombreuses et variées, et tant mieux ! Elles permettent de favoriser la bonne marche de l'association dans son ensemble. En plus des connaissances basiques acquises lors de ma formation (compétences juridiques, principalement), il faut surtout savoir s'adapter, être très polyvalent, bien organisé, croire en ce que l'on fait et partager les valeurs de l'association.

Ce que j'apprécie c'est SOLIHA, c'est tout d'abord les valeurs défendues par l'association (l'humanisme, la justice sociale et la solidarité, principalement), la bienveillance de ma hiérarchie, l'autonomie dont je bénéficie, l'ambiance générale de travail.

Pour moi être « Solidaires pour l'habitat » renvoie à l'idée de service, dans le sens « se mettre au service de » et à l'idée, aussi, que notre accompagnement se fait par le biais de l'habitat, en lien avec nos valeurs. La solidarité, sœur jumelle de la justice sociale selon moi, suppose que nous soyons toutes et tous liés à un projet commun, un but global qui anime et entretient notre motivation au quotidien, dans notre activité professionnelle, quelle qu'elle soit (y compris pour les fonctions supports comme celle que j'occupe). Il s'agit en l'occurrence de l'habitat, levier d'insertion par lequel nous allons pouvoir débloquer des situations, entamer un parcours d'amélioration du quotidien, débloquent ensuite d'autres aspects d'une vie souvent parsemée d'embûches, avec pour objectif l'accès à une vie sociale meilleure, un emploi, un logement digne et durable ainsi qu'un meilleur bien-être dans son ensemble.

Lire l'entretien au complet :

➔ <https://bit.ly/3LbXQYP>

LA MARQUE EMPLOYEUR

Les associations SOLIHA font le même constat : il devient difficile de recruter, de trouver le bon candidat et de fidéliser certains collaborateurs. Les méthodes de recrutement, la gestion des ressources humaines, les méthodes de travail ainsi que les attentes des jeunes candidats (flexibilité, mode de management, etc.) évoluent. La transformation digitale impact également le domaine des ressources humaines.

Pour faire face à ces évolutions, le Mouvement SOLIHA, qui compte aujourd'hui 3 100 salariés, doit s'outiller, gagner en productivité et agir en construisant une marque employeur forte. Un travail concernant la marque employeur SOLIHA a été lancé en 2021. Une première enquête a été réalisée auprès des collaborateurs SOLIHA afin de nourrir la première phase d'analyse. Sur cette base, les actions de marque employeur seront lancées en 2022.

SÉCURISER ET QUALIFIER LE RÉSEAU

L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

LA SÉCURISATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SUR CES ENJEUX

Le Pôle développement et innovation de la Fédération accompagne les adhérents du réseau SOLIHA sur les diverses problématiques financières qu'ils peuvent rencontrer. Pour cela, la Fédération leur fournit différents appuis et outils afin qu'ils puissent appréhender plus en détails les enjeux économiques de leur structure et développer leur pilotage. Par ailleurs, les activités des structures du Mouvement ont continué d'être impactées par la crise sanitaire sur l'année 2021. L'équipe du pôle Développement a donc poursuivi sa mobilisation pour **accompagner ses adhérents sur les répercussions économiques et financières pouvant être connues suite à la perturbation de leurs missions.**

En parallèle, et dans le but de soutenir le déploiement du cadre stratégique « CAP 2025 ! », **la Fédération SOLIHA a fourni à ses adhérents les clefs nécessaires pour que cette dynamique favorise également la sécurisation financière de ses organismes.** En effet, le Mouvement SOLIHA doit s'adapter en permanence, toujours améliorer ses processus de gestion, afin d'avoir l'opportunité de poursuivre sa mission d'intérêt général à destination des personnes en difficulté d'accès ou de maintien dans le logement.

Ainsi, l'activité de la Fédération s'organise autour des missions suivantes :

- L'analyse des comptes annuels et la transmission d'un rapport à chaque adhérent ;
- La mise à disposition et l'accompagnement au déploiement d'outils de projection et de pilotage financier ;
- L'audit stratégique et la formulation de préconisations ;
- L'accompagnement des démarches de redressement, de développement et/ou de rapprochement ;
- Et l'animation de partenariats avec des financeurs nationaux (Solifap, Caisse de garantie du logement locatif social, etc.).

CAMPAGNE DE PRÉVENTION FINANCIÈRE

Tous les organismes membres du Mouvement SOLIHA font l'objet d'un suivi annuel de leur situation financière par la Fédération : une démarche qui permet à la fois de les sensibiliser sur ces enjeux, d'anticiper leurs éventuelles difficultés économiques ou financières et de disposer d'une vision consolidée de la santé financière du Mouvement. En 2021, pour la deuxième année consécutive, près de 100 % des organismes ont fait remonter leurs comptes 2020 et ont donc bénéficié de cette démarche. C'est une réussite pour la Fédération, mais également pour l'ensemble du Mouvement, puisque cela permet de disposer de statistiques détaillées sur le modèle économique et financier des différents métiers. Cette campagne a permis de noter que l'année 2021 a globalement permis de renforcer la solidité financière individuelle des

structures du Mouvement, notamment grâce à l'obtention des Prêts garantis par l'État. Par ailleurs, les situations des organismes demeurent très hétérogènes : un petit nombre d'organismes connaissent quelques difficultés économiques en partie dues à la pandémie traversée, venue ralentir la croissance d'activités connue sur les dernières années, tandis que la grande majorité des structures disposent d'une santé économique et financière tout à fait satisfaisante.

POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES EN LIEN AVEC LA CRISE DU COVID-19

La Fédération a continué d'accompagner le réseau sur les **répercussions économiques dues à la crise financière du COVID-19.** En 2020, un guide a été créé par le pôle Développement et Innovation de la Fédération afin d'apporter des clés aux adhérents pour faciliter la gestion et le pilotage de leur structure durant la crise. Les conseils inscrits dans ce guide ont continué d'être apportés par la Fédération sur l'année 2021 avec un appui spécifique pour faciliter l'accès au Prêt garanti par l'État. Les structures SOLIHA se sont dans l'ensemble bien saisies de cette mesure phare et des différents instruments d'action publique mis en place pour aider les acteurs économiques. La Fédération continue de les accompagner dans la gestion de leurs prêts et dans leurs remboursements.

PROFESSIONNALISATION DU MOUVEMENT

En 2020, un groupe d'échange dédié aux comptables et aux responsables financiers a été créé au sein du Mouvement. Ce Club Finance permet de favoriser la formation et l'échange de bonnes pratiques en matière de gestion économique et financière : il s'est réuni deux fois sur l'année 2021, en mai ainsi qu'en novembre. Pour continuer à échanger entre ces réunions semestrielles, les membres disposent d'un groupe sur Teams sur lequel ils peuvent partager les problématiques propres à leurs métiers.

Par ailleurs, la Fédération accompagne les structures dans la professionnalisation de leur pilotage financier à travers l'acquisition de logiciels dédiés à la comptabilité et à la gestion financière. Pour cela, les organismes intéressés ont été mis en relation avec une société distributrice d'un logiciel correspondant à leurs besoins à travers un premier webinaire. Cette démarche a pour but de faciliter l'intégration d'un outil adapté aux enjeux de pilotage et de suivi financier des structures et ainsi que de professionnaliser le Mouvement sur ces thématiques.

LES FORMATIONS PROPOSÉES AU RÉSEAU

Pour appuyer la professionnalisation du réseau sur les sujets économiques et financiers, la Fédération propose une formation dédiée à la gestion économique et financière aux structures adhérentes du Mouvement SOLIHA. Ouverte à la fois aux directeurs, aux responsables financiers/comptables, aux responsables d'activités, aux présidents et aux trésoriers, elle aborde les points clés de l'analyse et du pilotage financier (comprendre sa situation, établir et suivre ses prévisionnels, recourir à un concours financier externe, etc.).

A la suite de diverses sollicitations, la Fédération a également créé une formation consacrée à l'application des règles fiscales et à leurs répercussions sur le plan administratif de l'association, notamment au niveau de la comptabilité. Également ouverte à l'ensemble des équipes du réseau et aux administrateurs, elle permet aux structures de mieux appréhender les rescrits fiscaux qui s'appliquent et les conséquences qui en découlent.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Les accompagnements auprès des structures interviennent à différents moments : situations de crise, projets de rapprochement, projets stratégiques de développement. La Fédération adapte sa méthodologie en fonction de la situation, toujours dans une logique d'appui et de mise à disposition de son expertise en vue d'éclairer les choix des dirigeants. Ainsi, en 2021 :

- 26 organismes ont bénéficié d'un accompagnement de la Fédération SOLIHA sur des problématiques diverses (pilotage économique, recherche de financement, outillage, ...);
- En parallèle, 9 organismes ont bénéficié d'un suivi rapproché et/ou d'un audit approfondi de leur modèle économique.

LE CONSEIL JURIDIQUE

La mission juridique de la Fédération SOLIHA accompagne au quotidien les associations SOLIHA sur toutes leurs problématiques juridiques. A ce titre, les domaines que traite la mission juridique sont transverses et ont trait au droit des associations, droit du travail, droit des contrats, droit immobilier, droit fiscal, droit administratif, droit de la propriété intellectuelle, etc.

Par ailleurs, la mission juridique réalise des veilles juridiques métiers et des veilles juridiques ressources humaines afin de permettre aux associations SOLIHA d'être à jour des actualités juridiques qui peuvent impacter l'activité du réseau SOLIHA.

Par son intervention, la mission juridique sécurise juridiquement l'activité du réseau sur différentes questions.

DROIT SOCIAL

- **Questions diverses :** procédure de licenciement pour faute grave, procédure de rupture conventionnelle, procédure élections des membres de CSE, procédure de reclassement, procédure de licenciement pour inaptitude, interprétation de la CCN sur modalités de 13^{ème} mois, conséquences des suspensions de contrat de travail, arrêt maladie et contrôle, modalité de Covid-19 et activité partielle, Covid-19 et télétravail, Covid et garde

d'enfant, procédure de licenciement, congés supplémentaires CCN, durée de conservation des données, délai de prescription, solde de tout compte, type de contrat en cas de recrutement, dénonciation d'un usage d'entreprise, compte épargne temps, subrogation, jours de carence, congés maternité, gratification annuelle, accident de travail, astreinte, démission, etc. ;

- **Point COVID 19 :** notes régulières sur l'activité SOLIHA dans le cadre de la pandémie Covid-19 ;
- **Veilles juridiques RH.**

CHAMP GÉNÉRALISTE

Règles de gouvernance, statuts, droit des contrats (négociation, formation, résiliation), fiscalité (exonération, application régime Sautter/Parly...), droit des marques (dépôt de marque, contrat de cession de marque ...), RGPD (protection des données, régime proposition de clauses, relecture de contrat et clauses sur gestion des données personnelles), droits des associations (modifications des statuts, interprétation des statuts), marché public (règles de prix, règles de mise en concurrence).

GESTION LOCATIVE SOCIALE

Loi Hoguet, renouvellement carte professionnelle, formations éligibles loi Hoguet, procédures de péril, RGPD appliquée à la gestion locative, cautionnement, expulsion, congés du locataire, état des lieux, troubles de voisinage, Cotitularité, décès du locataire et sort des meubles, impayés de loyers, conventionnement, rédaction du mandat de gestion, fin d'une convention APL et réévaluation de loyer, imposition des revenus foncier, carte professionnelle, fin de bail à réhabilitation, réparation locatives.

MAÎTRISE OUVRAGE INSERTION

Fiscalité suite rénovation, Exonération TFPB, cession logement conventionné LLS, conformité marché travaux, agrément MOI, CGLLS.

LA CERTIFICATION QUALICERT SGS



LA VALIDATION DE LA VERSION 4 DU RÉFÉRENTIEL

L'actualisation du référentiel, lancée en 2020, a été finalisée le 17 janvier 2022, avec la signature par la Fédération SOLIHA et SGS ICS du référentiel amendé. Près de 10 engagements sur les 20 ont été revus. A noter que l'un d'entre eux définit un engagement RSE qui n'existait pas auparavant.

Un référentiel spécifique aux Agences immobilières sociales SOLIHA a également été défini. Il comprend 18 engagements

En 2021, 8 associations ont été certifiées : SOLIHA Jura, Doubs/Territoire de Belfort/Côte-d'Or, les deux associations de la Haute-Saône (Bourgogne Franche Comté), Aveyron, Ariège, Centre-Val-de-Loire ainsi que l'Agence immobilière sociale (AIS) de la Vienne, soit un très bon résultat, compte tenu de la période de pandémie.

Ce sont au total 55 associations qui sont certifiées, représentant près de 70% des ETP.

D'autres dynamiques régionales de certification sont en cours :

- Dans le Grand Est, 7 associations ont engagées leur certification avec l'appui de SOLIHA Marne, déjà certifiée, et la Fédération ;
- Dans le Sud, 4 associations (SOLIHA Méditerranée, Vaucluse, Hérault et Alpes du Sud) se mobilisent avec l'appui de SOLIHA Var et de la Fédération ;
- En Auvergne Rhône Alpes, les associations non certifiées poursuivent leur démarche avec l'objectif de la certification de l'ensemble des associations de la région.

En 2022, 13 nouvelles associations SOLIHA devraient être certifiées dont SOLIHA Lot, Vaucluse et Alpes du Sud et cinq AIS.

La Fédération, suite à l'actualisation du référentiel, a engagé un toilettage des fiches du guide qualité afin de prendre en compte les changements intervenus dans les engagements amendés.

LES INTERFACES QUALITÉ ET LES QUESTIONS QUI SE POSENT SUR L'ACCUEIL DES DEMANDEURS

S'adapter face à la pandémie

Les associations ont été amenées à modifier plus ou moins de manière importante leur organisation en matière d'accueil qu'il soit physique, téléphonique, électronique. En effet, suite aux effets de la crise sanitaire, les associations SOLIHA ont dû faire face à l'augmentation des demandes en ligne. Les demandeurs sollicitent de plus en plus les associations et échangent avec elles via les courriels. Faute de pouvoir se déplacer chez les particuliers, les plages horaires de standards téléphoniques ont également été adaptées.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE SOLIHA

SIMPLIFIER SOLIHA OBS

SOLIHA OBS

La Fédération a relancé, fin 2021, le groupe de travail SOLIHA OBS, Observatoire du Mouvement SOLIHA, pour améliorer l'enquête annuelle d'activités avec l'objectif de simplifier et d'automatiser un maximum d'indicateurs clés. Une nouvelle version sera disponible courant 2022 en prévision de la collecte d'informations 2023. Pour rappel, la consolidation des données collectées permet de valoriser l'ensemble des activités du Mouvement par métier et les données RH, au niveau régional et national, afin d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. Ces chiffres sont également communiqués chaque année en juin, lors de l'Assemblée générale de la Fédération.

MODERNISER LES OUTILS NUMÉRIQUES

La Fédération a, par ailleurs, lancé un plan national de modernisation des outils numériques du réseau SOLIHA. L'objectif est d'investir dans le développement de nouvelles technologies au service des associations en allant vers une mutualisation des systèmes d'information et des outils métiers. Ce travail envisagé à court et moyen terme commencera par une cartographie des SI du réseau et le développement d'applications digitalisées dès 2022.



COMMUNIQUER, VALORISER L'ACTION SOLIHA

2021 aura été une année très dynamique en matière de communication tant interne qu'externe : refonte des outils, modernisation de la charte graphique, campagnes nationales de communication seul ou avec des partenaires, actions de plaidoyer en prévision des grandes réformes (rénovation énergétique, gestion locative sociale, adaptation du logement, métiers du champ social, etc.), préparation des actions d'interpellation à destination des candidats aux élections présidentielle et législatives de 2022, etc.

MODERNISER, FAIRE ÉVOLUER LES OUTILS

Les principaux outils SOLIHA ont été mis en place en 2015 ou 2016 suite à la fusion des deux réseaux PACT et Habitat & Développement. Plusieurs de ces outils ont fait l'objet d'un travail de refonte dans le cadre de la commission communication SOLIHA. Ces travaux ont abouti à l'évolution de ces outils afin de mieux correspondre aux besoins des utilisateurs ou lecteurs.

SOLIHA News

Début 2021, SOLIHA News, le support de communication SOLIHA à destination des partenaires et des collectivités locales a évolué. L'objectif était d'offrir aux lecteurs un nouveau format, valorisant à la fois les actualités nationales et en région du Mouvement SOLIHA. La périodicité a également été revue avec une publication bimestrielle, plus régulière.

SOLIHA Info

SOLIHA Info est le magazine interne publié par la Fédération SOLIHA tous les mois. Il est diffusé en version papier aux associations et électronique à tous les membres SOLIHA. Il regroupe notamment les actualités nationales (partenariat, actualités métiers et missions supports), valorise les actions

régionales innovantes et rappelle l'agenda SOLIHA (gouvernance, groupes de travail, commissions stratégiques) et celui de ces partenaires. Sur la base d'une enquête réalisée en 2020, une nouvelle version de SOLIHA Info, graphique et éditoriale, est proposée aux membres du Mouvement, notamment en donnant plus de place à la parole de la gouvernance et de salariés, en valorisant l'action SOLIHA à l'échelle des régions et en introduisant une partie « convivialité ».

SOLIHA Mouv

Suite à une enquête réalisée en 2020, la modernisation de SOLIHA Mouv, l'intranet collaboratif du Mouvement a été lancée en 2021. Cet outil réunit près de 2600 membres, salariés et administrateurs et regroupe près de 70 espaces collaboratifs. La nouvelle version, mise en ligne en avril 2022, propose une meilleure ergonomie, une nouvelle organisation des espaces collaboratifs et introduit de nouvelles fonctionnalités.

SOLIHA.fr

Ce site Internet institutionnel présente et valorise l'ensemble des associations SOLIHA et leurs actions. Après sa mise en ligne en 2015, il a été totalement refondu en octobre 2021. L'objectif de ce site a été revu. Il a été repensé en prenant en compte l'écosystème digital global

de SOLIHA. Depuis 2015 les sites : ecorenov.soliha.fr, copro.soliha.fr, immo.soliha.fr et adapt.soliha.fr, à destination des particuliers ont vu le jour. Aussi, le contenu de SOLIHA.fr a été recentré sur les besoins des collectivités locales et des partenaires. Les particuliers sont dirigés vers les sites thématiques, en fonction de leur besoin.

La nouvelle version intègre davantage d'actualités et de contenu dynamique. La présentation des services a été repensée pour répondre aux problématiques des collectivités, des partenaires. Une nouvelle carte interactive du réseau a également été retravaillée permettant de valoriser l'implantation territoriale SOLIHA et de faciliter la mise en relation avec les associations locales.

Charte graphique SOLIHA

5 ans après la naissance de SOLIHA, l'identité graphique du Mouvement évolue avec l'objectif de dynamiser son image et mieux répondre aux besoins de communication du réseau. Un nouveau concept graphique fort et souple, inspiré du logo SOLIHA, permet d'enrichir la palette graphique SOLIHA et de proposer un territoire de formes qui s'appuie sur le « S » de SOLIHA.

SENSIBILISER, MOBILISER ET FAIRE CONNAÎTRE



Campagne SOLIHA « Les Clés de la solidarité »

La Fédération SOLIHA a lancé en 2021, la campagne nationale « Les clés de la solidarité ». Celle-ci s'est déployée du 11 au 17 octobre sur tous les territoires. Elle s'est organisée en plusieurs temps forts : mobilisation du réseau à travers des actions locales, un webinar à destination des propriétaires bailleurs solidaires, une campagne d'information radio, une rencontre nationale à Marseille sur le Logement d'abord, etc. Cette campagne largement relayée par les médias a été un temps fort de communication pour le Mouvement. Lire le zoom ci-après.



1^{er} journée nationale de la précarité énergétique

Dans le cadre d'une initiative associative portée par 20 organisations, dont la Fédération SOLIHA et coordonnée par la Fondation Abbé Pierre, plusieurs actions de sensibilisation à la précarité énergétique ont été organisées partout en France le 10 novembre 2021. Les objectifs étaient d'interpeller les décideurs nationaux et le grand public, de valoriser les initiatives publiques et associatives de lutte et de prévention territoriale et de fédérer les acteurs de la précarité énergétique autour d'un événement national, officiel et récurrent. Dans ce cadre, les associations SOLIHA, partenaires de cette manifestation ont organisé plusieurs événements à destination du grand public et des élus, en lien avec leurs partenaires locaux. La prochaine édition aura lieu le 24 novembre 2022.

➔ <https://www.journee-precarite-energetique.fr/>



Semaine nationale des pensions de famille

Sous l'impulsion de l'État, l'Unaf, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des acteurs de la Solidarité, la Fédération SOLIHA, la Fapil, Habitat et Humanisme ont organisé la semaine des pensions de famille, du 4 au 10 octobre 2021, avec l'appui de l'Union sociale pour l'Habitat. Cette manifestation nationale visait à améliorer l'image et la notoriété du dispositif, notamment auprès des élus et des riverains, en incluant la participation des personnes logées en pension de famille. Dans ce cadre, une quinzaine d'action sont été organisées par les habitants et les hôtes des pensions de famille SOLIHA. Le Mouvement SOLIHA compte 33 pensions de familles en 2021, deux nouvelles seront ouvertes en 2022 et une dizaine est projetée. La prochaine édition de cette manifestation aura lieu du 10 au 16 octobre 2022.

➔ <https://www.pensionsdefamille.org/>

Campagne les « Belles histoires » SOLIHA

La campagne les « Belles histoires » conduite sur toute l'année 2021, avait pour objectif de donner la parole aux bénéficiaires des projets SOLIHA. 10 éditions des Belles Histoires ont été diffusées aux partenaires du Mouvement SOLIHA, sur le site web et les réseaux sociaux du Mouvement. Les « Belles histoires » SOLIHA sont à (re)découvrir sur :

➔ <https://soliha.fr/?s=Belles+histoires>



PROPOSER, INTERPELLER, ALERTER

Documents d'interpellation

Le Mouvement SOLIHA a publié quatre principaux documents d'interpellation en 2021 et 2022 :

- Février 2022 : « SOLIHA interpelle les candidats à l'élection présidentielle : il formule 4 propositions déclinées en 30 actions »
- Juillet 2021 : « L'accompagnement social SOLIHA, une mission, un métier en mouvement »
- Mars 2021 : « Task force rénovation énergétique des logements privés : les propositions SOLIHA »
- Février 2021 : « Accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales : les 10 propositions SOLIHA »

Communiqués presse

Seule ou avec ses partenaires la Fédération a publié 22 communiqués presse en 2021 :

- SOLIHA - 21/03/22 : 1^{ère} Journée nationale SOLIHA du travail social
- SOLIHA - 17/03/22 : Accueil des déplacés ukrainiens en France, SOLIHA se mobilise !
- SOLIHA - 24/02/22 : Élections présidentielles – Un logement abordable, économe en énergie et adapté pour tous
- Inter-associatif – 09/02/22 : Tribune dans le Monde « Crise des métiers sociaux : « Les associations de solidarité lancent un cri d'alarme »
- Inter-associatif - 25/01/22 : Crise des métiers de l'humain : Une semaine de mobilisation nationale !
- SOLIHA - 18/01/22 : Lancement du service public France Rénov' – SOLIHA est « Mon Accompagnateur Rénov' » depuis le 1^{er} janvier 2022
- SOLIHA et SONERGIA – 20/10/21 : Tribune dans la Tribune « Faire de la rénovation énergétique globale un enjeu de la prochaine présidentielle
- SOLIHA - 19/10/21 : Campagne nationale SOLIHA « Les Clés de la Solidarité », bilan de la semaine
- SOLIHA - 09/07/21 : Michel Pelenc préside la commission Outre-mer du Conseil national de l'habitat
- SOLIHA - 01/07/21 : L'accompagnement social SOLIHA : plus qu'un métier, une mission !
- SOLIHA - 21/06/21 : Une activité de haut niveau en 2020 malgré la crise sanitaire
- SOLIHA - 14/06/21 : PARC LOCATIF PRIVÉ : IL EST URGENT D'AGIR !
- ALI 11/06/21 - Recherche-action « La place du logement d'insertion dans les SIAO » : renforcer les liens pour loger davantage de personnes en difficulté
- SOLIFAP et SOLIHA - 01/06/21 : Solifap et SOLIHA : un partenariat renouvelé contre le mal-logement
- SONERGIA et SOLIHA - 20/04/21 : Économies d'énergie en Outre-Mer : Sonergia, SOLIHA et Total lancent la phase opérationnelle du programme ZESTE
- SOLIHA - 07/04/21 : L'accompagnement des ménages, nerf de la guerre pour changer d'échelle et répondre au « big bang » de la rénovation énergétique
- Rénovons ! - 25/03/21 : Projet de loi Climat et résilience : le rapport Sichel sur la rénovation ne doit pas rester lettre morte
- SOLIHA - 18/03/21 : SOLIHA, Solidaires pour l'habitat se félicite de la mission Sichel « Rénovation énergétique des logements privés »
- Inter-associatif – 03/03/21 : Tribune dans le Monde : « le gouvernement s'apprête à réduire les aides à la rénovation énergétique des logements des familles modestes
- SOLIHA - 14/03/21 : DÉMOCRATISER LE BBC ! Le programme « BBC SOLIDAIRE » 100 % rénové, 100 % financé, 100 % accompagné est lancé
- SOLIHA - 09/02/21 : Répondre à la crise sociale générée par la crise sanitaire, 10 propositions pour accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales
- CAU – 20/01/21 : Ne passons pas à d'une crise sanitaire à une crise humanitaire

RASSURER, ACCOMPAGNER

L'arrêt brutal de la Plateforme Hestia d'Action logement service, le 7 décembre 2020, dans le cadre du PIV, a provoqué une crise qui a généré de la tension au sein des équipes (accueil standard et physique). Cette tension s'est traduite par de l'incompréhension, de la défiance voire de l'agressivité verbale, aussi bien des particuliers, ayant un dossier en souffrance sur la plateforme, que des entreprises réalisant les travaux.

L'absence d'information claire sur les suites concernant les dossiers en attente ont renforcé cette frustration et contribué à l'explosion du nombre d'appels aux standards auxquels les standardistes et les conseillères habitat, qui sont en premières lignes, devaient faire face.

Face à cette situation, la Fédération a mis en place une cellule de gestion de crise et a notamment mis à la disposition de ses membres des outils visant à informer les particuliers, à réassurer le public sur le rôle de SOLIHA dans cette crise et à gérer au mieux, dans l'urgence, ces afflux d'appels et de visites physiques dans les agences.

5 - INFORMER, RESTER EN CONTACT

Les sites web nationaux

La Fédération gère quotidiennement 5 sites internet nationaux : SOLIHA.fr, eco-renov.soliha.fr, adapt.soliha.fr, immo.soliha.fr et copro.soliha.fr.

SOLIHA.fr

En 2021, le site soliha.fr a été visité par plus de 230 000 visiteurs et plus de 592 000 pages ont été vues en 2021. Les sites thématiques ont été visités plus de 200 000 fois, ont permis l'envoi de 11 652 demandes de contact et 45 articles ont été publiés en 2021, soit près d'un par semaine.

eco-renov.SOLIHA.fr

SOLIHA Eco Rénov

Le site SOLIHA Eco Rénov, mis en ligne en septembre 2016, porte sur la thématique de la rénovation énergétique et cible les propriétaires occupants et bailleurs. Ce site a été visité plus de 130 000 fois en 2021. Il sera refondu en 2022 pour répondre aux nouveaux enjeux de la rénovation énergétique.

adapt.SOLIHA.fr

SOLIHA ADAPT

Le site SOLIHA Adapt cible principalement les seniors, les personnes en situation de handicap et les aidants afin de les sensibiliser à l'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile. Il a été mis en ligne en février 2020 et a été visité plus de 16 000 fois en 2021.

immo.SOLIHA.fr

SOLIHA IMMO

Ce site porte sur la gestion locative sociale et cible les propriétaires bailleurs. Il a pour but de présenter les services de la gestion locative sociale proposés par les associations SOLIHA et de favoriser la captation de logement. En 2021, ce site a été visité plus de 45 000 fois.

copro.SOLIHA.fr

SOLIHA COPRO

Le site SOLIHA Copro est destiné aux copropriétaires et conseils syndicaux. Il présente l'offre d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage SOLIHA pour réussir la rénovation énergétique des copropriétés. En 2021, il a comptabilisé près de 10 000 visites.

Les réseaux sociaux

La Fédération anime également trois réseaux sociaux, pour le compte du Mouvement SOLIHA.

Facebook

➔ <https://www.facebook.com/mouvementsoliha/>

- Abonnés : 3 026 (1^{er} avril 2022)
- Mention « J'aime » : 2 621 (1^{er} avril 2022)

Twitter

➔ <https://twitter.com/MouvementSOLIHA>

- Abonnés : 3 468 (1^{er} janvier 2022)
- Impressions sur les tweets : 270 000

LinkedIn

➔ <https://www.linkedin.com/company/soliha>

- Abonnés : 13 823 (1^{er} janvier 2022)



ZOOM

« LES CLÉS DE LA SOLIDARITÉ » : LA CAMPAGNE NATIONALE SOLIHA SUR LE LOGEMENT D'ABORD



La campagne SOLIHA, « Les clés de la solidarité », s'est déployée du 11 au 17 octobre sur les territoires. Elle s'est organisée en plusieurs temps forts.

Une mobilisation du réseau SOLIHA avec l'organisation de plus de 80 actions locales

Un programme d'actions et d'évènements a permis de présenter les actions conduites par le Mouvement SOLIHA, notamment à destination des élus et des propriétaires bailleurs solidaires : visites de pensions de famille SOLIHA, présentation des Agences immobilières sociales, inauguration de logements d'insertion, tables rondes sur le Logement d'abord, etc.

Voir la programmation des actions sur :

➔ <https://soliha.fr/evenement/>

Un webinaire pour sensibiliser les propriétaires bailleurs aux avantages de la location solidaire

SOLIHA a organisé le webinaire « Propriétaire d'un logement ? Alliez rentabilité et solidarité avec SOLIHA ». Destiné aux propriétaires bailleurs, ce webinaire avait pour objectif de présenter en détail les conditions et avantages de la location solidaire. Plusieurs spécialistes SOLIHA – juriste, responsable d'Agence immobilière sociale, experte nationale de la gestion locative – sont intervenus pour présenter les avantages des dispositifs d'intermédiation locative et répondre aux questions des propriétaires bailleurs. Ce webinaire a réuni plus de 80 participants.

Le replay est disponible sur :

➔ <https://bit.ly/2XuBz5I>

Une rencontre nationale à Marseille pour dresser un bilan-perspective sur la politique du Logement d'abord

La Fédération SOLIHA et SOLIHA Provence ont organisé une rencontre nationale sur le Logement d'abord le 14 octobre, associant plus de 340 personnes à Marseille (190 en présentiel et plus de 150 en distanciel). Deux tables rondes ont été organisées. La première « La politique du Logement d'abord, quel bilan ? » a réuni Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, Valérie Mancret-Taylor, Directrice générale de l'Anah, Marie-Françoise Lavieville, Vice-Présidente de la Fédération SOLIHA et Michel Pelenc, Directeur général de la Fédération SOLIHA.

La seconde, « La politique du Logement d'abord sur la métropole Aix-Marseille-Provence et la ville de Marseille, quelles perspectives ? » a donné la parole à David Ytier, Vice-président de la Métropole Aix Marseille Provence délégué au Logement, à l'Habitat, à la Lutte contre l'habitat indigne, Patrick Amico, Adjoint au maire de Marseille en charge de la politique du logement et de la lutte contre l'habitat indigne, Nathalie Dausy, Directrice de la DDETS des Bouches-du-Rhône, Pascal Gallard, Directeur de l'ARHLM PACA Corse et Jean-Jacques Haffreingue, Directeur général de SOLIHA Provence.

En clôture, Hélène Pélassard, Présidente de la Fédération SOLIHA a interpellé les pouvoirs publics pour plus de sécurité dans la programmation et plus de simplification des dispositifs. Et dans une vidéo, Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, s'est adressée aux participants. La Ministre a appelé à « travailler collectivement pour créer plus de logements sociaux, plus de logement accompagné, favoriser une meilleure mobilisation du parc privé, accélérer la

fluidité de l'accès de l'hébergement vers le logement. ». A voir :

Le compte rendu de la rencontre sur :

➔ <https://bit.ly/30H6Zac>

Le replay de la rencontre nationale SOLIHA :

➔ <https://bit.ly/3BRC9cy>

La vidéo de la Ministre E. Wargon :

➔ <https://bit.ly/3G1sIK3>

Une plaquette SOLIHA sur le Logement d'abord

La Fédération SOLIHA a réalisé une plaquette pour présenter les missions que le Mouvement SOLIHA conduit dans le cadre du Logement d'abord. Elle donne notamment la parole aux bénéficiaires de projets, de salariés SOLIHA et d'élus.

Télécharger la plaquette SOLIHA :

➔ <https://bit.ly/3m0BgZT>

Cinq opérations mises en valeur à Marseille dans le cadre de la rencontre nationale SOLIHA le 14/10/21

150 personnes ont participé aux visites organisées par SOLIHA Provence à Marseille associant partenaires et bénéficiaires des projets.

1. La Caserne Bugeaud : l'accompagnement et relogement des ménages évacués suite à des arrêtés de péril à Marseille.
2. Le foyer d'accueil de mineurs non accompagnés.
3. « Un chez soi d'abord », présentation du dispositif et des modalités de prise en charge pérenne des personnes
4. « Un lieu de répit », lieu alternatif à la psychiatrie.
5. La pension de famille de l'ADRIM.

Télécharger la plaquette de présentation des visites :

➔ <https://bit.ly/3DZXJMy>

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE TAUDIS



➔ www.liguenationalecontreleaudis.fr/

UNE ORGANISATION QUI S'INSCRIT DANS LE CADRE STRATÉGIQUE « CAP 2025 ! »

La Ligue intervient en appui aux associations du Mouvement pour la recherche de financement et de mécénat pour des projets à caractère innovant. Elle est une des rares associations qui est reconnue d'utilité publique et qui peut donc recevoir des dons ; cela depuis 1927.

La Ligue est partie prenante du projet stratégique SOLIHA « CAP 2025 ! ». Dans ce cadre, trois groupes de travail ont été lancés en 2021 afin d'approfondir le projet et les objectifs qu'elle porte :

- Un groupe sur l'identité et le positionnement de la Ligue ;
- Le second sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) et le partenariat avec les entreprises ;
- Le troisième sur les cotisations et le business plan ; la Ligue devant devenir autonome financièrement d'ici à 3 ans.

La Ligue est composée des membres du Mouvement SOLIHA. En 2021, l'ensemble des associations avait désigné leurs représentants au sein du Conseil d'administration et trois conseils d'administration ont été organisés. Dans ce cadre, la Ligue a adopté sa charte de principes et d'action, qui vient compléter son projet associatif et ses statuts.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES NATIONAUX ET DE PROJETS LOCAUX

Au niveau national, la Ligue soutient des programmes innovants d'envergure nationale en matière de logement et d'inclusion sociale portés par la Fédération SOLIHA. A titre d'exemple, on peut citer :

- Le projet expérimental BBC Solidaire qui permet d'accompagner 10 ménages très modestes dans un programme de travaux de rénovation énergétique global. Ce programme est financé à 100 % avec une logique d'accompagnement des ménages renforcée ;
- L'éradication des bidonvilles en Outre-mer, afin de combattre ce fléau, qui s'est aggravé dans certains territoires ultra-marins, pour lesquels les efforts de la puissance publique restent insuffisants.

Au niveau local, la Ligue accompagne plusieurs projets, telles :

- L'aide à l'acquisition d'une caravane dans la Drôme, mise à disposition à des agriculteurs, le temps que soient menés à bien les projets de travaux dans leur logement ;
- L'aide à la constitution d'une Bricothèque à Valence. Cet outil pédagogique permet de conseiller notamment les seniors souhaitant engager des travaux dans leur logement.

Ces projets ont mobilisé plusieurs partenariats dont la Fondation de France, le Fonds de dotation de Qualitel ou des acteurs comme Sonergia ou la Compagnie européenne de garantie et cautions (CEGC).



ZOOM

SOLIHA DRÔME ENGAGE SA DÉMARCHE DE MÉCÉNAT AVEC L'APPUI DE LA LIGUE



SOLIHA Drôme a souhaité lancer une démarche de recherche de fonds privés, mécénat en 2021. Pour ce faire, une cheffe de projet a été missionnée en interne afin de structurer la démarche. La première étape a été de présenter en interne, notamment aux administrateurs, l'intérêt de cette recherche de mécénat, en complément des soutiens financiers habituels, qui n'ont pas toujours la temporalité des projets innovants et répondants aux besoins des Drômois en termes d'habitat, de logement et d'accompagnement.

Quatre projets porteurs et non encore financés en totalité ont été identifiés :

- Sous-colocation pour le public jeune sortant d'institution ;
- Bricothèque SOLIHA (auto-réhabilitation accompagnée) ;
- Projet d'habitat inclusif pour malades d'Alzheimer à Valence ;
- Caravane comme relogement temporaire.

Dès mai 2021, SOLIHA Drôme s'est mis en lien avec la Ligue nationale contre le taudis pour un soutien en termes méthodologiques (argumentaire, mutualisation des outils, recherche de potentiels partenariats, de cibles...), à travers des échanges en visio et une journée de travail.

Ainsi, les dossiers de présentation ont été mis au point avec l'aide de la responsable communication SOLIHA Drôme (argumentaire, vision, missions, valeurs). Les mécènes potentiels ont été identifiés (entreprises partageant soit les mêmes valeurs, soit avec une activité en lien avec les missions d'intérêt général SOLIHA). Sur ces bases, un plan de prospection a pu débuter.

En termes de résultats, le projet « une caravane comme relogement temporaire » a obtenu un soutien de la Fondation de France fin 2021, et une stratégie de crowdfunding (finance participative) est envisagée via la fondation Somfy, « Les petites pierres », avec le soutien de la Ligue. Le financement des autres projets est encore en cours.

La Ligue est une plus-value importante pour aider l'association dans l'animation de sa démarche.



Contact :

SOLIHA Drôme
Fabienne Servier
Cheffe de service
04 75 79 04 72
fs@dromenet.org

ANNEXES

Composition du Conseil d'administration
Organigramme de la Fédération SOLIHA
Annuaire du Mouvement SOLIHA

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

	NOM	Fonction- structure
Fédération SOLIHA	PÉLISSARD Hélène	Présidente
Collège adhérents		
	NOM	
Auvergne-Rhône-Alpes	ARGENSON Jean-Jacques	Président SOLIHA Rhône - Grand Lyon - UR ARA
	BARROT-PERENET Catherine	Administratrice
Bourgogne-Franche-Comté	LEGRAIN Jacques	Administrateur CDHU - 52 - 89 - 58
	CHAUVELOT Duban	Administratrice de SOLIHA Haute Saône
Bretagne	NICOL Christian	Président SOLIHA Finistère
	RAOULT Maryse	Administratrice SOLIHA Côte d'Armor
Centre-Val de Loire	RIVARD Patrick	Administrateur SOLIHA CVL
Corse		
Grand Est	MAESANI Bernard	Président SOLIHA Alsace
Hauts-de-France	GULINO José	Président SOLIHA UT Hauts-de-France
	LAVIEVILLE Marie-Françoise	Administratrice SOLIHA Métropole Nord
Ile de France	De NIJS Philippe	Président SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise
	LAHAYE Frédérique	Administratrice SOLIHA AIS Ile-de-France
Normandie	LESEIGNEUR Diane	Présidente de SOLIHA Normandie Seine
	De PONCINS Pierre	Président SOLIHA Territoires en Normandie
Nouvelle-Aquitaine	BROUSSE Alain	Président de l'UR SOLIHA Nouvelle-Aquitaine
	MARTIN-LAVAL Sylvane	Administratrice SOLIHA 17 - 79
Occitanie	ALAZARD Gérard	Président SOLIHA Lot
	CALMET Catherine	Présidente SOLIHA Méditerranée
Outre Mer	BOUDRA Djamilat	Présidente SOLIHA Mayotte
	TALBOT Richard	Président SOLIHA Laklé
Pays de Loire	DURAND Jean-Luc	Président SOLIHA Loire-Atlantique
	TRICHET Marietta	Présidente SOLIHA Vendée
Provence-Alpes-Côte d'Azur	MONDINO Daniele	Administratrice de SOLIHA Provence
	ARNAUD Jean-Michel	Président SOLIHA Alpes du Sud
Directeurs		
	BELTRAME Dominique	SOLIHA Haute Garonne et Tarn et Garonne
	DELAROA Philippe	SOLIHA Paris-Hauts de Seine-Val d'Oise
	DELLIAUX Benoît	UR SOLIHA Pays de la Loire
	GRACIEUX Delphine	SOLIHA Cantal
	HAMELIN Pierre	SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre
	LABEGUERIE Josette	SOLIHA Landes
	VALLADONT Pascal	SOLIHA Doubs - Côte d'Or et Territoire de Belfort
	VENOT Karine	SOLIHA Aveyron
Membres SICA HR		
	RICHARD Christophe	Président de l'Union des SICA
Membres Associés		
	CORDIER Jean-Luc	Administrateur SEDES
Personnel de la Fédération		
	JEAN-JACQUES Steeve	Chargé de mission
	TELEGONE Jocya	Assistante de direction

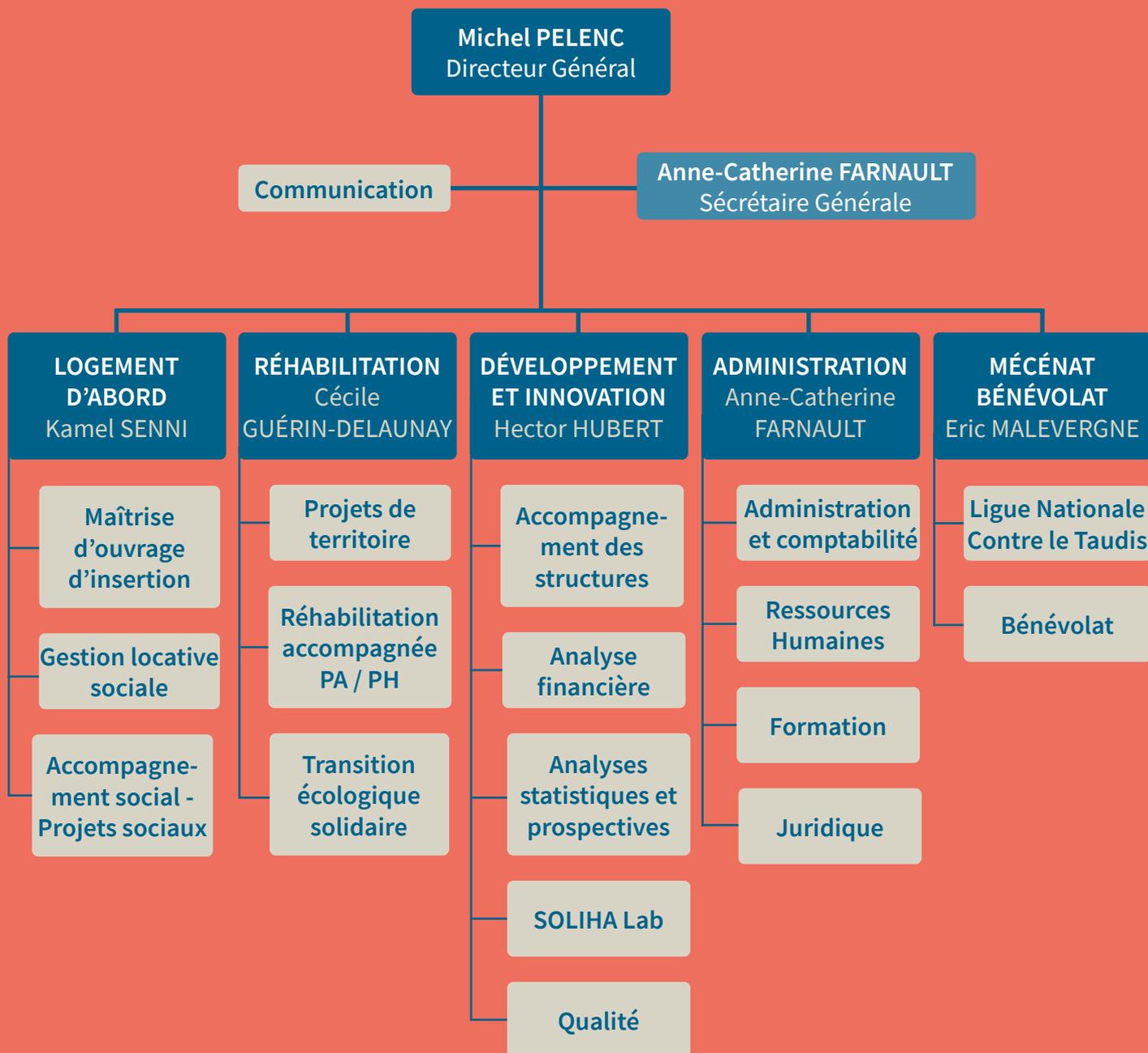
LA CARTE DES CORRESPONDANTS

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES RÉGIONS





L'ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION SOLIHA



L'ÉQUIPE FÉDÉRALE



Edith ALTENHOVEN

Cheffe de projet Systèmes d'information et analyse de données
DESS Urbanisme, spécialité Habitat et politiques urbaines
et Certificat Supérieur en Géomatique et Applications

M. 06 38 38 77 35
e.altenhoven@solihha.fr



Thomas BACHELET

Chargé de mission communication digitale
Correspondant régionale Auvergne-Rhône-Alpes
MBA communication

M. 06 60 18 44 36
t.bachelet@solihha.fr



Caroline BAYIGA

Responsable du pôle Développement & Innovation
Chargée de mission développement et valorisation des structures
Mastère « Conseil et ingénierie en organisation » au CNAM
et master 2 en droit de la construction et de l'urbanisme

M. 06 01 00 93 16
c.bayiga@solihha.fr



Dorine BRANGET

Chargée de mission gestion locative sociale
Correspondante régionale Bourgogne Franche-Comté
Master 2 Droit Public, Carrières internationales

M. 06 45 09 61 97
d.branget@solihha.fr



Caroline COCKBURN

Chargée de mission communication digitale
Correspondante régionale Nouvelle Aquitaine
MBA Web business

M. 06 59 01 29 91
c.cockburn@solihha.fr



Anne-Catherine FARNAULT

Responsable du pôle Administration
Secrétaire Générale
Correspondante régionale Ile-de-France
DESS Droit, administration et finances des collectivités territoriales

M. 06 08 45 05 86
F. 01 73 78 46 80
ac.farnault@solihha.fr



Maximilien FAUGERAS

Chargé de mission Outre-mer
Master 2 Urbanisme et Expertise Internationale à l'Ecole d'Urbanisme

M. 06 18 65 25 12
m.faugeras@solihha.fr



Cécile GUERIN-DELAUNAY

Responsable du pôle Réhabilitation
Chargée de mission projets de territoires, copropriétés
et Lutte contre l'habitat indigne
Correspondante régionale PACA et Corse
Master en urbanisme, DEA changement social mention ethnologie

M. 06 78 44 13 46
c.guerin-delaunay@solihha.fr



Hector HUBERT

Responsable du pôle Développement & Innovation
Chargé de mission développement et valorisation des structures
Correspondant régional Occitanie et Outre-Mer
Master Sciences Po stratégies territoriales et urbaines

M. 06 80 96 91 15
h.hubert@solihha.fr

**Chloé KIEHL****Chargée de mission analyse et ingénierie financière**

Correspondante régionale Pays de la Loire

*Master 2 Economie Sociale et Solidaire**Master 2 Contrôle de gestion et Audit organisationnel*

M. 06 38 38 37 18

c.kiehl@soliha.fr**Noémie LEPOITTEVIN****Chargée de mission maîtrise d'ouvrage d'insertion**

Correspondante régionale Normandie

École d'ingénieur, DESS Sciences Po développement local

M. 06 45 08 37 18

n.lepoittevin@soliha.fr**Isabelle LOUAPRE****Assistante de Direction***BTS de secrétariat, BTS Assistante RH*

M. 06 31 57 62 16

F. 01 73 78 46 81

i.louapre@soliha.fr**Eric MALEVERGNE****Responsable du pôle Mécénat - Bénévolat****Chargé de mission démarche qualité de services et suivi Habitat Adapté**

Personnes âgées – handicapées - Correspondant régional Grand Est

DESS Aménagement et urbanisme

M. 06 38 38 76 14

e.malevergne@soliha.fr**Naziha NHARI****Coordinatrice communication**

Correspondante régionale Centre-Val de Loire

DESS Urbanisme et aménagement, licence communication

M. 06 38 38 37 73

n.nhari@soliha.fr**Michel PELENC****Directeur Général***Doctorat en économie, MBA en management du développement local*

M. 06 45 68 34 34

m.pelenc@soliha.fr**Guillaume SECOND****Chargé de mission transition énergétique et solidaire**

Correspondant régional Bretagne

Master 2 Urbanisme Stratégie, projet et maîtrise d'ouvrage

M. 06 71 07 79 65

g.second@soliha.fr**Kamel SENNI****Responsable du pôle Logement d'abord****Chargé de mission projets sociaux**

Correspondant régional Hauts-de-France

Maîtrise en Ingénierie sociale et urbaine

M. 06 45 68 38 92

k.senni@soliha.fr**Jocya TELEGONE****Assistante de direction***BTS Assistante de direction*

M. 06 33 55 16 28

F. 01 73 78 46 82

j.telegone@soliha.fr**Frédérique DEBRUILLE****Chargée de mission Fundraiser et Innovation***Master en économie du développement à la Sorbonne*

M. 07 76 54 13 61

f.debruille.lnct@soliha.fr

ANNUAIRE DU MOUVEMENT

Le Mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'habitat

→ Fédération SOLIHA

10 rue du Plâtre

75004 PARIS

Site internet : www.soliha.fr

Téléphone : 01 42 81 97 70

Mail : contact@soliha.fr

Présidente : Madame Hélène PELISSARD

Directeur Général : Monsieur Michel PELENC

→ Ligue Nationale Contre le Taudis (LNCT)

10 rue du Plâtre

75004 PARIS

Site internet : www.liguenationalecontreleaudis.fr

Téléphone : 01 88 47 78 93

Mail : lnct@soliha.fr

Présidente : Madame Hélène PELISSARD

Directeur Général : Monsieur Michel PELENC

→ Union nationale des SICA et associés

10 rue du Plâtre

75004 PARIS

Président : Monsieur Christophe RICHARD

Auvergne Rhône-Alpes

▶ SOLIHA Ain

11 Rue Brillat Savarin

01000 BOURG EN BRESSE

Site internet : ain.soliha.fr

Téléphone : 04 74 21 02 01

Mail : accueil.ain@soliha.fr

Présidente : Madame Clotilde FOURNIER

Directrice : Madame Fanny BONZOM

▶ SOLIHA Allier

Maison de l'Habitat - 4 Quai Turgot

03100 MONTLUCON

Site internet : allier.soliha.fr

Téléphone : 04 70 28 45 78

Mail : allier@soliha.fr

Président : Monsieur Jean-Jacques ARGENSON

Directeur Monsieur Hervé CATTEAU

▶ SOLIHA Ardèche

462 avenue Marc Seguin

07000 PRIVAS

Site internet : ardeche.soliha.fr

Téléphone : 04 75 29 51 35

Mail : contact.ardeche@soliha.fr

Présidente : Madame Danielle MAGNAND

Directeur : Monsieur David MAGNIER

▶ SOLIHA Cantal

9 Avenue Aristide Briand

15000 AURILLAC

Site internet : cantal.soliha.fr

Téléphone : 04 71 48 32 00

Mail : cantal@soliha.fr

Président : Monsieur René CONDAMINE

▶ SOLIHA Drôme

44 rue Faventines - BP 1022-

26010 VALENCE CEDEX

Site internet : drome.soliha.fr

Téléphone : 04 75 79 04 01

Mail : pc@dromenet.org

Président : Monsieur Alain VILLARD

Directeur : Monsieur Denis WITZ

▶ SOLIHA Isère Savoie

37 rue de la Liberté

38600 FONTAINE

Site internet : iseresavoie.soliha.fr

Téléphone : 04 76 47 82 45

Mail : soliha3873@soliha.fr

Président : Monsieur Francis PILLOT

Directrice : Madame Monique RUELLE

► **SOLIHA AIS Immobilier**

37 rue de la Liberté
CS 90071
38602 FONTAINE CEDEX
Téléphone : 04 76 85 13 66
Gérant : Monsieur Olivier LIATARD

► **SOLIHA BLI Loire**

2 Rue Aristide Briand et de la Paix
42000 SAINT ETIENNE
Téléphone : 04 77 43 08 80
Président : Monsieur Guy GIRAUD
Directrice : Madame Delphine LAURENT

► **SOLIHA Haute-loire**

77 Rue du Faubourg Saint Jean
43000 LE PUY EN VELAY
Site internet : hauteloire.soliha.fr
Téléphone : 04 71 09 14 07
Mail : contact.hauteloire@soliha.fr
Président : Monsieur Jérôme BAY
Directeur : Monsieur Mickaël BOUCHET

► **UR SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes**

87 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
Téléphone : 04 72 84 62 84
Site internet : auvergnerhonealpes.soliha.fr
Mail : auvergnerhonealpes@soliha.fr
Président : Monsieur Jean Jacques ARGENSON
Directrice : Madame Daniela GELSO

► **SOLIHA Rhône et Grand Lyon**

BP 7114 - 51 Avenue Jean Jaurès
69301 LYON CEDEX 7
Site internet : rhonegrandlyon.soliha.fr
Téléphone : 04 37 28 70 20
Mail : contact.69@soliha.fr
Président : Monsieur Jean-Jacques ARGENSON
Directrice : Madame Delphine AGIER

► **SOLIHA Loire – Puy de Dôme (Siège)**

2 Rue Aristide Briand et de la Paix
42000 SAINT ETIENNE
Site internet : loire.soliha.fr
Téléphone : 04 77 43 08 80
Président : Monsieur Guy GIRAUD
Directrice : Madame Delphine LAURENT

► **Asile de nuit**

3 Rue Léon Portier
42100 SAINT ETIENNE
Téléphone : 04 77 32 93 80
Mail : secretariat@asiledenuit.fr
Président : Monsieur Guy GIRAUD
Directrice : Madame Delphine LAURENT

► **SOLIHA Loire - Puy de Dôme (agence Puy de Dôme)**

2 boulevard Ambroise Brugière – 1^{er} étage
63100 Clermont Ferrand
Téléphone : 04 51 00 91 11
Mail : contact@soliha-63.fr

► **SOLIHA BLI Rhône-Alpes**

87 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
Site internet : auvergnerhonealpes.soliha.fr
Téléphone : 04 72 84 62 84
Mail : bli.rhonealpes@soliha.fr
Président : Monsieur Jean Jacques ARGENSON (Pdt Conseil de surveillance)
Directrice : Mme Delphine AGIER (Présidente du directoire)

► **SOLIHA Rhône et Grand Lyon (Agence Beaujolais)**

13, rue Claude Bernard - BP 80200
69657 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Téléphone : 04 74 65 61 15

► **SOLIHA Rhône et Grand Lyon (Agence Rhône Ouest)**

28 rue Gambetta
69170 TARARE
Téléphone : 04 74 05 35 75

► **SOLIHA BLI Haute-Savoie**

70 Avenue de France
74000 ANNECY
Téléphone : 04 50 09 99 32
Président : Monsieur Alain BENOISTON
Directeur : Monsieur Julien DUFFOURD

► **SOLIHA Haute-Savoie**

70 Avenue de France
74000 ANNECY
Site internet : hautesavoie.soliha.fr
Téléphone : 04 50 09 99 32
Mail : contact.hautesavoie@soliha.fr
Président : Monsieur Didier SEPULCHRE DE CONDE
Directeur : Monsieur Julien DUFFOURD

Bourgogne Franche-Comté

► **UT SOLIHA Bourgogne Franche-Comté**

3 rue du Golf
21800 QUETIGNY
Téléphone : 03 80 60 83 15
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Côte d'Or)**

3 rue du Golf
21800 QUETIGNY
Téléphone : 03 80 60 83 15

► **SOLIHA AIS Doubs Côte d'Or**

Espace Jean Jaurès - 30 Rue du Caporal Peugeot
25000 BESANÇON
Téléphone : 03 81 83 00 20
Président : Monsieur Claude PECCLET
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (Siège et Agence de Besançon)**

Espace Jean Jaurès - 30 Rue du Caporal Peugeot
25000 BESANÇON
Site internet : www.soliha-doubs-belfort.fr
Téléphone : 03 81 81 23 33
Mail : contact.252190@soliha.fr
Président : Monsieur Fabrice TAILLARD
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

► **SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Montbéliard)**

4 rue André Boulloche
25200 MONTBELIARD
Téléphone : 03 81 81 23 33

► **SOLIHA Jura – Saône et Loire**

32 rue Rouget de Lisle BP 20460
39003 LONS LE SAUNIER
Site internet : www.jura.soliha.fr
Téléphone : 03 84 86 19 10
Mail : contact@jurahabitat.fr
Présidente : Madame Héliène PELISSARD
Directeur : Monsieur Claude PECCLET

► **SICA Jura**

32 rue Rouget de Lisle BP 20460
39003 LONS LE SAUNIER
Téléphone : 03 84 86 19 00
Président : Monsieur René MOLIN
Directeur : Monsieur Claude PECCLET

► **SOLIHA Haute-Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 75 38 56
Mail : contact.hautesaone@solihha.fr
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN
Directrice : Madame Charlotte CHAILLOT

► **SOLIHA CMO Haute Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 76 82 45
Mail : conception.hautesaone@solihha.fr
Présidente : Madame Joëlle LAURE-LIBERSA
Directeur : Monsieur Laurent GOGUET

► **SOLIHA Yonne et Nièvre (Agence de l'Yonne)**

10 Avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie
89000 AUXERRE
Téléphone : 03 86 18 91 38
Mail : accueil@solihha89.fr
Président : Monsieur Michel PISANI
Directeur : Monsieur Edouard BAGOU

► **SOLIHA Jura – Saône et Loire – Agence 71**

94, rue de Lyon - CS 20440
71040 MACON CEDEX 9
Téléphone : 03 85 21 01 60
Mail : c.peccllet@jura.solihha.fr
Présidente : Madame Hélène PELISSARD
Directeur : Monsieur Claude PECCLET

► **SOLIHA AIS Jura**

32 rue Rouget de Lisle BP 20460
39003 LONS LE SAUNIER
Téléphone : 03 84 86 19 20
Présidente : Madame Hélène PELISSARD
Directeur : Monsieur Claude PECCLET

► **SOLIHA HT Haute-Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 75 38 56
Mail : contact.hautesaone@solihha.fr
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN
Directrice : Madame Charlotte CHAILLOT

► **SOLIHA AIS Haute-Saône**

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 75 94 47
Mail : ais.hautesaone@solihha.fr
Présidente : Charlotte CHAILLOT
Directeur : Monsieur Stéphane MAGNAT

► **SOLIHA - Yonne et Nièvre (Agence de la Nièvre)**

5, boulevard Saint Exupéry
58000 NEVERS
Téléphone : 03 86 36 01 51
Mail : contact.nievre@solihha.fr
Président : Monsieur Michel PISANI
Directeur : Monsieur Edouard BAGOU

► **SOLIHA AIS Centre-Est**

94, rue de Lyon - CS 20440
71040 MACON CEDEX 9
Site internet : solihaimmocentreest.fr
Téléphone : 03 85 38 76 46
Mail : contact@solihacentreest.fr
Gérant : Monsieur Claude PECCLET

► **ALKHOS**

15, rue de Pologne
71850 CHARNAY LES MACON
Site internet : www.alkhos.fr
Téléphone : 03 85 38 14 54
Mail : contact@alkhos.fr
Gérant : Monsieur Olivier PERRIN

Bretagne

► **SOLIHA Bretagne**

BP 20336 - 4, rue du Chalutier sans Pitié
22193 PLERIN CEDEX
Site internet : www.soliha22.org
Téléphone : 02 96 62 22 00
Mail : contact22@soliha.fr
Présidente : Madame Maryse RAOULT
Directeur : Monsieur Sébastien JEROME

► **SOLIHA AIS Bretagne**

BP 20336 - 4, rue du Chalutier sans Pitié
22193 PLERIN CEDEX
Téléphone : 02 96 61 14 41
Présidente : Madame Pascale HERMANN
Directeur : Monsieur Paul NOUAILLE

► **SOLIHA AIS Morbihan**

8 avenue Edgar Degas
56000 VANNES
Téléphone : 02 97 40 22 82
Présidente : Madame Jocelyne TEXIER-GUILLAUME
Directrice : Madame Mélodie MOREELS

► **SOLIHA BLI Bretagne**

7 avenue Edgar Degas
56000 VANNES
Téléphone : 02 97 40 43 87
Mail : ebertrand@soliha.fr
Gérant : Monsieur Michel MORVANT
Directrice : Madame Sandie LEGENDRE

► **SOLIHA Bretagne – agence Finistère**

41 rue de Pen Ar Steir BP 1502
29105 QUIMPER
Site internet : soliha-finistere.fr
Téléphone : 02 98 95 67 37
Mail : info.quimper@soliha-finistere.fr

► **SOLIHA Bretagne - agence Ille et Vilaine**

22 Rue Poullain Duparc
35000 RENNES
Site internet : www.soliha35.fr
Téléphone : 02 99 79 51 32
Mail : contact.illeetvilaine@soliha.fr

► **SOLIHA Bretagne – agence Morbihan**

8 avenue Edgar Degas
56000 VANNES
Site internet : www.soliha-morbihan.fr
Téléphone : 02 97 40 96 96
Mail : accueil56@soliha.fr

► **SOLIHA AIS Bretagne – Agence Côtes d'Armor**

14 rue de Gars Maria
22190 PLEYBEN
Téléphone : 02 96 62 22 00

► **SOLIHA AIS Bretagne (Agence Finistère)**

14 rue de Gars Maria
29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 26 69 02

► **SOLIHA AIS Bretagne - Agence Ille et Vilaine**

22 Rue Poullain Duparc
35000 RENNES
Téléphone : 02 99 79 42 98

Centre Val-de-Loire

► **SOLIHA Cher (établissement)**

Parc Comitec - 15 rue Jules Ferry
18000 BOURGES Cedex
Téléphone : 02 48 68 20 45
Mail : contact.cher@solihha.fr
Président : Monsieur Michel JUTEAU

► **SOLIHA Eure et Loir**

36 avenue Maunoury
28600 LUISANT
Téléphone : 02 37 20 08 58
Mail : contact28@solihha.fr
Président : Monsieur Jackie DESRUES
Directrice : Madame Sophie LEROY

► **SOLIHA Indre (établissement)**

552 rue Georges Clémenceau
36130 DEOLS
Téléphone : 02 54 07 01 08
Mail : contact.indre@solihha.fr
Président : Monsieur Dominique BLONDEAU
Directrice : Madame Sylvie QUILLON

► **SOLIHA Centre Val de Loire**

241 rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Téléphone : 02 47 36 25 50
Mail : contact.centre-val-de-loire@solihha.fr
Président : Monsieur Yves CLAIRON
Directeur : Monsieur Eric TOURNET

► **SOLIHA Indre et Loire (établissement)**

241 rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Téléphone : 02 47 36 25 50
Mail : contact.indre-et-loire@solihha.fr
Président : Monsieur Denis COURTOIS
Directrice : Madame Amélie DESGOURDES

► **FICOSIL**

241 rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Site internet : www.ficosil.fr
Téléphone : 02 47 36 25 60
Mail : j.vallee@solihha.fr
Gérant : Monsieur Eric TOURNET
Directrice : Madame Julie VALLEE

► **Tsigane Habitat (établissement)**

241 rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Site internet : www.tsigane-habitat.fr
Téléphone : 02 47 39 11 55
Président : Monsieur Olivier LEGROS
Directeur : Monsieur Romain CROCHET

► **SOLIHA Loir et Cher (établissement)**

26 avenue de Verdun
41000 BLOIS
Téléphone : 02 54 55 51 11
Mail : contact.loir-et-cher@solihha.fr
Président : Monsieur Jean-Claude MORCHOINE
Directrice : Madame Florence MARCHON

► **SOLIHA Loiret (établissement)**

5 rue Gustave Vapereau
45000 ORLEANS
Téléphone : 02 38 77 84 89
Mail : contact.loiret@solihha.fr
Président : Monsieur Philippe VAREILLES
Directrice : Madame Karine PEYRARD

► **SOLIHA AIS Centre Val de Loire**

5 rue Gustave Vapereau
45000 ORLEANS
Téléphone : 02 38 77 87 27
Présidente: Madame Constance de PELICHY

► **SOLIHA AIS Centre Val de Loire – Agence de Montargis**

10, Rue du Bon Guillaume
45200 MONTARGIS
Téléphone : 02 38 93 27 98

Corse

► **PACT Corse SOLIHA**

BP 272 - 1 Rue Ottavy
20180 AJACCIO CEDEX 1
Téléphone : 04 95 50 78 24
Président : Monsieur MATTEI
Directrice : Madame Jacqueline CASANOVA

► **SOLIHA Haute-Corse**

Résidence Agliani. Bât E2. Quartier de Montesoro
20600 BASTIA
Téléphone : 04 95 32 25 76
Mail : soliha2b@orange.fr
Président : Monsieur MARTELLI
Directrice : Madame Vanina BATTESTI

Grand Est

► **SOLIHA Ardennes**

5 Rue de Vaudidon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Téléphone : 03 24 32 79 23
Mail : cal.pact.08@wanadoo.fr
Président : Monsieur Dominique DEPREZ
Directeur : Monsieur Serge TRAZIE BI

► **PACT-SOLIHA Aube**

21 rue Jean-Louis Delaporte
10000 TROYES
Site internet : www.pact-aube.monsite-orange.fr
Téléphone : 03 25 42 32 60
Mail : pact-10@wanadoo.fr
Président : Monsieur Bertrand Hugues MARTIN
Responsable : Monsieur Anthony SCHMITT

► **CDHU**

11, rue Pargeas
10000 TROYES
Téléphone : 03 25 73 39 10
Présidente : Madame PESME
Directeur : Monsieur Hervé CATTEAU

► **SICA de l'Aube**

11, rue Pargeas
10000 TROYES
Téléphone : 03 25 73 36 30
Mail : christophe.richard@sicahr.fr
Directeur : Monsieur Christophe RICHARD

► **COMAL SOLIHA 51**

16 Boulevard Hippolyte Faure
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Site internet : comalsoliha51.fr
Téléphone : 03 26 64 13 93
Mail : comal@comalsoliha51.fr
Président : Monsieur Patrick BOYER
Directeur : Monsieur Alain MARJOLET

► **SOLIHA Meurthe et Moselle**

12, rue de la Monnaie BP 60317
54006 NANCY Cedex
Téléphone : 03 83 30 80 60
Mail : cal@cal54.org
Président : Monsieur Jean-Paul VINCHELIN
Directeur : Monsieur Olivier TRITZ

► **CALM SOLIHA Moselle**

BP 14062 - 24, Rue du Palais
57040 METZ
Téléphone : 03 87 75 32 28
Mail : contact@calm-logement.fr
Président : Monsieur Raymond WEINHEIMER
Directeur : Monsieur Philippe FRANCOIS

► **SOLIHA Alsace**

20 rue de Rosheim
67085 STRASBOURG
Téléphone : 03 90 41 40 90
Mail : info@arimalsace.fr
Président : Monsieur Bernard MAESANI
Directrice : Madame Caroline RUNG

► **AMITEL**

8 rue de Soleure
67000 STRASBOURG
Téléphone : 03 88 36 15 28
Président : Monsieur Jean WERLEN
Directrice : Madame Nathalie TEXIER

► **SOLIHA Haute-Marne**

35 Rue du Val Barizien
52000 CHAUMONT
Téléphone : 03 25 03 17 22
Mail : hd.52@wanadoo.fr
Présidente : Madame Yvette ROSSIGNEUX
Directeur : Monsieur Edouard BAGOU

► **SOLIHA Meuse**

BP 20045 - 98 bld de la Rochelle
55001 BAR LE DUC
Téléphone : 03 29 79 23 10
Mail : meuse@solihha.fr
Président : Monsieur Philippe GEURING
Directeur : Monsieur Sandro TOMASSETTI

► **UT SOLIHA Grand Est**

C/c SOLIHA Alsace
20 rue de Rosheim
67000 STRASBOURG
Téléphone : 03 90 41 40 90
Président : Monsieur Raymond WEINHEIMER
Directeur : Monsieur Philippe FRANCOIS

► **SOLIHA Vosges**

BP 93 - 1 bis Rue du Souvenir
88194 GOLBEY CEDEX
Téléphone : 03 29 31 97 00
Mail : cal.pact.vosges@wanadoo.fr
Président : Monsieur Jean-François MARCHAL
Directeur : Monsieur Jean-Michel BARBIER

► **APPUIS**

2 rue de Flandres – village du Drouot – Bat 4.03
68100 MULHOUSE
Téléphone : 03 89 32 71 35
Présidente : Madame Geneviève MOUILLET
Directeur : Monsieur Lionel FROMONT

Hauts-de-France

► SOLIHA UT Hauts-de-France

73 à 73 ter Boulevard de la Moselle
59000 LILLE
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr
Téléphone : 03 20 17 27 17
Mail : contact.hdf@solihaf.fr
Président : Monsieur José GULINO
Directrice : Madame Maryse BRIMONT

► SOLIHA Métropole Nord

112 rue Gustave Dubled
59170 CROIX
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-metropole-nord.html
Téléphone : 03 20 67 67 30
Présidente : Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE
Directeur : Monsieur Marcel-Alain LEQUENNE

► PAC-LOGT Hainaut-Cambrésis

9-11 rue Notre Dame
59302 VALENCIENNES CEDEX
Site internet : www.paclogt-hc.fr
Téléphone : 03 27 45 64 25
Président : Monsieur Bruno LEBRUN
Directeur : Monsieur Jean-François EUSOP

► SOLIHA Douaisis

130 Boulevard Delebecque
59500 DOUAI
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-douaisis.html
Téléphone : 03 27 95 89 10
Président : Monsieur Bernard MAZURE
Directrice : Madame Pascale TALIK

► SOLIHA Pas-de-Calais

6 Rue Jean Bodel
62000 ARRAS
Site internet : solihapasdecalsais.fr
Téléphone : 03 21 51 23 55
Mail : contact@solihapasdecalsais.fr
Président : Monsieur José GULINO
Directrice : Madame Pascale TALIK

► SOLIHA BLI Hauts-de-France

73 à 73 ter Boulevard de la Moselle
59000 LILLE
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/saues.html
Téléphone : 03 20 17 27 12
Président : Monsieur DEPREZ (Pdt Conseil de Surveillance)
Directeur : Monsieur Marcel-Alain LEQUENNE (Président du Directoire)

► SOLIHA Flandres

CS 66336 - 28 Rue du Sud
59379 DUNKERQUE CEDEX 1
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-flandres.html
Téléphone : 03 28 63 54 00
Mail : contact.flandres@solihaf.fr
Président : Monsieur Jean-Pierre RENÉ
Directrice : Madame Marie-Agnès CAPRON

► SOLIHA Hainaut-Cambrésis

133 rue des déportés du train de loos
59300 VALENCIENNES
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/pact-du-hainaut-cambresis.html
Téléphone : 03 27 45 09 64
Président : Monsieur Bruno LEBRUN
Directrice : Madame Pascale POIRETTE

► SOLIHA Sambre-Avesnois

BP 119 - 4 Rue de la Croix
59602 MAUBEUGE
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-sambre-avenois.html
Téléphone : 03 27 69 70 13
Présidente : Madame Geneviève DECRAENE
Directrice : Madame Aurélie CHOPIN

► SOLIHA Somme

Cité des Métiers et de l'Artisanat - 7 rue de l'Île Mystérieuse
80440 BOVES
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-somme.html
Téléphone : 03 22 22 67 30
Mail : contact.somme@solihaf.fr
Président : Monsieur François VASSEUR
Directeur : Monsieur Nicolas DUMOULIN

► **SOLIHA Aisne**

32 Rue Marcelin Berthelot
02000 LAON
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-aisne.html
Téléphone : 03.23.26 73 50
Mail : contact.aisne@soliha.fr
Président : Monsieur Pascal TORDEUX
Directeur : Monsieur Rida JEMAI

Ile-de-France

► **UR SOLIHA Ile-de-France**

C/c Fédération SOLIHA
10 rue du Plâtre
75004 PARIS
Site internet : www.uridf.soliha.fr
Téléphone : 01 87 89 90 51
Mail : contact.uridf@soliha.fr
Président : Monsieur Bruno COGNAT
Directeur : Monsieur Raphaël BONET (chargé de mission)

► **SOLIHA Grand Paris**

29 Rue Tronchet bat B 4 étage
75008 PARIS
Site internet : 75-92-95.soliha.fr
Téléphone : 01 42 66 35 98
Mail : contact.75-92-95@soliha.fr
Président : Monsieur Philippe de NIJS
Directeur : Monsieur Philippe THARRAULT

► **SOLIHA Grand Paris (Agence Hauts- de-Seine)**

101 avenue Jules Quentin
92000 NANTERRE
Téléphone : 01 55 17 19 60

► **SOLIHA Grand Paris (Agence Val d'Oise)**

Rue des Châteaux Saint Sylvère - Bâtiment G
95000 CERGY
Téléphone : 01 30 38 07 08

► **SOLIHA Seine et Marne**

649 Avenue Bir Hakeim – CS 20610
77350 LE MEE SUR SEINE
Téléphone : 01 64 09 12 72
Mail : habitermieux@soliha77.fr
Président : Monsieur Daniel DOMETZ
Directrice : Madame Anne NISSOLLE

► **SOLIHA Yvelines Essonne (siège)**

3 Rue Porte de Buc
78000 VERSAILLES
Site internet : www.soliha78.fr
Téléphone : 01 39 07 78 51
Mail : contact.yvelines@soliha.fr
Président : Monsieur Henri JANNET
Directrice : Madame Catherine di COSTANZO

► **SOLIHA Yvelines Essonne (Agence Essonne)**

1 Boulevard de l'écoute s'il pleut
91000 EVRY
Site internet : essonne.soliha.fr
Téléphone : 01 60 78 53 00
Mail : contact.essonne@soliha.fr

► **SOLIHA AIS Ile-de-France**

Le Mozart 39 - 41 Rue Paul Claudel
91008 EVRY
Téléphone : 01 69 13 04 92
Mail : contact-aisidf@soliha.fr
Président : Monsieur Guillaume BOURLIER
Directrice : Madame Natalia GAIRE

► **SOLIHA AIS Ile de France - Agence de Paris**

142 rue Marcadet
75018 PARIS
Téléphone : 01 69 13 04 92

► **SOLIHA Est parisien (Agence Seine Saint Denis)**

123 rue Henri Barbusse
93300 AUBERVILLIERS
Téléphone : 01 71 33 17 17

► **SEDES**

2 Passage des fours à chaux
75019 PARIS
Téléphone : 01 42 81 87 71
Président : Monsieur Philippe DELAROA
Directeur : Monsieur Etienne RENOUX

► **SOLIHA Est parisien (siège et agence Val de Marne)**

231 rue La Fontaine
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Site internet : estparisien.soliha.fr
Téléphone : 01 71 33 17 17
Mail : contact@soliha-ep.fr
Président : Monsieur Bruno COGNAT

► **SOLIHA Vincennes**

70 rue de Fontenay
94300 VINCENNES
Téléphone : 01 43 98 67 31
Mail : contact.vincennes@soliha.fr
Président : Monsieur Robert MACCOU
Directrice : Madame Nathalie APERT (Resp. Administrative)

► **SIPRHEM**

2 Passage des fours à chaux
75019 PARIS
Téléphone : 01 42 00 44 50
Mail : siphem@wanadoo.fr
Gérant : Monsieur Philippe THARRAULT

Normandie

► **UT SOLIHA Normandie**

8 Boulevard Jean Moulin
14053 CAEN CEDEX 4
Téléphone : 02 31 86 70 50
Président : Monsieur Pierre de PONCINS
Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Siège)**

8 Boulevard Jean Moulin CS25362
14053 CAEN CEDEX 4
Site internet : www.solihanormandie.fr
Téléphone : 02 31 86 70 50
Mail : contact@solihanormandie.fr
Président : Monsieur Pierre de PONCINS
Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Manche)**

709 Promenade des Ports
50000 ST LO
Téléphone : 02 33 58 66 24

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Manche)**

Zone d'activité de l'Amont Quentin
50100 CHERBOURG OCTEVILLE
Téléphone : 02 33 58 66 24

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Orne)**

5 rue Charles Forget
61500 SEES
Téléphone : 02 33 26 40 19

► **SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Seine-Maritime)**

86/88 rue Emile Zola
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Téléphone : 02 35 63 81 43

► **SOLIHA AIS Normandie**

8 Boulevard Jean Moulin CS25362
14053 CAEN CEDEX 4
Site internet : www.solihanormandie.fr
Téléphone : 02 31 86 70 50
Mail : contact@solihanormandie.fr
Président : Monsieur Pascal POIRIER
Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

► **SOLIHA Normandie Seine**

11 rue de la Rochette CS 30734
27000 EVREUX CEDEX
Site internet : www.solih-normandie-seine.fr
Téléphone : 02 32 39 84 00
Mail : contact27@solih.fr
Présidente : Madame Diane LESEIGNEUR
Directrice : Madame Sophie LEROY

Nouvelle Aquitaine

► **SOLIHA Charente**

127 rue de Royan
16170 SAINT YRIEIX
Site internet : solih16.fr
Téléphone : 05 45 95 62 02
Mail : contact.charente@solih.fr
Président : Monsieur Jean-Claude BESSE
Directeur : Monsieur Gilles DEVOS

► **SOLIHA Charente Maritime Deux-Sèvres (siège)**

110 Grande Rue
17180 PERIGNY
Site internet : charente-maritime.deux-sevres.solih.fr
Téléphone : 05 46 07 49 99
Mail : contact.charentemaritime@solih.fr
Président : Monsieur Nicolas RENAUDIN
Directeur : Monsieur Xavier BECH

► **SOLIHA Dordogne Périgord**

BP 30014- 56 Rue Gambetta
24001 PERIGUEUX CEDEX
Site internet : www.dordogne.solih.fr
Téléphone : 05 53 06 81 20
Mail : accueil.dordogne@solih.fr
Présidente : Madame Nicole GERVAISE

► **UR SOLIHA Nouvelle Aquitaine**

185 Boulevard du Maréchal Leclerc – Bât B
33000 BORDEAUX
Site internet : www.nouvelleaquitaine.solih.fr
Téléphone : 05 56 51 57 66
Mail : nouvelleaquitaine@solih.fr
Président : Monsieur Alain BROUSSE
Directeur : Monsieur François-Xavier LEURET (Délégué régional)

► **UR SOLIHA Nouvelle Aquitaine – Agence Lot et Garonne**

185 Boulevard du Maréchal Leclerc – Bât B
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 35 00 16 47
Mail : nouvelleaquitaine@solih.fr

► **SOLIHA BLI Sud-Ouest**

185 Boulevard du Maréchal Leclerc – Bât B
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 51 57 66
Président : Monsieur Jean-Marc LATOUR
Directeur : Monsieur François-Xavier LEURET (Pdt du directoire)

► **SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine**

185 Bd Maréchal Leclerc
Le Plaza – Bât. B – étage 3
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 93 80
Mail : ais.alpc@solihha.fr
Président : Monsieur Gilles ANDRE
Directeur : Monsieur François-Xavier LEURET

► **SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine - Agence Gironde**

211 Cours de la Somme
33800 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 33 88 88
Mail : ais.gironde@solihha.fr

► **SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine - Agence Des Deux-Sèvres**

Résidence le Clos de l'Atlantique - 146 avenue de la Rochelle
79000 NIORT
Téléphone : 05 35 00 16 02
Mail : ais.deux-sevres@solihha.fr
Directeur : Monsieur Xavier BECH

► **SOLIHA Landes**

46, rue de Baffert
40100 DAX
Site internet : landes.solihha.fr
Téléphone : 05 58 90 17 87
Mail : social.landes@solihha.fr
Président : Monsieur Jean-Marc LATOUR
Directrice : Madame Anne SERRE

► **SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre**

52 Boulevard Alsace Lorraine B.P 1104
64011 PAU CEDEX
Site internet : pyreneesbearnbigorre.solihha.fr
Téléphone : 05 59 14 60 60
Mail : contact.pyrenees@solihha.fr
Président : Monsieur Bernard PEYRET
Directeur : Monsieur Pierre HAMELIN

► **SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine- Agence de la Charente**

127 rue de Royan
16170 SAINT YRIEIX
Téléphone : 05 45 95 62 02

► **SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine - Agence des Landes**

46, rue de Baffert
40100 DAX
Téléphone : 05 58 90 17 87
Mail : ais.landes@solihha.fr

► **SOLIHA Gironde**

211 Cours de la Somme
33800 BORDEAUX
Site internet : gironde.solihha.fr
Téléphone : 05 56 33 88 88
Mail : info.gironde@solihha.fr
Président : Monsieur Alain BROUSSE
Directrice : Madame Ariane TREGUER

► **SOLIHA Pays Basque**

9, rue Jacques Laffitte
64100 BAYONNE
Site internet : paysbasque.solihha.fr
Téléphone : 05 59 46 31 31
Mail : contact.paysbasque@solihha.fr
Président : Monsieur Christian IPUTCHA
Directeur : Monsieur Benoît CAUSSADE

► **SOLIHA AIS Pyrénées**

52 Boulevard Alsace Lorraine B.P 1104
64011 PAU CEDEX
Téléphone : 05 59 14 60 60
Président : Monsieur Bernard PEYRET
Directeur : Monsieur Pierre HAMELIN

► **SOLIHA Charente Maritime Deux-Sèvres (antenne Deux-Sèvres)**

Résidence Clos de l'Atlantique – 146, avenue de la Rochelle
79000 NIORT
Site internet : charente-maritime.deux-sevres.soliha.fr
Téléphone : 05 35 00 16 02
Mail : contact.deux-sevres@soliha.fr

► **SOLIHA Limousin (Antenne Corrèze)**

14 avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Téléphone : 05 55 20 58 64

► **SOLIHA AIS Vienne**

1 rue Victor Hugo
86000 POITIERS
Site internet : www.solihaaisvienne.com
Téléphone : 09 70 72 20 40
Mail : contact.aisvienne@soliha.fr
Président : Monsieur Antoine DAGONAT
Directrice : Madame Chrystelle LORIDON

► **SOLIHA Limousin**

Immeuble le Danube - 44 rue Rhin et Danube
87280 LIMOGES
Téléphone : 05 55 10 18 78
Mail : contact.hautevienne@soliha.fr
Président : Monsieur Jean-Paul BARDET
Directeur : Monsieur Grégoire REMARK

► **SOLIHA Vienne**

Maison départementale de l'Habitat - Téléport 2
Avenue René Cassin - FUTUROSCOPE
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
Site internet : vienne.soliha.fr
Téléphone : 05 49 61 61 86
Mail : contact.vienne@soliha.fr
Président : Monsieur Alain FOUCHE
Directeur : Monsieur Antoine DAGONAT

► **SOLIHA Lot et Garonne**

14 rue de Cessac
47000 AGEN

Occitanie

► **SOLIHA Ariège**

7 Boulevard de l'Alsace Lorraine
09000 FOIX
Site internet : soliha09.fr
Téléphone : 05 34 09 24 82
Mail : contact@soliha09.fr
Président : Monsieur Paul HOYER
Directrice : Madame Anne CHENEBEAU

► **UES Habiter 12**

40 Route de Séverac
12850 ONET LE CHÂTEAU
Téléphone : 05 65 70 30 70
Président : Monsieur Philippe BODA
Directrice : Madame Karine VENOT (Gérante)

► **SOLIHA Aveyron**

40 Route de Séverac
12850 ONET LE CHÂTEAU
Site internet : www.pactaveyron.com
Téléphone : 05 65 70 30 70
Mail : infos@pactaveyron.fr
Président : Monsieur Jean-François SAVY
Directrice : Madame Karine VENOT

► **SOLIHA Méditerranée**

3, Rue MONJARDIN
30000 NIMES
Téléphone : 04 66 21 96 91
Mail : nimes@soliha-mediterranee.fr
Présidente : Madame Catherine CALMET
Directeur : Monsieur Pierre CASTERAS

► **SOLIHA Méditerranée - Agence de Carcassonne**

11 rue des 3 couronnes
11000 CARCASSONNE
Téléphone : 04 68 11 97 87

► **AIS Sud**

3, rue Monjardin
30000 NIMES
Téléphone : 04 66 21 96 92
Mail : siressud@hotmail.fr
Président : Monsieur Pierre CASTERAS

► **SOLIHA Haute-Garonne**

Immeuble le Dorval - 1 place Mendès France
31400 TOULOUSE
Site internet : www.soliha31.fr
Téléphone : 05 62 27 51 50
Mail : soliha31@soliha31.fr
Présidente : Madame Dominique BACLE
Directrice : Madame Dominique BELTRAME

► **SOLIHA Hérault**

CS 34213 - Les Hts de St Priest - Rue des Prof. Truc
34094 MONTPELLIER CEDEX 5
Site internet : www.herault-renov.fr
Téléphone : 04 67 70 31 10
Mail : contact@soliha-herault.fr
Président : Monsieur Henri COURNON
Directeur : Monsieur Denis MAULANDI

► **SOLIHA AIS Pyrénées (Antenne Hautes Pyrénées)**

1 rue Lamartine
65000 TARBES
Téléphone : 05 59 14 60 60

► **SOLIHA Méditerranée - Agence de Narbonne**

1 rue Calas
11100 NARBONNE
Téléphone : 04 68 11 97 87

► **UT SOLIHA Occitanie**

Immeuble le Dorval - 1 place Mendès France
31400 TOULOUSE
Téléphone : 05 62 27 51 50
Présidente : Madame Catherine CALMET
Déléguée : Madame Dominique BELTRAME

► **SOLIHA AIS Pays d'Oc**

Immeuble le Dorval - 1 place Mendès France
31400 TOULOUSE
Téléphone : 05 63 48 10 80
Mail : soliha31@soliha31.fr
Président : Monsieur Xavier GUILOINEAU
Directrice : Madame Dominique BELTRAME

► **SOLIHA Lot**

Maison de l'Habitat - 64, boulevard Gambetta
46000 CAHORS
Téléphone : 05 65 35 48 23
Mail : contact.lot@soliha.fr
Président : Monsieur Gérard ALAZARD
Directrice : Madame Christine PIETTE

► **SOLIHA Pyrénées Béarn-Bigorre (Agence Hautes Pyrénées)**

1 rue Lamartine
65000 TARBES
Téléphone : 05 62 34 42 74

► **SOLIHA Pyrénées Orientales**

23 rue Jean Broussais
66100 PERPIGNAN
Téléphone : 04 68 54 65 45
Mail : contact.pyreneesorientales@solihha.fr
Président : Monsieur Pierre TRONCHON
Directrice : Madame Elisabeth GRAS

► **SOLIHA Tarn**

163 Avenue François Verdier
81000 ALBI
Site internet : www.solihatarn.fr
Téléphone : 05 63 48 10 80
Mail : accueil.tarn@solihha.fr
Président : Monsieur Jean-Claude ROUTABOUL
Directeur : Monsieur Alexandre WODZYNSKI

► **SOLIHA Tarn et Garonne**

12-16 Allée du Consul Dupuy
82000 MONTAUBAN
Téléphone : 05 63 91 65 60
Mail : contact.tarnetgaronne@solihha.fr
Président : Monsieur Serge BASTIANI
Directrice : Madame Dominique BELTRAME

► **HSP 81 Habitat Social**

163 Avenue François Verdier
81000 ALBI
Téléphone : 05 63 48 10 80
Président : Monsieur Pascal BARBOTTIN
Directeur : Monsieur Alexandre WODZYNSKI

► **SOLIHA Tarn (Agence de Castres)**

12 place Saint-Jacques
81100 CASTRES
Téléphone : 05 63 62 50 20

Outre-Mer

► **UT SOLIHA Outre-mer**

C/c Fédération SOLIHA
10 rue du Plâtre
75004 PARIS
Téléphone : 01 42 81 97 70
Président : Monsieur Richard TALBOT

► **SOLIHA Guadeloupe**

113 Résidence Raphaël Cipolin Chemin Neuf
97110 POINTE-A-PITRE
Téléphone : 05 90 89 48 00
Mail : kl3@wanadoo.fr
Président : Monsieur Ludovic LISON
Directeur : Monsieur Hilaire BRUDEY

► **ACCORS**

Avenue Caruel - route nationale n 5 Raizet
97139 LES ABYMES
Téléphone : 05 90 91 43 38
Président : Monsieur Claude BONNET
Directeur : Monsieur Jean-Marc CALMEL

► **SOLIHA AIS Guadeloupe (établissement)**

Avenue Caruel - route nationale n 5 Raizet
97139 LES ABYMES
Téléphone : 05 90 91 43 38
Président : Monsieur Claude BONNET
Directeur : Monsieur Jean-Marc CALMEL

► **SOLIHA Martinique**

Centre DELGRES - Hauts de Dillon
97200 FORT DE France
Téléphone : 05 96 71 71 77
Mail : martinique@pactarim.org

► **SOLIHA Guyane**

Rue du vieux Port
97300 CAYENNE
Téléphone : 05 94 28 28 10
Mail : pact973@pact-habitat.org
Président : Monsieur Guy FLEURIVAL
Directeur : Monsieur Jean-Michel BEAUDRY

► **SOLIHA Réunion**

CS 21066 - 95 bis Rue des 2 Canons
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX
Téléphone : 02 62 28 76 17
Mail : pactreunion@wanadoo.fr
Présidente : Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA
Directeur : Monsieur Mickaël SIHOU

► **TEASOA Association Renouveau**

BP 22
98860 KONÉ, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : (687) 47 84 20
Mail : contact@teasoa.nc
Président : Monsieur de VILLERS
Directeur : Monsieur François FAIVRE

► **SOLIHA AIS Antilles**

29 Zac de Rivière Roche Bat F4
97200 FORT DE France
Téléphone : 05 96 60 92 08
Mail : contact.antilles@solihha.fr
Président : Monsieur François ZAGO
Directeur : Monsieur Garry PAVADE

► **SOLIHA AIS Guyane**

1897 route de Montjoly
97354 REMIRE MONTJOLY
Téléphone : 05 94 28 48 69
Mail : gestion.lakle@orange.fr
Président : Monsieur Richard TALBOT
Directeur : Monsieur Runnie OMAR

► **SOLIHA Mayotte**

58A rue M'Gombani
97600 MAMOUDZOU
Site internet : www.mayshopweb.com/solihha-mayotte
Téléphone : 02 69 60 48 77
Mail : contact.mayotte@solihha.fr
Président : Monsieur Mniri M'CHAMI
Directrice : Madame Anazade AMDJAD

Pays de la Loire

► **SOLIHA Pays de la Loire**

312 avenue René Gasnier
49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 88 87 03
Présidente : Madame Marietta TRICHET
Directeur général : Monsieur Benoit DELLIAUX

► **SOLIHA Pays de la Loire – agence Loire-Atlantique**

8 rue du petit Châtelier BP 42533
44325 NANTES CEDEX 3
Site internet : www.loireatlantique.solihha.fr
Téléphone : 02 40 44 99 44
Mail : contact.loireatlantique@solihha.fr
Président : Monsieur Jean-Luc DURAND
Directeur territorial : Monsieur Nicolas GILLOT

► **SOLIHA Pays de la Loire - agence Maine et Loire**

312 avenue René Gasnier
49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 88 87 03
Mail : contact.maineetloire@solihha.fr
Président : Monsieur Bruno PARMENTIER
Directeur territorial : Monsieur Mickaël EZANIC

► **SOLIHA Pays de la Loire – agence Sarthe**

47 rue Paul Ligneul
72000 LE MANS
Téléphone : 02 43 42 12 72
Mail : contact.sarthe@solihha.fr
Président : Monsieur Franck BRETEAU
Directeur territorial : Monsieur Mickaël EZANIC

► **SOLIHA Pays de la Loire – agence Vendée**

ZA les petites Bazinières - 10 Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON
Site internet : vendee.solihha.fr
Téléphone : 02 51 44 95 00
Mail : contact.vendee@solihha.fr

► **SOLIHA Mayenne**

BP 70837 - 21 Rue de L'Ancien Evêché
53008 LAVAL CEDEX
Téléphone : 02 43 91 19 91
Mail : contact.mayenne@solihha.fr
Présidente : Madame Adélaïde DEJARDIN
Directeur : Monsieur Martin CARRE

► **SOLIHA AIS Pays de la Loire**

8 rue du petit Châtelier BP 42533
44325 NANTES CEDEX 3
Téléphone : 02 40 44 99 61

► **SOLIHA BLI Pays de la Loire**

312 avenue René Gasnier
49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 88 87 03
Président : Monsieur Hervé GUERIN
Directeur : Monsieur Benoit DELLIAUX

Provence Alpes Côte d'Azur

► **SOLIHA Provence (agence Alpes de Haute Provence)**

36 Allée des Fontainiers
04000 DIGNE
Téléphone : 04 92 61 17 00

► **SOLIHA Alpes du Sud**

Les Fauvettes II, 1 rue des Marronniers
05000 GAP
Téléphone : 04 92 51 53 34
Mail : contact.hautesalpes@solihha.fr
Président : Monsieur ARNAUD
Directeur : Monsieur Jean-Yves MUDRY

► **SOLIHA Alpes-Maritimes**

2 bis rue de Cronstadt
06000 NICE
Téléphone : 04 93 80 76 26
Mail : contact@solihha06.fr
Président : Monsieur Guy TAILLEME
Directeur : Monsieur Stéphane LE FLOCH

► **SOLIHA Provence**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Site internet : provence.solihha.fr
Téléphone : 04 91 11 63 10
Mail : contact.provence@solihha.fr
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

► **SOLIHA BLI Méditerranée**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 11 63 10
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO (Pdt Conseil de surveillance)
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE (Président du directoire)

► **SOLIHA AIS Provence**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 11 64 94
Mail : contact.provence@solih.fr
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

► **SOLIHA Var**

Maison Départementale de l'Habitat – 1766 chemin de la Planquette
83130 LA GARDE
Téléphone : 04 94 22 65 85
Mail : accueil@solih83.fr
Président : Monsieur Rémi BOUR
Directeur : Monsieur Marc ESPONDA

► **UR SOLIHA Sud PACA**

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 11 63 10
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

► **Adrim des Bouches du Rhône**

38 Boulevard de Strasbourg
13003 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 50 18 68
Mail : hd13@adrim.fr
Présidente : Madame Michelle TROJANI
Directeur : Monsieur Pierre BERENGUER

► **SOLIHA Vaucluse**

17 Place du Marché
84510 CAUMONT SUR DURANCE
Site internet : vaucluse.solih.fr
Téléphone : 04 90 23 12 12
Mail : solihavaucluse@solih.fr
Présidente : Madame Corinne TESTUD-ROBERT
Directeur : Monsieur Philippe MARBAT

Retrouvez SOLIHA sur :

www.soliha.fr

Facebook :

<https://www.facebook.com/mouvementsoliha>

Twitter :

<https://twitter.com/@MouvementSOLIHA>

Youtube :

https://www.youtube.com/channel/UCc4_UQwBsgDsyRysBbGhT6w

Linkedin :

<https://www.linkedin.com/company/soliha>

Les sites thématiques SOLIHA

Gestion immobilière sociale :

<https://immo.soliha.fr/>

Rénovation énergétique :

<http://eco-renov.soliha.fr/>

Rénovation énergétique des copropriétés :

<https://copro.soliha.fr/>

Adaptation du logement :

<https://adapt.soliha.fr/>



www.liguenationalecontreleaudis.fr

Crédits photos : SOLIHA

Photographes : David Monfort, Ljubisa Danilovic, Claude Almodovar, Caroline Cockburn

Fédération SOLIHA

10 Rue du Plâtre 75004 Paris
01 42 81 97 70 - contact@solihha.fr

SOLIHA.fr

0 801 01 02 03 Service & appel
gratuits

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT